

**Deloitte.**



**Deloitte**  
*Learning & Development*

## **Catalogue 2024**

Hot Trends

Développement personnel

Métiers (RH, RSE, Immobilier, IT, Finance, Fiscalité)

Secteurs (Banque, Assurance, Gestion d'actifs)



## Hot Trends

## Développement personnel

La prise de poste en tant que nouveau manager	4
Le Business Chemistry	5
Savoir donner un feedback pertinent	6

## CSRD

Décryptage de la réglementation CSRD	7
Décryptage de la réglementation CSRD – Fonction RH	8

## Transition durable

Appréhender les grands enjeux organisationnels et opérationnels de la transition durable pour les organisations	9
Fresque du climat	10
Fresque de la biodiversité	11

## Immobilier

BiodiverCity® – Ready	12
BiodiverCity® – Life	13

## Telecom

Maîtriser les enjeux actuels liés à la régulation et à la libéralisation du secteur des communications électroniques	14
--	----

# La prise de poste en tant que nouveau manager

Former les nouveaux managers en explorant leur posture et rôle, développant les fondamentaux du management, et favorisant l'engagement des collaborateurs. Mettre l'accent sur l'utilisation de signes de reconnaissance constructifs, le développement des compétences des collaborateurs, et la délégation judicieuse des tâches. Encourager une approche de manager coach pour stimuler l'autonomie et la croissance continue au sein d'une équipe.

## Public

Les futurs managers de votre organisation ou les managers récemment promus.

## Animation

Les animateurs de ce module sont des experts sur les différentes thématiques abordées au cours de cette formation.

## Pré-requis

Aucun.

## Programme

### Module 1 - Le rôle et la posture du manager (1 jour)

Appréhender la mission du manager.

Savoir se positionner en tant que manager.

### Module 2 - Communiquer en tant que manager (1 jour)

Maîtriser la communication managériale : Pourquoi ? Comment ?

Mieux se connaître en tant que manager pour mieux communiquer avec ses collaborateurs grâce au Business Chemistry :

1. Découvrir son profil,
2. Comprendre les spécificités de chaque profil,
3. Savoir reconnaître le profil de son interlocuteur,
4. Adapter sa communication aux différents types de profil,
3. Savoir gérer les situations de conflit.

### Module 3 - Fédérer son équipe (1 jour)

Fédérer son équipe.

Comprendre ce qui fait une équipe.

Donner du sens.

Comprendre et agir sur les leviers de motivation.

Donner des signes de reconnaissance.

Donner du feedback.

Recadrer.

### Module 4 - Exigences, développement, résultats (1 jour)

Développer ses collaborateurs.

Adapter son style de management à chacun.

Organiser et planifier le travail de ses équipes :

1. Fixer des objectifs,
2. Savoir déléguer : motiver et développer.

Encourager l'initiative et développer le droit à l'erreur.

### Coaching individuel (5 sessions - 1h par session)

Grâce à son accompagnement, le coach favorise une prise de recul, une évolution de posture et le développement personnel de la personne accompagnée.

Possibilité d'ajouter des modules « à la carte » :

- Gérer son temps et ses priorités,
- Détecter les risques psychosociaux,
- Accompagner le changement,
- Prendre la parole en public.



4,5 jours

Code : M-19

Tarif : sur demande

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Le Business Chemistry

Appréhender le modèle Business Chemistry pour apprendre à se connaître et connaître les autres dans un contexte professionnel.

## Public

Les collaborateurs de votre organisation.

## Animation

Les animateurs de ce module sont des experts certifiés Business Chemistry.

## Pré-requis

Aucun.

## Programme

Comprendre les principes fondamentaux du modèle Business Chemistry.

Explorer les principales caractéristiques de chacun des types de personnalité.

Appréhender les forces et faiblesses de chaque type de personnalité, leurs différences et leurs complémentarités.

Développer une meilleure compréhension de soi-même et des autres.

Connaître les premières clefs pour adapter son comportement et améliorer ses interactions professionnelles au sein d'une équipe ou avec ses clients.

## Apports :

- Adopter un langage commun sur les relations interpersonnelles.
- Commencer à être acteur et non spectateur de ses relations de travail.

## Un déroulement en 3 étapes :

1. Une semaine avant la formation : un questionnaire de 60 questions en anglais (10 à 15 minutes) pour obtenir son profil.
2. Pendant la formation : une découverte du modèle pour apprendre à se connaître soi-même, connaître les autres et s'adapter à eux.
3. Après la formation : un modèle de référence qui accompagne les apprenants au quotidien pour faciliter leurs échanges interpersonnels.



0,5 jour

Code : M-20

Tarif : 5 000 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Savoir donner un feedback pertinent

Maîtriser les compétences nécessaires pour fournir un feedback constructif et ainsi adopter la posture d'un coach pour guider les collaborateurs dans leur développement professionnel. Pratiquer les compétences étudiées au travers de jeux de rôle, mises en situation et exercices concrets.

## Public

Les collaborateurs de votre organisation.

## Animation

Les animateurs de ce module sont des experts sur les différentes thématiques abordées au cours de cette formation.

## Pré-requis

Aucun.

## Programme

### Journée 1 (0,5 jour) :

Contribuer au développement de chaque collaborateur.

Les clefs d'un feedback constructif.

Plan de suivi des collaborateurs.

Réaliser un feedback – Cas pratique.

### Journée 2 (0,5 jour) :

Réaliser un feedback – Cas pratique.

Auto-analyse des feedbacks donnés.

### Journée 3 (0,5 jour) :

Adopter une posture de « mentor » coach.

Jeu de rôle, mise en situation.



1,5 jour

Code : M-21

Tarif : sur demande

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Décryptage de la réglementation CSRD

Développer les compétences des collaborateurs sur la norme CSRD, partager les meilleures pratiques de place grâce à l'intervention de nos experts CSRD. Mettre en pratique ces connaissances sur des exemples concrets. Renforcer la confiance de vos collaborateurs.

## Public

Les collaborateurs de votre organisation

## Animation

Les animateurs de ce module sont des experts sur les différentes thématiques abordées au cours de cette formation.

## Pré-requis

Aucun.

## Programme

### Objectifs :

Comprendre le cadre de la directive CSRD et des normes ESRS dans leur version finale (juillet 2023), et appréhender le lien avec le cadre Finance Durable de l'Union Européenne, avec Solvabilité 2 et les publications volontaires.

Se familiariser avec les exigences de l'analyse de double matérialité et les concepts associés.

Identifier les informations qualitatives et quantitatives à collecter et les délais associés (opérations propres, investissements, assurance vie et non-vie) et comprendre les attendus en termes de qualité de la donnée ESG.

### Première journée :

#### I – Cadre général

- Le cadre européen Finance Durable.
- Adhérences avec les autres rapports obligatoires et volontaires (ex : Solvabilité 2, Art 29/LEC).
- Périmètre d'application du texte, deadlines et retroplanning de production.
- Les fonctions impactées au sein de votre organisation.
- Zoom : les buzz words à comprendre et maîtriser.

#### II – Double matérialité

- Définition et exigences méthodologiques.
- Cas pratique.

### Deuxième journée :

#### III – Collecte des données et production des informations quantitatives et qualitatives

- Plans de transition et d'adaptation : de quoi s'agit il ? Comment ils s'inscrivent dans la stratégie et processus d'un assureur ?
- Evolutions du reporting actuel sur les opérations propres.
- Cas pratique.
- Indicateurs et politiques portant sur les activités d'investissement et de souscription.
- Cas pratique : exposition aux énergies fossiles sur les portefeuilles investissements et clients.
- Focus : exigences de maîtrise de la qualité de la donnée ESG.
- Focus : panorama des outils existants.



2 jours

Code : R-21

Tarif : 8 000 €

**Modalités pédagogiques :** formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation :** quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH :** toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Décryptage de la réglementation CSRD – Fonction RH

Mobiliser et favoriser l'adhésion de la fonction RH au projet CSRD. Permettre une compréhension approfondie des enjeux de reporting de durabilité (CSRD), et spécifiquement ceux de la norme sociale. Apporter un même niveau de connaissance aux contributeurs RH. Donner de la visibilité sur les enjeux d'application concrets pour la fonction RH dans ses activités et ses relations avec les autres parties prenantes. Engager la fonction RH, au-delà de l'exercice de conformité, dans une démarche de transition juste et durable de leur organisation.

## Public

Les collaborateurs de votre organisation.

## Animation

Les animateurs de ce module sont des experts sur les différentes thématiques abordées au cours de cette formation.

## Pré-requis

Aucun.

## Programme

### Engager, former et préparer la fonction RH en 3 phases clés

#### 1. Aligner et engager la fonction RH et ses parties prenantes

Aligner le leadership sur une ambition commune et une vision claire des enjeux de l'exercice de reporting social

- Identifier les leaders et les sponsors du projet de mise en conformité avec la norme sociale de la CSRD.
- Comprendre l'importance de la définition des rôles et responsabilités de la fonction RH dans ce projet.
- Renforcer la compréhension des leaders RH aux enjeux stratégique de la CSRD.

Engager les parties prenantes pour saisir les opportunités offertes par la CSRD et aller plus loin dans la définition d'une stratégie RH

- Elaborer un storytelling avec des messages clés et des engagements clairs sur la manière dont le projet de reporting sociale s'inscrit dans la stratégie RH globale.
- Décliner les messages, informer et sensibiliser les équipes opérationnelles RH pour créer un engagement et une dynamique.

#### 2. Décrypter et comprendre la norme sociale de la CSRD

Comprendre le cadre de la CSRD

- Appréhender le cadre réglementaire européen autour de l'ESG (Green Deal – Finance durable).
- Saisir les objectifs, enjeux et dispositions de la directive CSRD et identifier les impacts sur la fonction RH.
- Faire le lien avec les autres exigences réglementaires (existantes et à venir) autour des enjeux sociaux (NFRD, Index H/F, BDESE, Pay Transparency, etc.).
- Assimiler le cadrage de l'exercice de reporting (périmètre et date d'application, fonctions impactées).

Décrypter la norme sociale de la CSRD et familiariser la fonction RH aux principes généraux et concepts clés

- Comprendre l'architecture de la directive CSRD, et plus spécifiquement de la norme sociale, afin de pouvoir naviguer dans le texte.
- Analyser les exigences de publication relatives à la norme sociale afin d'acquérir une première vision des informations sociales et concepts clés requis.

Apporter le socle technique et opérationnel de connaissances et compétences

- Introduire la définition et les exigences méthodologiques nécessaires pour initier le reporting social (double matérialité, gap analysis, politiques, métriques et cibles).
- Comprendre les enjeux autour de l'accessibilité et de la qualité de la donnée sociale.
- Identifier et appréhender les informations quantitatives et qualitatives à collecter et publier, leurs définitions et méthodologies de collecte/calcul.

#### 3. Analyser et concrétiser la mise en œuvre

Evaluer les différences entre les pratiques actuelles de l'organisation et les exigences de la norme sociale de la CSRD

- Acquérir l'expertise et réaliser une analyse des écarts approfondie.
- Visualiser et connaître les outils de collecte et d'analyse existants.
- Savoir définir les priorités et les axes de travail permettant d'illustrer opérationnellement les enjeux futurs pour l'organisation et la fonction RH.

Identifier et disposer des bons outils, astuces et ressources pour se préparer aux travaux de mise en conformité avec la norme sociale de la CSRD

- Accompagner et former, les parties prenantes mobilisées, aux nouvelles pratiques et usages.



2 jours

Code : R-21

Tarif : 8 000 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.



# Appréhender les grands enjeux organisationnels et opérationnels de la transition durable pour les organisations

Fournir une compréhension approfondie des dimensions cruciales de la RSE dans le contexte des entreprises modernes. Intégrer efficacement les pratiques de l'ESG au sein des organisations, contribuant ainsi à une gestion responsable et durable. Se familiariser avec les notions clés. Analyser des études de cas concrets pour illustrer l'application pratique des principes ESG.

## Public

Les collaborateurs de votre organisation.

## Animation

Les animateurs de ce module sont des experts sur les différentes thématiques abordées au cours de cette formation.

## Pré-requis

Aucun.

## Programme

### Module 1

#### Enjeux de la RSE

Compréhension des concepts (RSE, ESG, durabilité).

Evolution des pratiques et des tendances de marché.

Enjeux, bénéfices et Impacts sur l'organisation.

### Module 2

#### Intégration d'une stratégie RSE – Les fondamentaux

Dimension environnementale.

Dimension sociale.

Dimension de gouvernance.

### Module 3

#### Intégration d'une stratégie RSE – Elaboration et Mise en œuvre

Elaborer une stratégie RSE alignée avec les objectifs de l'organisation.

Déployer la stratégie.

Engager et renforcer sur les initiatives et la culture RSE.

Mesurer et évaluer les performances RSE.

### Module 4

#### Cas pratique, exemples et accompagnement

Analyse de cas concrets de mise en œuvre de la RSE.

Partage d'expériences.

Accompagnement à la transformation durable des organisations par Deloitte Capital Humain.



1 jour

Code : RSE-01

Tarif : sur demande

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Fresque du climat



Une activité interactive pour comprendre le changement climatique.

Les effets du changement climatique se font de plus en plus sentir ; que ce soit par les entreprises en bouleversant les réglementations, les chaînes d'approvisionnement, les demandes du consommateur, ainsi que les flux financiers.

L'association La Fresque du Climat® a développé cet outil de formation collaborative sur la compréhension des enjeux climatiques.

## Public

Les collaborateurs de votre organisation.

## Animation

Les animateurs de ce module sont des experts sur les différentes thématiques abordées au cours de cette formation.

1 animateur pour 6-8 personnes.

## Pré-requis

Aucun.

## Programme

En mobilisant l'intelligence collective du groupe, La Fresque du Climat permet à tous les publics de s'approprier le sujet du changement climatique. Notre méthode d'animation vise à éviter une descente verticale du savoir, pour permettre à chacun de trouver sa place dans l'exercice. En retraçant les liens de cause à effets, les participants peuvent pour la première fois prendre du recul et comprendre les enjeux climatiques dans leur globalité.

1h30 de création de fresque et 1h30 de retour sur les enjeux et brainstorming sur les solutions.

Format interactif et ludique. Cette activité peut à la fois sensibiliser sur les enjeux climatiques et souder les équipes.

Sources : toutes les données sont issues des rapports du GIEC ainsi les enseignements sont neutres et objectifs.



0,5 jour

Code : IDD-8

Tarif : sur demande

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Fresque de la biodiversité



Un outil de sensibilisation et de prise de conscience sur la perte de biodiversité. L'atelier d'une durée de 3H consiste en une initiation pédagogique sur la définition de la biodiversité, son fonctionnement, les cinq causes majeures de son érosion, les conséquences et mécanismes en découlant.

## Public

Les collaborateurs de votre organisation.

## Animation

Les animateurs de ce module sont des experts sur les différentes thématiques abordées au cours de cette formation.

2-3 animateurs pour 12-14 personnes.

## Pré-requis

Aucun.

## Programme

- Rappel de la définition de la biodiversité
- Création de la fresque par groupe
- Restitution de la fresque
- Présentation des grands enjeux liés à la biodiversité
- Retour des participants sur l'activité

1h30 de théorie, 1h de mini-fresque sur les enjeux, 1h de débrief des enjeux, solutions et exemples de projets concrets.

Format interactif et collaboratif du type « fresque » en milieu de séance. En collaborant autour d'une fresque sur un enjeu spécifique, les participants réfléchissent aux interdépendances entre différents enjeux et esquissent des solutions.

La Fresque de la Biodiversité a été développée par un consortium formé par les équipes Sustainability France de Deloitte, avec Charles Sirot et Geoffrey et Geraldine Vuillier.



0,5 jour

Code : IDD-9

Tarif : sur demande

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

Habiliter les participants à comprendre, appliquer et réussir la labellisation BiodiverCity® Ready pour les projets d'aménagement. Comprendre l'utilisation de l'outil Biodi(V)strict®. Apprendre à intégrer les fondamentaux Qgis, identifier les habitats, et produire des cartographies SIG pertinentes, tout en interprétant les résultats de Biodi(V)strict®.

#### Public

Asseseurs déjà accrédités BiodiverCity® Construction.

#### Animation

Les animateurs de ce module sont des experts sur les différentes thématiques abordées au cours de cette formation.

#### Pré-requis

Aucun.

#### Programme

##### Séquence 1 (1/2 journée) - Présentation de BiodiverCity® Ready (projets, démarche, processus)

Rappels relatifs aux projets d'aménagement :

- Organisation, étapes et labels aménagement.

Présentation de BiodiverCity® Ready :

- Démarche : éligibilité, cas d'étude, mobilisation des parties prenantes, objectifs de la démarche, 4 axes,
- Processus : inscription et engagement, labellisation du projet en conception, étapes de vérification.

##### Séquence 2 (1/2 journée) - Formation à l'outil Biodi(V)strict® (Axe 3)

Présentation de l'outil Biodi(v)strict® et de ses fondements.

Présentation des habitats (site initial, projet).

Présentation des indicateurs Biodi(v)strict® calculés.

Cartographie.

Echanges et installation de l'outil.

##### Séquence 3 (1/2 journée)

Référentiel BiodiverCity® Ready.

- Contenu du référentiel (Axe 1, 2 et 4).
- Outils à disposition : manuel, grille, FAQ.
- Etape conception et appropriation.

Les acteurs :

- Asseseurs : cadre de la mission et suivi de long terme, honoraires,
- Auditeur.

Frais de labellisation.



1,5 jour

Code : BIO-2

Tarif : 2 300 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

Familiariser les participants avec le label BiodiverCity® Life en couvrant la philosophie, les enjeux, et les objectifs du label. Aborder le processus, les acteurs, les prérequis, et les sites concernés par la labellisation. Comprendre le référentiel, ses outils, axes, critères, et preuves associées.

#### Public

Asseseurs déjà accrédités BiodiverCity® Construction.

#### Animation

Les animateurs de ce module sont des experts sur les différentes thématiques abordées au cours de cette formation.

#### Pré-requis

Etre accrédité BiodiverCity® Construction.

#### Programme

Les objectifs de la formation BiodiverCity® Life sont :

- Connaître la philosophie, les enjeux et les objectifs portés par le label BiodiverCity® life,
- Connaître le processus, les acteurs, les pré-requis et les sites concernés par la labellisation,
- Enjeux d'un accompagnement en tant qu'assesseur sur un site existant dans une labellisation BiodiverCity® life,
- Connaître le référentiel, ses outils, ses axes, ses critères, les preuves associées.

Le programme détaillé :

- Contexte et objectif du label BiodiverCity® Life.
- Cadrage de la labellisation.
- Architecture du label.
- Notation du label.
- Le processus de labellisation.
- Les outils de l'assesseur pour la labellisation.



1 jour

Code : BIO-3

Tarif : 1 000 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Maîtriser les enjeux actuels liés à la régulation et à la libéralisation du secteur des communications électroniques

Aborder avec technicité et clarté les grandes problématiques auxquelles sont aujourd'hui confrontées les Autorités, Gouvernements et Opérateurs en charge de la régulation et du développement du secteur des communications électroniques depuis sa libéralisation.

## Public

Régulateurs, Gouvernements, Opérateurs, Cadres, Managers, Décideurs.

## Animation

Les animateurs de ce module sont des experts sur les différentes thématiques abordées au cours de cette formation.

## Pré-requis

Aucun.

## Programme

### Acquis

- Maîtriser les enjeux de régulation et de développement.
- Anticiper et s'adapter face aux nouveaux défis du secteur des communications électroniques.

### Jour 1 : Fondamentaux

- Introduction à la Régulation et aux Politiques TIC.
- Bases techniques.

### Jour 2 : Réseaux fixes et mobile

- FTTH et Mutualisation.
- Parole d'expert.
- MVNO et itinérance 5G.
- QoS.

### Jour 3 : Politique TIC et Réglementation

- Service Universel (SU) et aménagement du territoire.
- Inclusion numérique .
- Réglementation.

### Jour 4 : Poste, Marchés et Visite

- Aperçu de la Régulation Postale.
- Analyse de marchés.
- Visite d'un Laboratoire 5G.

### Jour 5 : Coûts et Tarifs

- Tarification et coûts.
- Q&A Echanges/Networking.



5 jours

Code : C-23

Tarif : 4 900 €  
/Participant

• 22 stagiaires  
ont été **formés en 2023**

• 100% des stagiaires sont allés **au  
bout de la formation**

• 100% des stagiaires ont été **certifiés**

• Plus de **82%** des stagiaires  
indiquent que **cette formation  
répond pleinement à leurs  
attentes !**

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.



**Développement personnel**

# Développement personnel

## **Efficacité professionnelle**

Manager efficacement	17
Accompagner le changement	17
Gérer son temps et ses priorités	18
Manager à l'ère du digital	18
Manager à distance	19
Conduire un entretien annuel	19
Animer avec succès une réunion, un atelier, une formation	20
Réaliser une mission de conseil	20
Méthodologie du conseil	21
Comprendre l'ADN des start-ups	22
Manager agile	23
Agilité comportementale	24
Agilité d'entreprise	24
Manager un projet	25
Manager un projet avec la chaîne critique	26
Manager une équipe projet	27
Manager une équipe projet en couleurs (Arc-en-Ciel®)	28
Synergie d'équipe de direction (Arc-en-Ciel®)	29
Manager efficacement en couleurs (Arc-en-Ciel®)	30
La révolution digitale dans l'entreprise : soyons concrets !	31
Appréhender les méthodes de coaching managérial	31

## **Anglais opérationnel**

Préparer ses présentations orales en anglais	32
Retrouver son niveau en anglais	32
Perfectionner son anglais opérationnel	33



# Manager efficacement

Maîtriser les fondamentaux du management et développer son efficacité managériale.

## Public

Chef de service, directeur général, cadre administratif ou technique, manager ou responsable hiérarchique.

## Animation

Une formation animée par un opérationnel, non financier, sociologue et spécialiste du développement de la coopération. Une pédagogie tonique fondée sur des mises en situation.

## Pré-requis

Aucun.

## Le +

Un module très interactif pour optimiser son efficacité managériale.

## Programme

Comprendre plus clairement sa mission et son positionnement en tant que Managers.

Organiser, planifier et diriger efficacement le travail de ses collaborateurs.

Savoir fixer des objectifs pertinents à ses collaborateurs.

Mesurer leur niveau de motivation.

Savoir réaliser un feedback constructif.

Faire grandir ses collaborateurs.

Savoir déléguer efficacement.



1 jour

Code : M-1 Bis

Tarif : 950 €

# Accompagner le changement

Comprendre et utiliser efficacement les outils et les leviers de la conduite du changement.

## Public

Responsable hiérarchique, chef de projet et de service, organisateur, consultant, manager et cadre administratif ou technique.

## Animation

Une formation animée par un opérationnel, non financier, sociologue et spécialiste du développement de la coopération.

## Pré-requis

Aucun.

## Le +

Un module pragmatique pour s'exercer sans risque à conduire le changement.

Une pédagogie tonique fondée sur des mises en situation.

## Programme

Prendre conscience des leviers concrets du changement.

Mettre en perspective la formation avec leur projet.

Mettre en avant la vision du manager pour porter les changements.

Identifier les jeux d'acteurs pour réussir le changement.

Connaître les outils 2.0 de la conduite du changement.



1 jour

Code : M-2

Tarif : 950 €

**Modalités pédagogiques :** formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation :** quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH :** toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Gérer son temps et ses priorités

Comprendre l'utilisation de son temps, détecter ses « voleurs de temps » et proposer des outils concrets pour mieux maîtriser l'organisation de son propre temps et celui de son équipe.

## Public

Managers qui souhaitent gagner du temps en améliorant leur gestion du temps personnelle et collective.

## Animation

Une formation animée par un opérationnel, non financier, sociologue et spécialiste du développement de la coopération. Une pédagogie tonique fondée sur des mises en situation.

## Pré-requis

Connaissances générales en gestion et organisation des ressources humaines.

## Programme

Analyser l'utilisation de son temps.

Identifier des tendances naturelles en matière d'organisation du temps.

Recenser les principes d'utilisation du temps dans le cadre professionnel (passé, perdu, prescrit, perçu, gagné, etc.).

Optimiser son organisation et celle de son équipe.

Appréhender les outils efficaces pour développer une meilleure qualité de vie professionnelle :

- atteindre son BUT (Bilan d'Utilisation du Temps),
- démasquer 16 voleurs de temps,
- arbitrer en fonction de la matrice d'Eisenhower (important/pas important/urgent/pas urgent),
- utiliser Outlook au service de la maîtrise du temps,
- découvrir « à quoi on dit Oui quand on dit Non »,
- comprendre les 5 styles de délégation et leur impact sur la gestion du temps,
- s'approprier 10 réflexes « chrono donnés ».



1 jour

Code : M-3

Tarif : 950 €

# Manager à l'ère du digital

## Transformation agile et management 3.0

Appréhender l'impact de la « troisième révolution industrielle » sur les contours et les pratiques du management d'équipe et du pilotage de la performance.

## Public

Managers.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est expert de la conduite du changement stratégique et de la digitalisation du monde du travail.

## Pré-requis

Aucun.

## Programme

### Matin

Introduction : Les contours de la révolution digitale au sein de l'entreprise :

- les enjeux économiques et sociétaux,
- les défis organisationnels et sociaux.

Les nouveaux paradoxes du management à l'ère du digital.

Les compétences essentielles pour le manager à l'ère du digital.

- Exercices de co-construction.

Êtes-vous un manager agile ?

- Auto-diagnostic.

### Après midi

Le manager dans son rôle de porteur de sens :

- Comment construire et partager une vision mobilisatrice dans un environnement incertain ?
- Etude de cas.

Le manager dans son rôle d'animateur des équipes et du changement :

- Comment responsabiliser et dynamiser ses équipes ?
- Comment construire et animer une équipe autonome ?
- Comment favoriser la collaboration ?
- Etude de cas.



1 jour

Code : M-1

Tarif : 950 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Manager à distance

S'approprier les bonnes pratiques opérationnelles de management de collaborateurs à distance.

## Public

Manager qui gère tout ou partie de son équipe à distance de manière permanente ou occasionnelle.

## Animation

Une formation animée par un opérationnel, non financier, sociologue et spécialiste du développement de la coopération.

## Pré-requis

Aucun.

## Le +

Un module qui allie conseils pratiques et prise de recul sur sa pratique managériale.  
Une pédagogie tonique fondée sur des mises en situation.

## Programme

Comprendre les différents impacts managériaux et organisationnels du travail à distance, depuis le télétravail jusqu'au nomadisme.

Identifier les meilleures pratiques opérationnelles, en distinguant ce qui relève :

- de la maîtrise des outils de communication (téléphone, messagerie, messagerie instantanée, serveur partagé, applications « en cloud », réunions en ligne) ;
- des règles de vie commune que le manager propose à l'équipe : points de rencontre et temps de partage informels, disponibilité du télétravailleur ;
- de l'organisation opérationnelle des activités : adaptation des processus, respect des contraintes des « clients » externes ;
- de l'adaptation des pratiques managériales : fixation d'objectifs, contrôle et mesure de la performance, animation d'équipe, équité de traitement entre ceux « qui ne sont pas là » et les présents, développement de la polyvalence et de la coopération entre les membres de l'équipe.

Permettre une prise de recul sur son propre style de management face au travail à distance : capacité à déléguer, confiance en soi et en son équipe.



1 jour

Code : M-4

Tarif : 950 €

# Conduire un entretien annuel

Situer la place de l'entretien annuel d'évaluation dans l'ensemble du champ du management.

Etre capable de mener un entretien, de fixer des objectifs en accord avec le collaborateur.

Faire de l'entretien annuel un véritable outil de management.

Mobiliser les collaborateurs pour atteindre leurs objectifs.

## Public

Managers, responsables de service.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en management et en conduite du changement.

## Pré-requis

Aucun.

## Programme

Les enjeux et difficultés de l'entretien annuel (travail de groupe).

Définir des objectifs SMART.

Conduire l'entretien annuel :

- 1<sup>re</sup> mise en situation,
- apports techniques sur la préparation (objectifs collectifs vs objectifs individuels, comment préparer l'entretien ?).

Conduire l'entretien annuel :

- 2<sup>e</sup> mise en situation,
- apports techniques sur la conduite d'entretien (écoute, questionnement, recherche d'accord sur les résultats obtenus, négociation d'objectifs, etc.).

Conduire l'entretien annuel :

- 3<sup>e</sup> mise en situation,
- apports techniques sur le suivi de l'entretien (plan de développement des compétences, gestion du parcours professionnel, suivi au quotidien, etc.).



1 jour

Code : M-16

Tarif : 950 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Animer avec succès une réunion, un atelier, une formation

Appréhender le rôle d'animateur et comprendre les modalités d'une réunion, d'un atelier de travail et d'une session de formation.

Découvrir et apprendre à maîtriser les techniques de gestion de l'avant, du pendant et après.

Apprendre à gérer les différents comportements individuels et s'entraîner à l'animation.

## Public

Toute personne amenée à animer une réunion, un atelier, une formation.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en animation et en formation des adultes.

## Pré-requis

Aucun.

## Programme

Le rôle de l'animateur.

Les formats d'animation : réunion, formation, atelier.

Etre un bon orateur.

Se préparer à l'animation : principes et outils.

Faire une ouverture de session réussie.

Gérer la session et les situations difficiles : principes et outils.

Zoom sur la prise de décision dans le cadre d'une réunion, d'un atelier.

Clôturer une réunion, une formation, un atelier.

Mises en situation couvrant toutes les étapes de l'animation.

Synthèse des principaux enseignements.



1 jour

Code : M-DM-3

Tarif : 950 €

# Réaliser une mission de conseil

Comprendre les fondamentaux d'une mission de conseil et découvrir la posture du consultant.

Analyser les grandes étapes d'une mission de conseil et apprendre à maîtriser les outils.

Comprendre les mécanismes de la conduite du changement et prendre en main les méthodologies et les outils de sa mise en œuvre.

## Public

Tout manager souhaitant développer des missions de conseil interne.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en gestion de mission/gestion de projet, possédant une solide expérience dans les prestations de conseil.

## Pré-requis

Aucun.

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

## Programme

### Jour 1

La mission du conseil et la posture du consultant.

Les grandes étapes d'une mission de conseil.

La compréhension des attentes du commanditaire, la démarche de qualification : approche méthodologique et outils de la phase de lancement et du déroulement de la mission.

### Jour 2

Production de livrables.

Clôture du projet : approche méthodologique et outils.

Mise en œuvre du changement.

Appropriation du guide méthodologique conseil.

Synthèse.



2 jours

Code : PE-7 Bis

Tarif : 1 500 €

# Méthodologie du conseil

Prendre connaissance des grandes étapes d'un projet de conseil.  
Acquérir la maîtrise des principaux outils.  
Mettre en pratique les acquis à travers des exemples et des cas concrets.

## Public

Tout public non initié à la gestion de projet et aux métiers du conseil : chefs de projet, opérationnels, consultants, etc.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en mission de conseil, gestion de projet, conduite du changement.

## Pré-requis

Connaissance méthodologique sur les outils et méthode du conseil en management.

## Programme

Principales notions associées aux missions de conseil :

- Principales notions et définitions de l'activité de conseil,
- Principales différences entre conseil et audit,
- Différents types de missions de conseil (conseil stratégique, expertise conseil, conseil en appui à une direction, médiation),
- Déroulé type d'une mission de conseil et compréhension du fil conducteur,
- Posture du consultant.

Les étapes d'une mission de conseil :

- Présentation des phases d'un projet et des principaux outils à utiliser aux différentes étapes.

Les attentes du commanditaire et la qualification de la commande (phase de cadrage) :

- Contexte de la demande et qualification de la mission,
- Analyse et décryptage de la lettre de mission (demandes officielles et demandes « induites »),
- Entretien préalable avec le commanditaire,
- Rédaction de la lettre de cadrage (forme et fond).

Approche méthodologique et boîtes à outils (phases de lancement et de déroulement) :

- Spécificités méthodologiques par phase de la mission de conseil,
- Facteurs clés de succès d'une mission de conseil (pilotage, équipe projet, co-construction, écoute, empathie, etc.),
- Appropriation de la boîte à outils du conseil (études de cas : analyse SWOT, etc.).

Conclusion de la journée :

- Synthèse des principaux messages de la journée,
- Prise de connaissance du guide méthodologique.



2 jours

Code : DP-EP-1

Tarif : 1 500 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Comprendre l'ADN des start-ups

Ce n'est pas l'innovation qui manque dans les grandes organisations ; c'est leur capacité à l'intégrer au cœur de leurs opérations. Le dernier kilomètre entre le « proof of concept » et l'agence ou le back-office est souvent rythmé d'obstacles – informatiques, réglementaires, financiers, etc. Mais c'est avant tout la culture et les compétences qui font défaut aux équipes opérationnelles pour extraire toute la valeur des projets innovants. Et pourtant, ce sont elles qui bénéficieront au premier chef des innovations, une fois bien implantées dans leurs métiers. Deloitte s'est associé avec 500 Startups pour développer ce programme unique : il vise à initier les managers au mode de pensée des start-ups et des « venture capitalists », et à en tirer les leçons pour réussir à marier innovation et opérations.

## Public

Cette formation est destinée aux membres de comités exécutifs, dirigeants de BU et dirigeants de fonction.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est un expert dans le domaine des start-ups.

## Pré-requis

Aucun.

## Programme

Introduction d'UPSIDE 2.0.

Meetings 1&1.

Introduction à l'écosystème d'entrepreneurs.

Insights de 500 Startups et Deloitte.

Le parcours de startups.

Introduction au business model des VC.

Evaluation d'opportunité.

Analyses de pitches de startups.

Kit d'outils des VC : Les bons indicateurs de performance au bon moment.

VC Panel.

Financer l'innovation et construire la bonne équipe.

Brief d'innovation : Lignes directrices et framework.

Trouver les bonnes startups.

Gestion des parties prenantes.

Exécuter un POC réussi.

Growth Hacking 101.

Entrepreneurs CSI Cas d'usage.



4 jours

Code : ADN-1

Tarif : 2 600 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Manager agile

Apporter aux managers les clés pour mieux gérer l'incertitude et les changements permanents.  
Apprendre à libérer les énergies de ses collaborateurs.  
Favoriser l'innovation et l'amélioration continue.

## Public

Directeurs, managers de managers et managers

## Animation

L'animateur est expert dans l'agilité des entreprises.

## Pré-requis

Aucun.

## Le +

Du manager encadrant au manager facilitateur et développeur de talents, ce module vous donne les clés des nouvelles postures managériales à adopter dans un environnement agile.

## Programme

### Jour 1

Postures d'agilité managériale : décliner les 6 postures agiles :

- Empathie systémique,
- Synchronisation,
- Intelligence de situation,
- Proaction,
- Rébellion constructive,
- Pédagogie relationnelle.

Activer ses postures managériales agiles en adoptant des pratiques issues du management 3.0 :

- Management Agile : contribution du manager dans une organisation agile,
- Science des systèmes complexes : la pensée complexe pour gérer l'incertitude, organisation en tant que système complexe,
- Motiver ses équipes : motivateurs extrinsèques et intrinsèques, lesquels sont importants pour vos équipes,
- Responsabiliser ses équipes : faire fonctionner une équipe autonome et faire face aux défis associés,
- Aligner les contraintes du système : la vision et le sens pour guider les équipes sans les freiner.

### Jour 2

Adapter ces modèles de développement et d'organisation au management 3.0 :

- Développer les compétences : 7 modèles de développement des compétences de ses collaborateurs pour améliorer leur performance et leur motivation,
- Croissance de l'organisation : organisation fractale en réseau et collaboration,
- Gérer le changement : les 4 facettes d'un changement agile pour se mettre en mouvement.

Faire évoluer son comportement : actions personnelles et actions sur l'environnement :

- Développer spécifiquement son agilité managériale en fonction de son profil d'agilité : lien entre pratiques managériales et postures d'agilité,
- Faire évoluer le modèle opérationnel pour gagner en agilité : processus, gouvernance, organisation.



2 jours

Code : MCA-1

Tarif : 1 500 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Agilité comportementale

Optimiser la performance globale en améliorant son agilité comportementale  
Agir sur ses postures et sur son environnement pour améliorer les comportements  
Développer la performance d'un groupe en alignant les comportements individuels sur les besoins d'agilité du groupe

## Public

Directeur, manager, collaborateur.

## Animation

L'animateur est expert dans l'agilité des entreprises.

## Pré-requis

Aucun.

## Le +

Un module qui permet d'améliorer son agilité comportementale, vrai vecteur d'amélioration pour une transformation agile.

## Programme

Quel besoin d'agilité dans les organisations ?

S'appuyer sur les 4 leviers d'action et sur les caractéristiques d'une organisation agile.

Adopter des postures d'agilité : agilité comportementale et prise de conscience du besoin.

Adopter les 6 postures d'agilité comportementale et Agile Profile :

- empathie systémique,
- synchronisation,
- intelligence de situation,
- proaction,
- rébellion constructive,
- pédagogie relationnelle.

Analyser le besoin d'agilité dans son environnement de travail.

Etudier ses propres postures d'agilité : prise de conscience, débrief en trinôme.

Pratiques et postures agiles : faire le lien compétence/comportement.

Développer son agilité après la formation : actions individuelles et collectives.



1 jour

Code : MCA-2

Tarif : 950 €

# Agilité d'entreprise

## Enjeux pour une direction générale

Comprendre les enjeux et l'intérêt d'une démarche d'agilité d'entreprise.  
Découvrir un modèle opérationnel répondant aux besoins de l'entreprise digitale.  
Adopter une posture de leader agile.

## Public

Membres de la direction générale et/ou du COMEX.

## Animation

L'animateur est expert dans l'agilité des entreprises.

## Pré-requis

Aucun.

## Le +

Un module qui permet de s'approprier les clés de l'entreprise agile pour mettre son organisation en mouvement et insuffler une nouvelle dynamique à l'entreprise.

## Programme

Développer les enjeux et bénéfices de l'agilité d'entreprise :

- Stratégie agile : construire le sens de son entreprise et apprendre à réaligner régulièrement sa stratégie,
- Organisation agile : développer une organisation neuronale,
- Offres agiles : bâtir des offres globales comprenant à la fois des aspects tangibles et intangibles de satisfaction,
- Offres agiles : les impacts du digital et des méthodes (par exemple le *lean management* ou le *scrum*),
- Management et comportements agiles : s'approprier les postures d'anticipation, de coopération et d'innovation, les 3 piliers de la performance.

Mettre en pratique les comportements agiles à l'aide d'un jeu de stimulation suivi d'une analyse approfondie.



0,5 jour

Code : MCA-3

Tarif : 550 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.



# Manager un projet

Comprendre les éléments clés et structurants d'une gestion de projet.

## Public

R&D, RH, finances, gestion des risques, contrôle de gestion.

## Animation

L'animateur de ce module de formation a conduit de nombreux projets dans le cadre de ses missions clients.

## Pré-requis

Aucun.

## Le +

Un module pragmatique et opérationnel permettant de comprendre et de bien se préparer à la conduite du projet.

## Programme

Comprendre les fondamentaux de la conduite de projet issus du référentiel PMI :

- connaître les concepts clés d'un projet,
- découvrir les 8 principes structurants d'une gestion de projet : périmètre, livrables, qualité, planning, ressources humaines, communication, coûts, risques.

Déterminer les enjeux, les objectifs, les besoins et le périmètre du projet :

- appliquer les principes structurants,
- apprendre à fixer des objectifs concrets et réalistes,
- comprendre les besoins du projet.

Utiliser les outils clés de la conduite de projet :

- gérer les livrables et la qualité,
- identifier les travaux : méthode WBS,
- planifier le projet : méthodes PERT & GANT,
- appréhender le planning,
- constituer l'équipe projet,
- rappeler les bases du management d'une équipe projet.

Manager le projet :

- définir la gouvernance,
- communiquer,
- gérer les coûts,
- maîtriser les risques,
- clôturer.

Découvrir les erreurs à éviter et les bonnes pratiques pour passer du projet à la vie quotidienne.

Comprendre les différences entre les méthodes de gestion de projet « cycle en V » et les méthodologies dites « agiles ».



2 jours

Code : M-5

Tarif : 1 500 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Manager un projet avec la chaîne critique

Découvrir le management avec la théorie des contraintes.

Maîtriser les concepts du management de projet avec la chaîne critique, les différencier des méthodes traditionnelles de gestion de projet.  
Construire et suivre un planning de projet par la chaîne critique.  
Consolider et arbitrer entre plusieurs projets avec la chaîne critique.

## Public

Chef de Projet, directeur de programme, responsable de bureau de projets des Directions de l'innovation, de la R&D, de la Direction technique, de bureau d'études, des opérations, des systèmes d'information, industrielle, Lean Six Sigma managers, etc.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est expert certifié au management de projet avec la chaîne critique.

## Pré-requis

Connaître les principes d'organisation des entreprises et les fondamentaux du management de projet ou avoir suivi la formation « Manager un projet ».

## Programme

Définir la théorie des contraintes.

Gérer un projet dans un environnement monoprojet :

- Quelles sont les raisons des échecs des projets ?
- Y aurait-il une cause racine à l'origine de ces échecs ?
- Quels sont les problèmes posés par les estimations de durée des tâches ?

Planifier un projet avec la chaîne critique :

- Estimation des durées,
- Planification au plus tard,
- Identification de la chaîne critique vs. chemin critique,
- Les protections (buffers) à intégrer dans un planning de projet : combien, de quels types, emplacement, dimensionnement.

Exécuter un projet avec la chaîne critique :

- Retard et consommation des protections de projet,
- Mise à jour du planning,
- Arbitrage entre tâches,
- Chaîne critique et management des risques,
- Nouveaux indicateurs.



1 jour

Code : M-6

Tarif : 950 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Manager une équipe projet

Prendre conscience des leviers du management de projet.  
Identifier les jeux d'acteurs pour réussir son projet.  
Mettre en perspective la formation avec son projet.

## Public

Chef de projet, organisateur, consultant, manager.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est un spécialiste du management de projet.

## Pré-requis

Connaître les éléments clés d'une gestion de projet (ou avoir suivi le module Manager un projet).

## Le +

Un module pragmatique et opérationnel permettant de comprendre et de bien se préparer au management du projet.

## Programme

Explorer la mission et le périmètre du chef de projet, définir les caractéristiques attendues d'un chef de projet.

Organiser, planifier et manager le projet :

- comprendre les besoins du projet,
- constituer son équipe,
- faire adhérer les individus : fixation des objectifs.

Détecter et entretenir les facteurs de motivation :

- prendre conscience de l'impact du lien non hiérarchique avec son équipe,
- détecter les signaux faibles.

Anticiper, organiser, accompagner et conduire le changement :

- réalisation du diagnostic de culture du changement de l'entreprise,
- travailler sur les étapes de Kotter.

Evaluer le travail et gérer les cas difficiles :

- mesurer l'efficacité du travail en équipe,
- travailler sur le feedback constructif.



2 jours

Code : M-7

Tarif : 1 500 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Manager une équipe projet en couleurs (Arc-en-Ciel®)

Apporter aux chefs de projet la possibilité de mieux se connaître, de comprendre leur mode de fonctionnement, leurs forces et axes de progrès.

Comprendre et optimiser les modes d'interaction parmi les membres d'un groupe projet : les convergences et divergences, la communication avec les membres de l'équipe et les stratégies spécifiques aux acteurs .

Développer une efficacité optimale dans un projet en y intégrant les éléments de contexte, en couleurs.

## Public

Directeurs de projet et responsables de projet.

## Animation

L'animateur est expert dans la conduite de projet et certifié Arc-en-Ciel®.

## Pré-requis

Aucun.

## Modalités

Minimum 8 participants.

## Le +

Ce module permet aux chefs de projet de :

- renforcer la performance à travers la mise en œuvre d'outils permettant de développer l'efficacité humaine,
- dépasser les situations de blocage ou de conflit dans le projet par une meilleure maîtrise du fonctionnement de l'équipe,
- approfondir ses connaissances suite à la formation, à travers un programme d'accompagnement individuel sur la base de séances de 2h chacune,
- établir un profil d'équipe.

Un rapport individuel Arc-en-Ciel® leur sera également transmis avec un support de plan d'actions.

## Programme

### Jour 1 : matin

Présentation du modèle Arc-en-Ciel® : langage des couleurs.

Style naturel & style adapté.

### Jour 1 : après-midi

Jeu : mieux se connaître soi-même et mieux comprendre l'autre.

Motivations & valeurs.

Atelier d'approfondissement d'Arc-en-ciel® : Quadrant d'Offman.

Distribution des profils individuels.

Repérage d'un ou plusieurs axes de progrès.

Travail sur le plan d'actions et de développement.

### Jour 2 : matin

Réveil pédagogique.

Brainstorming, partage d'expériences sur les équipes projet.

Stratégie des acteurs en conduite de projet : Herbemont, carte des partenaires.

Exercices de mise en situation.

Lien entre Arc-en-Ciel® et Herbemont.

### Jour 2 : après-midi

Débriefing profil d'équipe.

Caractéristiques d'une équipe de projet gagnante.

Savoir gérer les dysfonctionnements d'une équipe à travers la pyramide de la confiance.

Repérage d'un ou plusieurs axes de progrès.

Travail sur le plan d'actions et de développement.



2 jours

Code : AEC-1

Tarif : 1 500 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Synergie d'équipe de direction (Arc-en-Ciel®)

Comprendre le modèle de synergie d'équipe.

Déterminer les caractéristiques d'une équipe performante.

Déterminer les étapes de la formation d'une équipe et de sa réussite.

Déterminer les caractéristiques d'un bon leader.

Comprendre les quatre styles de leadership DISC® : avantages et conditions d'utilisation et de mise en œuvre.

Réflexion sur la vision et la détermination d'un objectif commun dans le cadre d'un projet de direction.

## Public

Comité exécutif, comité de direction, comité de pilotage en transformation.

## Animation

L'animateur est expert dans l'animation de groupes de dirigeants et certifié Arc-en-Ciel®.

## Pré-requis

Aucun.

## Modalités

Minimum 8 participants.

## Le +

Les cas sont basés sur l'expérience réelle des participants au module. Les mises en situation permettent une expérimentation des couleurs de manière interactive et ludique.

Possibilité d'établir un profil d'équipe : restitution pour chacun des membres pendant 1h30 et atelier de débriefing collectif d'une demi-journée pour l'ensemble de l'équipe.

Un rapport individuel Arc-en-Ciel® ainsi qu'un support de plan d'actions seront remis à chaque participant.

## Programme

### Jour 1 : matin

Présentation du modèle Arc-en-Ciel® : langage des couleurs.

Style naturel & style adapté.

### Jour 1 : après-midi

Jeu : mieux se connaître soi-même et mieux comprendre l'autre.

Motivations & valeurs.

Atelier d'approfondissement d'Arc-en-Ciel® : Quadrant d'Offman.

Distribution des profils individuels.

Repérage d'un ou plusieurs axes de progrès.

Travail sur le plan d'actions et de développement.

### Jour 2 : matin

Réveil pédagogique.

Brainstorming, partage d'expériences sur les équipes projet.

Stratégie des acteurs en conduite de projet : Herbemont, carte des partenaires.

Exercices de mise en situation.

Lien entre Arc-en-Ciel® et Herbemont.

### Jour 2 : après-midi

Débriefing profil d'équipe.

Caractéristiques d'une équipe de projet gagnante.

Savoir gérer les dysfonctionnements d'une équipe à travers la pyramide de la confiance.

Repérage d'un ou plusieurs axes de progrès.

Travail sur le plan d'actions et de développement.



2 jours

Code : AEC-2

Tarif : 1 500 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Manager efficacement en couleurs (Arc-en-Ciel®)

Apporter aux chefs de projet la possibilité de mieux se connaître, de comprendre leur mode de fonctionnement, leurs forces et axes de progrès.

Comprendre les quatre styles de management DISC® : avantages et conditions d'utilisation et de mise en œuvre.

Adapter sa communication avec ses interlocuteurs et aux situations. Savoir déléguer, recadrer, développer, motiver et féliciter à travers le langage des couleurs.

Comprendre les distorsions en management.

## Public

Managers ou responsables au sein d'un département ou d'un atelier souhaitant accroître leur efficacité en management.

## Animation

L'animateur est expert en management et certifié Arc-en-Ciel®.

## Pré-requis

Aucun.

## Modalités

Minimum 8 participants.

## Le +

Les cas sont basés sur l'expérience réelle des participants au module. Les mises en situation permettent une expérimentation des couleurs de manière interactive et ludique.

Possibilité d'approfondissement suite à la formation, à travers un programme d'accompagnement individuel sur la base de séances de 2h chacune.

Un rapport individuel Arc-en-Ciel® ainsi qu'un support de plan d'actions seront remis à chaque participant.

## Programme

### Jour 1 : matin

Brainstorming : rôles et comportements du manager.

Présentation du modèle Arc-en-Ciel® : langage des couleurs.

Style naturel & style adapté.

### Jour 1 : après-midi

Motivations.

Atelier d'approfondissement d'Arc-en-ciel® : Quadrant d'Offman.

Distribution des profils individuels.

Repérage d'un ou plusieurs axes de progrès.

Travail sur le plan d'actions et de développement.

### Jour 2 : matin

Réveil pédagogique.

Identification des situations critiques en management.

Le rôle du manager.

Mises en situation managériales en couleurs.

Outils de management : gestion de conflit, feedback.

### Jour 2 : après-midi

Débriefing profil d'équipe.

Saynètes.

Outils de management : animation de réunion, conduite d'entretien, fixation d'objectifs.

Repérage d'un ou plusieurs axes de progrès.

Travail sur le plan d'actions et de développement.



2 jours

Code : AEC-3

Tarif : 1 500 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# La révolution digitale dans l'entreprise : soyons concrets !

Comprendre les enjeux de la transformation digitale actuellement en cours.

## Public

Tout public.

## Animation

Les animateurs de ce module sont des experts des enjeux de la transformation digitale.

## Pré-requis

Aucun.

## Le +

Un module pragmatique et opérationnel permettant de comprendre ce qu'est la transformation digitale et ses enjeux pour les entreprises.

## Programme

Comprendre la révolution numérique en marche :

- évolution du monde numérique et des moyens de communication ;
- démocratisation de l'accès aux nouvelles technologies.

Appréhender les implications de la transformation numérique pour les entreprises :

- changement de modèles opérationnels ;
- nouvelles formes de concurrence ;
- nouvelle répartition de la valeur.

Identifier les impacts pour « l'humain », les modes et l'environnement de travail.



1 jour

Code : HT-1

Tarif : 950 €

# Appréhender les méthodes de coaching managérial

Appréhender les comportements et compétences à acquérir pour accompagner les collaborateurs dans le cadre d'un coaching managérial. S'entraîner aux techniques d'entretien et de questionnement qui sont au cœur des séances d'accompagnement.

## Public

Toute personne souhaitant s'initier aux méthodes de coaching managérial.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en management et en conduite du changement. Il/elle a suivi le parcours HEC Executive Coaching.

## Pré-requis

Aucun.

## Programme

### Jour 1

Le déroulement d'un accompagnement individuel.

Le rôle de l'accompagnateur.

Les techniques de communication.

L'écoute active.

Le questionnement.

La reformulation.

Le feedback.

### Jour 2

Le cadre de référence.

Exemples de grilles de lecture :

- l'analyse transactionnelle,
- l'approche systémique,
- l'analyse des motivations.

Exercice de connaissance de soi.

Les situations apprenantes.

Situations apprenantes : exercice d'identification de situations.



2 jours

Code : M-DM-2

Tarif : 1 500 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Préparer ses présentations orales en anglais

Préparer sa présentation en anglais.

## Public

Tout public.

## Animation

L'animatrice de ce module est de langue américaine et maîtrise le vocabulaire spécifique de nombreux secteurs opérationnels (financier, commercial, RH, etc.).

## Pré-requis

Aucun.

## Le +

Test de niveau.

Une formation personnalisée pour vous aider à dépasser le stress qui accompagne si souvent les présentations en anglais.

## Programme

Rendez-vous téléphonique en anglais (30 minutes) avec la formatrice pour exposer le contexte, discuter du plan de la présentation et cerner vos lacunes et besoins.

Remise du lexique « Présentations », support utile pour annoncer son plan, faciliter l'introduction des idées, fluidifier les transitions, aborder les questions, clore la séance.

Demi-journée de coaching en face à face (3 heures) mise en situation et répétition.

Rendez-vous téléphonique (30 minutes) à l'issue de la présentation réelle :

- feedback sur les points forts et faibles ;
- conseils pratiques pour la suite.

Test de niveau (1 heure) pour vous permettre de vous situer sur l'échelle européenne de compétences linguistiques et conseils pour progresser.



3 mois

Code : ANG-3

# Retrouver son niveau en anglais

Retrouver son anglais.

## Public

Tout public.

## Animation

L'animatrice de ce module est de langue américaine et maîtrise le vocabulaire spécifique de nombreux secteurs opérationnels (financier, commercial, RH, etc.).

## Pré-requis

Aucun.

## Le +

Une formation personnalisée et simple à intégrer dans un emploi du temps chargé, qui vous permettra de redynamiser votre anglais après une période de non-utilisation.

Accès à un site e-learning de votre choix pendant 6 mois.

## Programme

Test de niveau et rendez-vous individuel pour effectuer un diagnostic personnalisé des besoins (60 minutes).

12 cours par téléphone (ou Teams) à programmer en fonction de vos contraintes.

Travail personnel sur un outil d'e-learning choisi avec vous en fonction de vos centres d'intérêt et vos besoins opérationnels (accès illimité pendant 6 mois, avec un minimum de 10 heures de travail suggéré).

Test de niveau de fin de parcours et conseils personnalisés (60 minutes).



6 mois

Code : ANG-6

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.



# Perfectionner son anglais opérationnel

Améliorer son anglais opérationnel.

## Public

Tout public.

## Animation

L'animatrice de ce module est de langue américaine et maîtrise le vocabulaire spécifique de nombreux secteurs opérationnels (financier, commercial, RH, etc.).

## Pré-requis

Aucun.

## Le +

Une formation personnalisée et souple, orientée sur les besoins opérationnels des directions financières. Accès illimité à un outil d'e-learning pendant toute la durée de votre formation.

## Programme

Test de niveau et rendez-vous individuel pour effectuer un diagnostic personnalisé des besoins (60 minutes).

Cours individuels par téléphone ajustés sur les besoins opérationnels à court terme du participant (16 sessions de 30 min, soit 8h).

E-learning à discrétion sur une plateforme dédiée (idéalement 22h).

2 ateliers collectifs (maximum 5 personnes de même niveau) de mises en situation professionnelle : réunion à animer, conférence téléphonique, présentation avec support (2 sessions de 2h30, soit 5h).

Test de niveau de fin de parcours et conseils personnalisés (60 minutes).



9 mois

Code : ANG-9

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.



**Métiers (RH, RSE, Immobilier,  
IT, Finance, Fiscalité)**

## RH

Les fondamentaux de la fonction RH	38	Changement climatique et stratégie climat des entreprises	50
Réussir ses négociations sociales	38	La biodiversité et les activités de l'entreprise	50
Construire et manager le dialogue social au quotidien	39	Principes et enjeux de l'économie circulaire	51
Piloter une restructuration responsable	39	Principes et enjeux de l'agroécologie	51
Animer ses institutions représentatives du personnel	40	Rôle des entreprises dans la lutte contre les inégalités	52
Maîtriser les obligations sociales de l'entreprise	40	Les clés de l'analyse du cycle de vie d'un produit et quantification des impacts environnementaux	53
Formation de formateurs : les fondamentaux	41	Transformation durable des entreprises	54
Formation de formateurs : la boîte à outils du digital	42	Base de la réglementation liée au développement durable	55
Risques psychosociaux : mieux les comprendre pour les prévenir	43	Être pertinent dans son discours sur la transition énergétique	56
Des risques psychosociaux à la qualité de vie au travail	44	La décarbonisation dans le secteur aérien	57
La transformation digitale des directions des ressources humaines	44	Bilan Carbone : maîtriser les clés et appréhender sa revue	58
Actualité du droit social	45		
Rétention et engagement des équipes IT	45	<b>Immobilier</b>	
Rétention et engagement des équipes commerciales	46	BREEAM	59
Recrutement par approche directe	46	Certification environnementale - LEED V4	59
		Devenir assesseur BiodiverCity©	60
		Investissement immobilier : une modélisation efficace et fiable	61
<b>Responsabilité sociale d'entreprise</b>		Certification WELL	62
Du reporting RSE au reporting intégré : enjeux, perspectives et pratiques	47	Smart City : de quoi parle-t-on ?	62
Politiques et économie de l'énergie : panorama, techniques, marchés, politiques énergie climat	48		
Analyse de la performance environnementale des produits ou services et marketing durable	49		

# Métiers

<b>IT</b>			
Méthodologie Scrum pour Salesforce	63	Gestion des incidents de sécurité/ ISO 27035	81
Développement RPA - Outil UiPath	64	Formation CISA	82
		Privacy implementer	83
<i>Systèmes d'information</i>		GDPR : se préparer au règlement européen sur la protection de données	84
Les fondamentaux de l'IT expliqués aux financiers	65	Essentiels techniques de la SSI	85
Audit interne informatique	65	Sécu 1 - Fondamentaux de la SSI	86
Le contrôle interne informatique	66	Gestion cyber crise	87
Les clés de la gouvernance du SI	66		
SAM Academy : SAM Basic	67	<b>Contrôle interne</b>	
SAM Academy : SAM Advanced	67	Prévenir la fraude et la corruption	88
SAM Academy : SAM Editeur IBM	68	Contrôle interne et évolution des risques : appliquer les meilleures pratiques !	88
		Cartographie globale des risques et évolution des approches d'évaluation des risques	89
<i>Agilité - SAFe</i>		Intégration et mise en place des progiciels de gestion des risques, des contrôles et de conformité	90
Leading SAFe	69		
SAFe Product Manager/Product Owner	70	<b>Information financière</b>	
SAFe Scrum/XP	71	La communication entre les financiers et les opérationnels	91
SAFe Program Portfolio Management	72	Réduction des délais de clôture	91
SAFe Scrum Master	73	Les fondamentaux de la réglementation applicable aux sociétés cotées	92
SAFe Product Owner	74	Publier un document de référence soumis au visa de l'AMF	92
		Préparer son introduction en bourse	93
<i>Cybersécurité</i>		Fiabiliser son reporting consolidé	93
La cybersécurité	75	Réussir la transition aux IFRS	94
La lutte contre la cybercriminalité - Un enjeu d'entreprise	75	La présentation des états financiers en normes IFRS	94
Nouveaux risques et cybersécurité	76	Focus sur certaines normes IFRS	95
Introduction, sensibilisation, gestion de projets pci dss	77		
Droit de la sécurité informatique	78		
Formation Responsable du plan de continuité d'activité	79		
Gestion de crise IT/SSI	80		

Normes IAS 32/39 : concilier gestion des risques financiers et respect des normes comptables	95		
Traitement du goodwill et autres actifs	96		
La consolidation en IFRS	97		
Avantages et rémunération du personnel	98		
IFRS 15 - Nouvelle approche pour la comptabilisation du chiffre d'affaires	98		
Audit et comptabilité pour l'audit interne	99		
IFRS 16 - Contrats de location	100		
Processus de consolidation	101		
<b>Gestion</b>			
Tech Trends – The kinetic enterprise	102		
Améliorer la performance opérationnelle	102		
Fiabiliser les prévisions de trésorerie	103		
Risque de taux d'intérêt et risque de change	104		
Maîtriser ses coûts d'achats	105		
Diagnostic d'entreprise	106		
Modélisation : optimiser ses outils de reporting et de contrôle de gestion	107		
<b>Transaction</b>			
Road book de l'acquisition d'entreprise			
1. De l'origination au closing	107		
Road book de l'acquisition d'entreprise			
2. L'intégration de la cible	108		
Road book de la cession d'entreprise	108		
<b>Fiscalité</b>			
Crédit impôt recherche durable : préparer un dossier robuste			109
Contrôle fiscal informatisé (cfi)			109
Contrôles et contentieux fiscaux : anticiper et préparer			110
Actualité des contrôles et contentieux fiscaux			110
Les enjeux fiscaux de l'acquisition ou de la vente d'un immeuble			111
Prix de transfert : identifier et limiter les risques fiscaux			111
Maîtriser les opérations douanières			
Le passeport indispensable pour le commerce international			112
<b>Juridique</b>			
L'essentiel du droit des contrats			113
GDPR : se préparer au règlement européen sur la protection de données			114

# Les fondamentaux de la fonction RH

## Comprendre les bases de la fonction RH.

### Public

Toute personne souhaitant découvrir le métier des ressources humaines ou dans le cadre d'une prise de poste venant d'un métier différent.

### Animation

Les animateurs de ce module sont des experts dans le domaine de la gestion des ressources humaines.

### Pré-requis

Aucun .

### Le +

Un module pragmatique et opérationnel permettant de comprendre et de bien se préparer à la conduite du projet.

### Programme

Comprendre la GPEC et savoir appliquer les différentes étapes.

Recrutement.

Formation et développement des compétences.

L'évaluation de la performance et du potentiel.

Entretien de carrière avec un collaborateur.

Comment conseiller efficacement un manager.



1 jour

Code : RH-1

Tarif : 950 €

# Réussir ses négociations sociales (programme prenant en compte les ordonnances Macron)

## Comprendre le cadre juridique de la négociation collective. Connaître et mener les négociations obligatoires. Développer un dialogue social constructif.

### Public

Directeurs et responsables des ressources humaines, directeur et responsable des affaires sociales.

### Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en négociations sociales.

### Pré-requis

Aucun.

### Le +

Un module concret et un partage d'expériences avec un expert de la négociation sociale.

### Programme

Comprendre les niveaux de négociation et la spécificité du dialogue social français.

Identifier les interlocuteurs de la négociation : en présence et en l'absence d'organisations syndicales.

Connaître les négociations obligatoires et facultatives.

Conduire une négociation : initiative de la négociation, calendrier et réunions de négociations, procédures de consultation avec le CE et le CHSCT, clauses obligatoires/recommandées dans un accord, validation et dépôt de l'accord.

Gérer le conflit : anticiper les tensions sociales, faire face aux situations de blocage, déployer une cellule de crise, négocier et sortir du conflit.

Appliquer et faire évoluer les accords : articulation accord collectif/autres normes juridiques, information des salariés et des représentants du personnel, droit d'opposition, révision ou remise en cause des accords.



1 jour

Code : M-11

Tarif : 950 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Construire et manager le dialogue social au quotidien (programme prenant en compte les ordonnances Macron)

**Savoir identifier les champs d'action de chacune des instances représentatives du personnel.**

**Concevoir un plan d'actions et de pilotage des relations sociales.**

**Agir dans une négociation ou en situation de tension sociale.**

## Public

DG, DRH, directeurs de département ou de division, investisseur approchant ou « craignant » le contexte français.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est expert dans le domaine des relations sociales.

## Pré-requis

Management d'entreprise ou d'équipe.

## Le +

Les nombreux exercices de mises en situation.

## Programme

Considérer les différentes formes de représentation du personnel comme autant de partenariats à développer.

Comprendre les rôles et prérogatives de chacune des instances représentatives du personnel afin de bien identifier les champs spécifiques de chacune.

Le positionnement du manager de proximité dans les relations sociales.

Adopter les postures les mieux adaptées.

Les champs de la négociation et ou du dialogue social.

Analyser les positionnements des acteurs dans une négociation.

Etudier quelques négociations spécifiques : type NAO, accords internes, etc.



1 jour

Code : M-13

Tarif : 950 €

# Piloter une restructuration responsable (programme prenant en compte les ordonnances Macron)

**Comprendre le cadre juridique applicable aux opérations de restructuration.**

**Conduire une procédure d'information/consultation avec le CE et le CHSCT jusqu'à la validation/homologation par la Direccte.**

**Sécuriser votre projet de réorganisation en anticipant les éventuels points de litige.**

## Public

Directeurs et responsables des ressources humaines, directeur et responsable des affaires sociales.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en ingénierie sociale. Il a conduit de nombreuses réorganisations.

## Pré-requis

Aucun.

## Le +

Un retour d'expérience par des opérationnels ayant accompagné de nombreux projets de restructuration dans l'industrie et les services.

## Programme

Comprendre les outils de la négociation : accord de méthode, accord majoritaire, décision unilatérale. Informer et consulter le Comité d'entreprise et le CHSCT : modalités, délais, recours à l'expert, information à donner, clôture de la consultation.

Sécuriser le projet de réorganisation : le motif économique de licenciement, le reclassement interne et le reclassement à l'étranger, les critères d'ordre de licenciement, les catégories d'emploi.

Comprendre le rôle de l'administration du travail : procédure de validation et d'homologation, lettre de réserves.

Choisir et chiffrer les mesures sociales d'accompagnement (Livre I).

Construire le plan de communication interne/externe.



1 jour

Code : M-14

Tarif : 950 €

**Modalités pédagogiques :** formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation :** quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH :** toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Animer ses institutions représentatives du personnel (programme prenant en compte les ordonnances Macron)

Comprendre le rôle et les enjeux des différentes instances représentatives du personnel.  
Maîtriser le cadre de compétences des différentes instances et réussir leur animation dans le respect des contraintes légales.

## Public

Directeurs et responsables des ressources humaines, directeur et responsable des affaires sociales.

## Animation

L'animateur de ce module de formation connaît bien les différentes instances représentatives du personnel et est spécialisé en ingénierie sociale.

## Pré-requis

Aucun.

## Le +

Un module très concret lors duquel l'animateur partage un retour d'expérience très riche sur les situations réelles qu'il/elle a pu rencontrer.

## Programme

Identifier les différentes instances représentatives du personnel.

Déterminer et comprendre la compétence de chaque instance représentative du personnel.

Les réunions : fréquence, ordre du jour, sujets obligatoires.

Lister les documents obligatoires à fournir en tant qu'employeur.

Acquérir des méthodes d'animation.

Créer une dynamique de dialogue constructif.



1 jour

Code : M-15

Tarif : 950 €

# Maîtriser les obligations sociales de l'entreprise (programme prenant en compte les ordonnances Macron)

Identifier et décrire les principales obligations de droit du travail qui pèsent sur l'entreprise, les mettre en œuvre.

## Public

Managers et collaborateurs qui veulent maîtriser les fondamentaux du droit social.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en droit social.

## Pré-requis

Aucun.

## Le +

Un module synthétique pour appréhender les principales obligations sociales qui pèsent sur l'entreprise et organiser leur suivi.

## Programme

Identifier les principales obligations sociales récurrentes (négociations obligatoires, consultations des représentants du personnel, etc.).

Identifier les impacts des passages de seuil (11, 50, 300 salariés, etc.).

Evaluer les marges de manœuvre offertes par la législation sur la mise en place de certaines obligations.

Comprendre un contrôle URSSAF.

Fixer un calendrier de mise en œuvre et de suivi des principales obligations sociales.

Harmoniser au mieux le calendrier social et les impératifs opérationnels de l'entreprise.



0,5 jour

Code : M-8

Tarif : 550 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.



# Formation de formateurs : les fondamentaux

Maîtriser les concepts clés de la pédagogie en formation professionnelle. Intégrer et pratiquer les techniques d'animation de formation.

## Public

Toute personne devant ou désirant prendre en charge l'animation d'actions de formation ponctuelles ou récurrentes.

## Animation

Les animateurs Deloitte Conseil de ce module de formation sont des experts en pédagogie et en techniques d'animation. Ils auront plaisir à partager les meilleures pratiques opérationnelles de construction et d'animation de formations.

## Pré-requis

Aucun.  
Avoir déjà animé au moins une formation est un plus.

## Le +

De nombreuses mises en situation et l'occasion de recevoir des feedbacks détaillés sur sa propre prestation.

## Programme

### Jour 1

#### Mon rôle d'animateur

- L'environnement de formation, sa mise en place et son utilité.
- Distinguer la présentation de l'animation.
- Connaître le cycle de KOLB.
- La structure du module de formation (COMB, développement, conclusion).
- Constituer le groupe avec Maslow ou SCARF.

#### L'animation en pratique

- Premier exercice d'animation.
- Techniques de présentation de l'animateur.
- Deuxième exercice d'animation : la coanimation, la gestion du stress, saisir l'atmosphère du groupe, utiliser le questionnaire.

### Jour 2

#### L'animation en pratique (suite)

- Utiliser des supports visuels.
- Conduire une préparation efficace.
- Gérer les participants problématiques (l'échelle d'intervention).
- Troisième exercice d'animation : challenger ses participants, manier les anecdotes, améliorer la rétention d'information des participants, donner des instructions claires, savoir relâcher sa tension nerveuse.



2 jours

Code : M-17

Tarif : 1 500 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Formation de formateurs : la boîte à outils du digital

**Intégrer et expérimenter les nouveaux outils de communication digitale dans le domaine de l'ingénierie pédagogique et de l'animation.**

## Public

Formateurs souhaitant développer leurs connaissances dans l'utilisation ciblée des outils digitaux pour la conception et l'animation de parcours de formation.

## Animation

Les animateurs de ce module de formation sont des experts en tonicité pédagogique. Ils auront plaisir à partager les meilleures pratiques opérationnelles de construction et d'animation de formations distancielles.

## Pré-requis

Expérience dans la conception et/ou l'animation de parcours de formation.

## Le +

Une formation pragmatique pour utiliser de façon à la fois innovante et réaliste les nouveaux outils digitaux pour construire et animer des formations toniques en distanciel.

## Programme

Lister les avantages et les limites du digital.

Comprendre et décrire le rôle du formateur digital : une nouvelle façon de faire de la formation.

Identifier les outils du digital :

- une palette large à disposition du formateur : webinaires, podcasts, vidéos, moocs, e-learning, wiki, web 2.0, mobile learning, serious games, etc.
- choisir un outil adapté à son objectif : faire de la veille, se faire connaître, concevoir et partager son support,
- tester des outils.

Comprendre les particularités d'une webconférence/d'un webcast/d'une classe virtuelle, les distinguer du présentiel.

Tester des techniques d'animation distancielle, les points clés :

- gérer son temps,
- changer de rythme,
- synthétiser, illustrer ses propos,
- interpellier,
- mise en situation d'une séquence via un outil de formation distanciel.



**1 jour**

**Code : M-18**

**Tarif : 950 €**

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Risques psychosociaux : mieux les comprendre pour les prévenir

Acquérir les fondamentaux théoriques sur les RPS. Comprendre le lien entre RPS et travail réel. Expérimenter les apports d'une réflexion collective sur les RPS. S'inscrire dans une démarche de prévention.

## Public

Tout public.

## Animation

Après quinze années d'expérience opérationnelle et de management, l'animatrice de ce module est aujourd'hui formatrice et intervenante psychosociologue dans le domaine de la prévention des risques psychosociaux (RPS) et de l'amélioration de la qualité de vie au travail (QVT).

## Pré-requis

Aucun.

## Programme

Les fondamentaux des RPS :

- les contours : facteurs de risques, risques et atteintes à la santé ;
- focus réglementaire et législatif (textes de référence, responsabilités, DUERP, etc.) ;
- les niveaux de prévention : apports et limites ;
- le déplacement vers la prévention primaire.

Le lien entre le travail et les risques psychosociaux :

- les apports de la recherche en sciences humaines et sociales : tour d'horizon ;
- l'évolution historique du travail et ses impacts sur les conditions de réalisation du travail ;
- le travail entre prescrit et réel : quels sont les mécanismes qui préservent la santé au travail ?

Situations sensibles : mieux les repérer pour prévenir leur dégradation :

- indicateurs, signaux et indices ;
- les pratiques organisationnelles, relationnelles managériales à risque ;
- focus sur le harcèlement.

La prévention des RPS :

- les lacunes des approches-solutions ;
- la construction d'une approche dans son contexte de travail ;
- la prévention des RPS : un enjeu stratégique nécessairement long terme pour l'organisation.



1 jour

Code : RPS-1

Tarif : 950 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Des risques psychosociaux à la qualité de vie au travail

Connaître l'histoire et les évolutions des concepts de QVT et RPS, et les liens avec les mutations du travail.

S'initier aux disciplines de recherche et à leurs approches, en France et à l'international.

Expérimenter les apports d'une réflexion collective sur ces sujets.

Replacer les enjeux de QVT et de RPS au cœur d'une stratégie RSE long terme.

## Public

Professionnels RH, chargé(es) de QVT, chargé(es) de prévention des RPS, élus, délégués syndicaux, managers, comités de direction.

## Animation

Après quinze années d'expérience opérationnelle et de management, l'animatrice de ce module est aujourd'hui formatrice et intervenante psychosociologue dans le domaine de la prévention des risques psychosociaux (RPS) et de l'amélioration de la qualité de vie au travail (QVT).

## Pré-requis

Aucun.

## Programme

QVT & RPS : une histoire liée à la négociation du travail en France :

- des Trente Glorieuses à aujourd'hui – le contexte socio-historique du travail ;
- les mutations du travail dans les registres du faire, de l'avoir et de l'être ;
- de la souffrance au bien-être : bascule sans nuance ?

QVT & RPS à l'international : points communs et différences – approche comparée :

- Japon ;
- Canada/Québec ;
- Brésil ;
- Pays nord-européens, etc. (liste non exhaustive, fonction des travaux de recherche en cours dans les pays).

QVT & RPS : est-il possible de les articuler ?

- les enjeux communs aux deux périmètres ;
- l'encadrement réglementaire et législatif ;
- comment équiper les acteurs pour réapprendre à parler du travail : un enjeu stratégique pour le dialogue social ;
- restaurer un lien social de qualité dans une organisation : de la bonne intention à la véritable prise en compte des enjeux individuels et collectifs du travail.



1 jour

Code : RPS-2

Tarif : 950 €

# La transformation digitale des directions des ressources humaines

Mieux comprendre la transformation digitale en cours au sein des directions des ressources humaines.

## Public

Tout public.

## Animation

Les animateurs de ce module sont des experts des enjeux de la transformation digitale dans le domaine des RH.

## Pré-requis

Aucun.

## Le +

Un module pragmatique et opérationnel permettant de comprendre les impacts du digital sur la fonction RH.

## Programme

Du Talent Management à l'Employee Experience.

Génération Y et digitalisation, quels enjeux pour la fonction RH ?

Formation : les apprenants au cœur de la réflexion.

L'avènement du Core HR.

Recrutement : le digital au service du recruteur 3.0.

HR Analytics : après les paroles, enfin des actes ?

New Rewards : l'expérience salarié au cœur des nouvelles formes de rétribution.



1 jour

Code : HT-2

Tarif : 950 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Actualité du droit social

Actualiser ses connaissances en droit social au regard des évolutions législatives, réglementaires et jurisprudentielles. Assurer une veille juridique.

## Public

Cette formation est destinée aux dirigeants, RRH, DRH, juristes, responsables du personnel, responsables paie.

## Animation

L'animateur de ce module est un avocat expert en droit social.

## Pré-requis

Bases en droit social.

## Le +

Un module pragmatique et opérationnel permettant de maintenir ses connaissances et d'échanger entre professionnels.

## Programme

Décryptage de l'actualité législative, réglementaire et jurisprudentielle.

Approfondissement des connaissances sur un thème spécifique.

Le programme détaillé sera communiqué préalablement à chaque session en fonction de l'actualité en droit social.



1 jour

Code : M-19

Tarif : 950 €

# Rétention et engagement des équipes IT

Mieux appréhender le recrutement, l'intégration et la rétention des équipes IT.

## Public

DSI, RSSI, CTO, Manager IT, Project Manager, RH.

## Animation

Une formation animée par un opérationnel, spécialiste du recrutement, de l'intégration et de la rétention des équipes IT. Une pédagogie tonique, fondée sur le retour d'expérience des entretiens avec les candidats.

## Pré-requis

Aucun.

## Le +

Un module pragmatique et opérationnel permettant de comprendre les enjeux et les leviers de l'engagement et de la rétention des collaborateurs à travers des cas concrets.

## Programme

Mesurer le niveau de motivation de ses collaborateurs.

Comprendre les leviers de motivation et d'engagement de ses collaborateurs.

Communiquer les bons messages au bon moment.

Identifier les postes à risque pour l'entreprise et anticiper le besoin.



1 jour

Code : M-20

Tarif : 950 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Rétention et engagement des équipes commerciales

Mieux appréhender le recrutement, l'intégration et la rétention des équipes commerciales.

## Public

Directeurs des ventes, chefs des ventes, managers commerciaux, directeurs d'agences, responsables de secteur, RH.

## Animation

Une formation animée par un opérationnel, spécialiste du recrutement, de l'intégration et de la rétention des effectifs commerciaux. Une pédagogie tonique, fondée sur l'expérience de terrain.

## Pré-requis

Aucun.

## Le +

Un module pragmatique et opérationnel permettant de comprendre les enjeux et les leviers de l'engagement et de la rétention des collaborateurs à travers des cas concrets.

## Programme

Mesurer le niveau de motivation de ses collaborateurs.

Comprendre les leviers de motivation et d'engagement de ses collaborateurs.

Communiquer les bons messages au bon moment.

Faire grandir les collaborateurs.

Gérer la communication autour du turnover des collaborateurs.



1 jour

Code : M-21

Tarif : 950 €

# Recrutement par approche directe

Mieux appréhender les processus de recrutement, d'intégration et de rétention des effectifs.

## Public

DRH, RRH, responsables de recrutements, chargés de recrutement.

## Animation

Une formation animée par un opérationnel, spécialiste du recrutement, de l'intégration et de la rétention des effectifs. Une pédagogie tonique, fondée sur l'expérience de la chasse moderne.

## Pré-requis

Aucun.

## Le +

Un module pragmatique et opérationnel permettant de comprendre les enjeux et les leviers du recrutement moderne, notamment sur les profils pénuriques. Immersion au sein des équipes et mise en œuvre pratique (+1 jour 700 € HT).

## Programme

Qu'est-ce que la chasse moderne ?

Recrutement 3.0, usages et best practices.

Chercher, trouver et capter les talents.

De l'identification à la conversion.

Le recrutement au quotidien et dans la durée.



2 jours

Code : M-22

Tarif : 1 500 €

**Modalités pédagogiques :** formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation :** quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH :** toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Du reporting RSE au reporting intégré : enjeux, perspectives et pratiques

Identifier les enjeux, les perspectives, les pratiques et les outils de pilotage de la performance globale. Intégrer le contexte réglementaire de reporting RSE en France et en Europe. Surmonter les difficultés de mise en place d'un reporting extra-financier pertinent, fiable et utile.  
Cerner la notion de reporting intégré.

## Public

Responsables RSE ou développement durable, responsables de la communication institutionnelle et financière, responsables du pilotage de la performance au sein des RH, de la DAF, des opérations.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en RSE.

## Pré-requis

Connaissance générale de la RSE.

## Le +

Approche pragmatique du reporting RSE et du reporting intégré, proposition d'outils et conseils concrets.

## Programme

Renforcer et fiabiliser son reporting RSE :

- Les textes fondamentaux de la RSE (ISO 26000, Pacte mondial, OCDE, etc.).
- Les principaux référentiels internationaux de reporting RSE (dont Global Reporting Initiative & SASB).
- Le cadre réglementaire en France (Loi Grenelle 2) et en Europe (Directive et ses perspectives, code allemand, etc.).
- Les acteurs de l'information RSE et l'évolution de leurs pratiques et attentes.
- Mettre en place un reporting RSE pertinent et fiable : enjeux et réflexes à avoir.

Passer à un reporting intégré :

- Le cadre normatif et l'état des réflexions de place..
- Les pratiques actuelles et les défis à relever.
- Les étapes possibles vers un reporting intégré.
- Le reporting intégré comme vecteur de mobilisation interne autour d'une stratégie de développement durable.



0,5 jour

Code : IDD-3

Tarif : 550 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Politiques et économie de l'énergie : panorama, techniques, marchés, politiques énergie climat

Se construire une vision large des enjeux de l'énergie aujourd'hui et demain.

## Public

Directions de la stratégie, des achats, du développement durable, de l'environnement.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en économie de l'énergie, politiques énergie et climat.

## Pré-requis

Aucun.

## Programme

Etudier les grands équilibres, les grands enjeux internationaux et les modèles énergétiques.

Identifier les politiques énergie et climat dans le monde, en Europe et en France :

- objectifs des politiques (COP27, paquet énergie de l'UE, loi Transition énergétique, etc.) ;
- principaux mécanismes mis en place ;
- changements majeurs des grands équilibres depuis 5 ans.

Le pétrole et les biocarburants :

- chaîne de valeur du pétrole, de l'exploration production à la vente des produits pétroliers aux consommateurs finaux ;
- les biocarburants : ressources, procédés de production, débouchés.

Le gaz naturel : l'énergie fossile de la transition énergétique ?

Le charbon : désinvestissement dans le charbon et crise des entreprises du secteur.

L'électricité et le chauffage individuel : production d'électricité (nucléaire, fossiles, renouvelables), transport et distribution, marchés et formation des prix, crise du marché européen de l'électricité, etc.

Mesurer les impacts environnementaux des différentes énergies fossiles : gaz à effet de serre, autres impacts.

Evaluer les impacts sociétaux de l'énergie : précarité énergétique, nouveaux modes de consommation, etc.



3 jours

Code : IDD-4

Tarif : 2 050 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.



# Analyse de la performance environnementale des produits ou services et marketing durable

Comprendre les enjeux du marketing durable.  
Transformer les avantages environnementaux d'un produit ou service en différenciation marketing.

## Public

Toute personne impliquée dans le cycle de vie d'un produit ou service, de sa conception à sa vente : stratégie, R&D, marketing, fonctions commerciales, communication, HSE, etc.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en marketing durable, quantification environnementale, écoconception.

## Pré-requis

Aucun.

## Le +

Une approche concrète des liens forts à établir entre le marketing et le développement durable.

## Programme

Définir le marketing durable :

- Emergence du concept et tentative de définition,
- Marketing durable, développement durable et amélioration continue,
- Quels bénéfices attendre du marketing durable ?
- Comment intégrer le marketing durable dans une entreprise ?

Explorer le concept de l'écoconception :

- Comment intégrer la prise en compte des impacts environnementaux dès les premières phases de la conception d'un produit ou service ?
- Quelques modalités possibles d'application pratique de l'écoconception.

Déterminer la quantification des impacts

environnementaux des produits et des services :

- Principes généraux de la quantification des impacts environnementaux.
- Quelques exemples de quantification : analyse de cycle de vie (ACV), empreinte environnementale, empreinte carbone, empreinte eau, etc.
- Cas particulier de l'analyse de cycle de vie : principes, normes en vigueur (ISO 14040), bonnes pratiques (ILCD handbook).
- Exemples d'application de l'ACV.

Mettre en place une communication responsable :

- Normes existantes (ISO 14020).
- Mettre en avant les avantages environnementaux sans être accusé de « green washing ».
- Cas particuliers des écolabels, des standards professionnels et autres types de communication spécifique (Product environmental footprint category rule (PEFCR), Environmental product declaration (EPD), etc.).
- Quelques exemples de réussites.



2 jours

Code : IDD-5

Tarif : 1 500 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Changement climatique et stratégie climat des entreprises

Identifier les enjeux de l'adaptation au changement climatique.  
Expliquer les types de risques et les approches stratégiques possibles.  
Identifier les pistes les plus pertinentes pour définir une stratégie énergie/climat adaptée à son entreprise.

## Public

Directions de la stratégie, des achats, du développement durable, de l'environnement.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en élaboration et déploiement de stratégies environnementales et énergétiques.

## Pré-requis

Aucun.

## Le +

Un module efficace pour comprendre en une journée les leviers concrets à mettre en place pour adapter son entreprise au changement climatique et identifier les opportunités associées.

## Programme

Connaître les fondamentaux des impacts du changement climatique pour les entreprises :

- les principes généraux ;
- les raisons de s'engager ;
- les méthodes de reporting (recommandations de la TCFD, Emissions Scopes 1, 2 et 3) et de fixation d'objectifs (y.c. science-based targets) ;
- les grands types de mesures ;
- la gestion de l'incertitude.

Intégrer le cadre sociétal, réglementaire et normatif :

- les attentes de la société civile (y compris ONG, actionnaires, institutions de financement) ;
- engagements internationaux (post-COP21) et dispositions réglementaires actuelles ;
- les tendances d'évolution.

Tester des approches possibles au niveau des entreprises :

- risques, impacts, et opportunités préidentifiés dans certains secteurs économiques ;
- connaître quelques exemples marquants d'entreprises ayant déjà vu leur business model significativement touché par le risque climatique ;
- analyser les stratégies mises en œuvre par les entreprises.



1 jour

Code : IDD-6

Tarif : 950 €

# La biodiversité et les activités de l'entreprise

Comprendre les enjeux de la biodiversité.  
Identifier les risques et les opportunités business, au-delà des contraintes réglementaires actuelles et à venir.

## Public

Directions stratégie, marketing, recherche et développement, achats, logistique, développement durable et environnement.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en élaboration et déploiement de stratégies environnementales.

## Pré-requis

Aucun.

## Le +

Un module pragmatique pour construire un lien entre les activités de l'entreprise et la biodiversité.

## Programme

Cerner les fondamentaux de la biodiversité :

- les différentes dimensions de la biodiversité, la biodiversité « remarquable » et « ordinaire », les types de liens (dépendances, impacts) ;
- la biodiversité, au-delà d'un enjeu uniquement environnemental : sécurisation de la chaîne de valeur et des approvisionnements, ancrage territorial, risques de réputation, sources d'innovation produits et services ;
- les stratégies biodiversité européennes et françaises et le rôle des acteurs économiques.

Intégrer le cadre réglementaire et normatif : présentation générale des structures et dispositions actuelles et des tendances d'évolution.

Analyser les stratégies mises en œuvre par différentes typologies d'entreprises :

- celles qui sont dépendantes de la biodiversité ;
- celles qui ont un impact direct sur la biodiversité, et en particulier la destruction de celle-ci ;
- celles qui peuvent avoir une influence indirecte sur la biodiversité.



1 jour

Code : IDD-7

Tarif : 950 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Principes et enjeux de l'économie circulaire

Proposer un nouvel outil pédagogique et ludique pour sensibiliser les participants sur les enjeux de l'économie circulaire, grâce à un exercice de co-construction collaboratif, amusant et dynamique. Cette formation est faite sous format de « jeu » pour répondre à l'ambition de la formation d'être interactive et participative.

## Public

Les collaborateurs de votre organisation.

## Animation

Les animateurs de ce module sont des experts sur les différentes thématiques abordées au cours de cette formation.

2 animateurs pour 12-14 personnes.

## Pré-requis

Aucun.

## Programme

Introduction de notre modèle économique et de ses problématiques puis du concept de l'économie circulaire.

Mises en situation sur des problématiques rencontrées par des acteurs du privé et exemples concrets.

Introduction et définition des différents concepts couverts par l'économie circulaire (écoconception, réemploi, réparation) et présentation de business modèles circulaires.

Consolidation des connaissances et prise de recul sur le concept de l'économie circulaire.

## Déroulé :

- 40 minutes d'introduction aux concepts.
- 1h30 de conduite de jeu et théorie.
- 20 minutes de restitution.

Format Interactif et ludique, basé sur le retour d'expérience des consultant.es dans le secteur.

Lors de cette formation, les participants réfléchissent en groupe aux défis à relever aux différentes étapes de cycle de vie d'un produit.



2,5 heures

Code : IDD-10

Tarif : sur demande

# Principes et enjeux de l'agroécologie

Appréhender la complexité du monde agricole et agro-alimentaire et les interdépendances entre les différents enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux.

## Public

Les collaborateurs de votre organisation.

## Animation

Les animateurs de ce module sont des experts sur les différentes thématiques abordées au cours de cette formation.

2-3 animateurs pour 12-14 personnes.

## Pré-requis

Aucun.

## Programme

Rappel du fonctionnement d'une plante.

Histoire de l'agriculture.

Structuration du monde agricole et agro-alimentaire.

Grands enjeux du monde agricole et pistes d'action pour y répondre.

Exemples de projets concrets.

## Déroulé :

- 1 heure de théorie.
- 1 heure de mini-fresque sur les enjeux.
- 1 heure de débrief des enjeux, solutions et exemples de projets concrets.

Interactif et collaboratif, avec une séquence type « fresque » en milieu de séance.

En collaborant autour d'une fresque sur un enjeu spécifique (pesticides ou importation de soja/ déforestation), les participants réfléchissent aux interdépendances entre différents enjeux et esquissent des solutions.

Testé et approuvé par une communauté d'ingénieurs agro.



0,5 jour

Code : IDD-11

Tarif : sur demande

**Modalités pédagogiques :** formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation :** quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH :** toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Rôle des entreprises dans la lutte contre les inégalités

Les inégalités sociales sont de plus en plus marquées dans notre société. Certains publics vulnérables n'ont notamment pas accès aux biens et services fondamentaux. La responsabilité de l'Etat, des associations et des individus dans cette lutte contre les inégalités sociales n'est plus à prouver. L'objectif de cette formation est de montrer que les entreprises ont également un fort rôle à jouer, notamment en mettant en place des offres inclusives permettant de rendre leurs produits et services accessibles au plus grand nombre, dans une logique gagnant-gagnant : ces nouveaux modèles permettent d'allier performance économique et réponse à des défis sociaux structurants.

## Public

Les collaborateurs de votre organisation.

## Animation

Les animateurs de ce module sont des experts sur les différentes thématiques abordées au cours de cette formation.

2 animateurs pour 12-14 personnes.

## Pré-requis

Aucun.

## Programme

Découvrir l'état des lieux des inégalités de revenus, de patrimoine et d'accès dans le monde.

Comprendre le rôle de l'entreprise dans la lutte contre les inégalités.

Identifier les leviers d'actions de l'entreprise.

## Déroulé :

- 1 heure de théorie.
- 1 heure d'études de cas.
- 30 minutes de restitution.

**Format :** interactif et ludique, basé sur le retour d'expérience des animatrices dans le secteur.

En construisant une offre à destination d'un public vulnérable, les participants réfléchissent en groupe aux défis à relever aux différentes étapes de la chaîne de valeur de l'entreprise et aux solutions envisageables pour les adresser.



0,5 jour

Code : IDD-12

Tarif : sur demande

**Modalités pédagogiques :** formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation :** quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH :** toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Les clés de l'analyse du cycle de vie d'un produit et quantification des impacts environnementaux

Face à l'urgence écologique, de nombreux acteurs se mobilisent, avec des objectifs différents : pouvoirs publics, ONG, investisseurs, entreprises, producteurs, etc. Différentes méthodes d'évaluation d'impacts environnementaux ont été développées pour répondre à leurs objectifs.

Cette formation a pour objectif de débroussailler la jungle des méthodes de quantification d'impacts environnementaux, avec un focus particulier sur l'analyse du cycle de vie (ACV), et avec des clés de lecture pour avoir un regard critique sur les résultats d'impacts environnementaux en général.

## Public

Les collaborateurs de votre organisation.

## Animation

Les animateurs de ce module sont des experts sur les différentes thématiques abordées au cours de cette formation.

2 animateurs pour 12-14 personnes.

## Pré-requis

Aucun.

## Programme

Comprendre les principes fondamentaux de la quantification d'impacts environnementaux.

Découvrir le panorama des méthodes existantes de quantification d'impacts environnementaux.

Comprendre les bases, le déroulé et les applications de l'analyse du cycle de vie (ACV), méthode « socle » en développement durable.

Acquérir les clés pour comprendre les enjeux d'une évaluation, les paramètres dimensionnants, et pour avoir un regard critique sur les résultats.

## Déroulé :

- 45 minutes : principes et panorama des méthodes de quantification d'impacts environnementaux.
- 2h15 : focus sur l'ACV, y compris étude de cas interactif.

## Format :

- Restitution descendante de contenus.
- Moments ludiques et interactifs en groupe pour s'approprier les divers concepts.
- Retours d'expérience et/ou partage de point de vue des participants.



0,5 jour

Code : IDD-13

Tarif : sur demande

**Modalités pédagogiques :** formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation :** quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH :** toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Transformation durable des entreprises

En 2022, l'ensemble des secteurs font face à l'impératif de la transition écologique. A l'occasion de la publication de son dernier rapport en 2022, le GIEC appelait à la mobilisation immédiate des acteurs économiques qui permettrait de « réduire radicalement les émissions et stimuler l'innovation ».

Face à l'urgence, les problématiques de développement durable s'imposent progressivement comme des enjeux majeurs pour les entreprises. En effet, alors qu'elle a longtemps été traitée séparément des considérations économiques, la RSE évolue pour s'intégrer pleinement aux stratégies de développement, et ainsi consolider la transformation durable des entreprises vers des modèles d'affaires responsables.

## Public

Les collaborateurs de votre organisation.

## Animation

Les animateurs de ce module sont des experts sur les différentes thématiques abordées au cours de cette formation.

2 animateurs pour 12-14 personnes.

## Pré-requis

Aucun.

## Programme

Rappeler l'urgence environnementale et sociale et le rôle des entreprises dans la transition.

Définir la transformation durable des entreprises et l'évolution des grands concepts autour la RSE, depuis la genèse jusqu'aux modèles de l'entreprise de demain.

Présenter les outils à disposition pour placer la transformation durable au cœur de la stratégie d'entreprise.

## Déroulé :

- 45 minutes : l'urgence socio-environnementale
- 1h15 : la transformation durable, quésaco ?
- 45 minutes : les outils à disposition

## Format :

- Restitution descendante de contenus.
- Retours d'expérience des participants.
- Partage de points de vue et débats sur des sujets d'actualité.



0,5 jour

Code : IDD-14

Tarif : sur demande

**Modalités pédagogiques :** formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation :** quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH :** toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Base de la réglementation liée au développement durable

Une formation pour maîtriser la réglementation environnementale. Donner une base de connaissances et d'outils pour maîtriser et mieux appréhender les sujets réglementaires liés au développement durable. La réglementation environnementale étant en perpétuelle évolution, il est important d'en connaître les rouages pour mieux la comprendre. Cette formation ne vise donc pas à présenter une liste de réglementations mais de donner les réflexes et les outils pour comprendre et suivre dans son évolution toute réglementation environnementale. Une vision globale avec des exemples de réglementations sont aussi présentés.

## Public

Les collaborateurs de votre organisation.

## Animation

Les animateurs de ce module sont des experts sur les différentes thématiques abordées au cours de cette formation.

2 animateurs pour 12-14 personnes.

## Pré-requis

Aucun.

## Programme

Présentation des mécanismes réglementaires français et européens (institutions, procédure législative, promulgation).

Présentation des relations entre réglementations nationales, européennes et internationales.

Introduction aux outils clés pour trouver un texte réglementaire, l'interpréter, comprendre son contexte, etc.

Introduction des grandes réglementations environnementales françaises et européennes (contexte et exemples concrets).

## Déroulé :

- 10 minutes : introduction.
- 2h15 : théorie.
- 30 minutes : étude de cas.
- 15 minutes : restitution et conclusion.

## Format :

- Restitution descendante de contenus.
- Retours d'expérience des participants.
- Partage de points de vue et débats sur des sujets d'actualité.



0,5 jour

Code : IDD-15

Tarif : sur demande

**Modalités pédagogiques :** formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation :** quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH :** toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Être pertinent dans son discours sur la transition énergétique

Les entreprises sont aujourd'hui en première ligne de la transition environnementale et sociale. Pressions réglementaires, réputationnelles, hypervigilance des parties prenantes, elles sont régulièrement interpellées sur leurs actions et engagements. Comment se transformer pour répondre à l'urgence écologique tout en maintenant l'équilibre économique de l'entreprise ? La clé : des schémas collaboratifs de dialogue et de co-construction avec leurs parties prenantes. Fondées sur des causes communes, ces dynamiques permettent d'accélérer la transition des entreprises et de renforcer la pertinence des actions qu'elles mènent.

## Public

Les collaborateurs de votre organisation.

## Animation

Les animateurs de ce module sont des experts sur les différentes thématiques abordées au cours de cette formation.

2 animateurs pour 12-14 personnes.

## Pré-requis

Aucun.

## Programme

Appréhender le concept de parties prenantes.

Comprendre ce qu'est une stratégie de dialogue parties prenantes.

Appréhender la méthodologie d'accompagnement pour la définition et mise en place de stratégie de dialogue parties prenantes.

Adopter les bons réflexes en matière de sollicitation des parties prenantes.

Identifier les équipes qui travaillent sur ces sujets en cas de besoin.

## Déroulé :

- 15 minutes : les parties prenantes quesako ?
- 30 minutes : pourquoi les entreprises doivent dialoguer avec leurs parties prenantes ?
- 30 minutes : comment faire une stratégie de dialogue parties prenantes ?
- 15 minutes : quelles sont nos missions clients sur ces sujets ?
- 30 minutes : cas pratique.
- 10 minutes : qui travaille sur ces sujets ?
- 5 minutes : pour aller plus loin.

## Format :

- Restitution descendante de contenus.
- Retours d'expérience des participants.
- Partage de points de vue et débats sur des sujets d'actualité.



0,5 jour

Code : IDD-16

Tarif : sur demande

**Modalités pédagogiques :** formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation :** quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH :** toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.



# La décarbonisation dans le secteur aérien

La décarbonisation du secteur aérien est un enjeu clé, surtout dans les géographies où il n'existe pas un autre moyen pour faire des déplacements, et compte-tenu de l'augmentation inévitable du trafic dans certaines régions. La formation permettra connaître le cadre de production de carburants durables pour l'aviation (Sustainable Aviation Fuels), qui restent comme le levier principal pour décarboner le trafic aérien.

## Public

Les collaborateurs de votre organisation.

## Animation

Les animateurs de ce module sont des experts sur les différentes thématiques abordées au cours de cette formation.

2 animateurs pour 12-14 personnes.

## Pré-requis

Aucun.

## Programme

Sensibiliser et diffuser des connaissances sur les grands défis de l'industrie et sur la complexité de ce sujet.

Comprendre les critères qu'encadrent la production de SAF, pour évaluer le potentiel au niveau régional et local.

Connaître les technologies principales de transformation des entrants pour produire SAF.

Identifier la concurrence, barrières et défis principaux pour produire des carburants durables et propres.

## Déroulé :

- 15 minutes : contexte de l'aviation.
- 45 minutes : contexte de la décarbonation du secteur.
- 45 minutes : activité ludique et discussion.
- 15 minutes : retour de la formation et des réflexions finales.

## Format :

- Restitution descendante de contenus.
- Retours d'expérience des participants.
- Partage de points de vue et débats sur des sujets d'actualité.



0,5 jour

Code : IDD-17

Tarif : sur demande

**Modalités pédagogiques :** formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation :** quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH :** toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Bilan Carbone : maîtriser les clés et appréhender sa revue

Le Bilan Carbone devient de plus en plus précis et complexe, notamment avec l'obligation de reporting sur le Scope 3 (émissions en amont et en aval de la chaîne de valeur). Nos travaux en tant qu'OTI sur la revue de Bilan Carbone vont gagner en volume et en complexité au fil des années. La formation a pour but de permettre aux équipes qui interviennent sur des missions d'audit extra-financier d'avoir tous les éléments pour appréhender la revue du Bilan Carbone.

## Public

Les collaborateurs de votre organisation.

## Animation

Les animateurs de ce module sont des experts sur les différentes thématiques abordées au cours de cette formation.

2 animateurs pour 12-14 personnes.

## Pré-requis

Aucun.

## Programme

Former les collaborateurs qui interviennent sur les missions de vérification extra-financières au Bilan Carbone.

La 1<sup>re</sup> partie se concentre sur la description exhaustive du Bilan Carbone (méthodologies, périmètre, calculs, enjeux transverses) tandis que la 2<sup>e</sup> partie met l'accent sur les bonnes pratiques pour l'auditer (enjeux de matérialité, approche, revue critique).

## Deux sessions de 3 heures :

- Une 1<sup>re</sup> partie pour comprendre ce qu'est le Bilan Carbone.
- Une 2<sup>e</sup> session pour appréhender sa revue.

## Format :

- Restitution descendante de contenus.
- Etude de cas d'un Bilan Carbone d'un acteur industriel.
- Retours d'expérience des participants.
- Partage de points de vue et débats sur des sujets d'actualité.



2 x 0,5 jour

Code : IDD-18

Tarif : sur demande

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# BREEAM

## Maîtriser les principes fondamentaux de la certification BREEAM.

### Public

Personnes souhaitant découvrir la certification BREEAM.

### Animation

Arnaud Chevillat est ingénieur en thermique et BREEAM International Assessor.

### Pré-requis

Aucun.

### Le +

Cette formation (en français) permet de comprendre les enjeux de la certification BREEAM et de se préparer à la formation diplômante BREEAM (3 jours).

### Programme

Présentation générale de la labellisation et de ses déclinaisons. Indication des autres labellisations similaires.

Quelles sont les thématiques globales abordées et leurs objectifs ?

Revue des différents crédits et des preuves nécessaires.

Présentation des niveaux de performance atteignables et des seuils de performance obligatoires.

Explication des équivalences possibles de normes applicables.



1 jour

Code : IDD-1

Tarif : 950 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Certification environnementale - LEED V4

## Comprendre les enjeux et les exigences de la certification LEED et utiliser la dernière version du référentiel LEED V4.

### Public

Personnes impliquées dans les projets de construction durable, et/ou souhaitant maîtriser les principes fondamentaux de la certification LEED, et/ou souhaitant préparer l'examen LEED Green Associate sur la version V4 du référentiel.

### Animation

L'animateur est certifié LEED AP MRICS et participe depuis près de 10 ans à des projets de certification LEED en France à l'international. Il a notamment pris part à la certification des premiers projets mondiaux certifiés LEED V4.

Le coanimateur est certifié LEED AP et a une connaissance confirmée du référentiel LEED V4 et une expérience avérée sur les premiers projets certifiés sous la nouvelle version de ce référentiel.

### Pré-requis

Aucun.

### Programme

Intégrer les principes généraux du système d'évaluation LEED :

- reconnaître les spécificités et les différences de chaque référentiel (ID+C, BD+C, EBOM) ;
- connaître les exigences crédit par crédit et identifier les principaux écueils lors de l'application du référentiel en France et en Europe ;
- identifier les synergies entre BD+C/EBOM crédits ;
- maîtriser le processus de certification et les outils mis à disposition (Leedonline, calculateurs) par l'USGBC ;
- se familiariser avec les réglementations et les seuils de performance exigés ;
- connaître les stratégies gagnantes.

Mettre en œuvre les nouvelles exigences :

- étudier l'ensemble des catégories de crédit du référentiel LEED : objectifs, concepts et exigences par crédit et prérequis ;
- définir les principaux changements induits par la mise en place de la nouvelle version du référentiel LEED V4.

Se former à l'examen LEED Green Associate (GA) ou LEED AP :

- inscription ;
- préparation à l'examen.



1 jour

Code : IDD-2

Tarif : 950 €

## Maîtriser les principes fondamentaux du label BiodiverCity®.

### Public

Cette formation est destinée aux candidats assesseurs à leur futur rôle de garant du référentiel et de conseil auprès des maîtres d'ouvrage souhaitant labelliser leur projet.

### Animation

Olivier Lemoine, écologue et membre fondateur du label BiodiverCity et Arnaud Chevillat, auditeur du label.

### Pré-requis

Ecologue sélectionné sur CV par le CIBI.

### Le +

Cette formation (en français) permet de comprendre les enjeux de la certification BiodiverCity® et de se préparer à l'examen diplômant.

### Programme

Introduction du sujet : la biodiversité urbaine, le label, le rôle de l'écologue.

Le contexte d'application : éléments de conduite de projet en immobilier et bâtiment.

Présentation du référentiel BiodiverCity® :

- la démarche générale ;
- la logique : contenu, outils, notation, étiquette, logiciel, etc.
- outils d'accompagnement et d'évaluation ;
- axe 1 : évaluer l'engagement, la connaissance ;
- axe 2 : évaluer le projet, le parti écologique ;
- axe 3 : modélisation du potentiel écologique ;
- axe 4 : évaluer les aménités et services rendus ;
- le rôle de l'écologue : mettre le bon contenu biodiversité dans le projet ;
- la dimension technique : mettre de la biodiversité dans le bâti ;
- la dimension sociale : les aménités (culturelles, sociales, de confort urbain, etc.) la valeur ajoutée ;
- la notation face au projet réel, les seuils à viser, les actions leviers.

La récupération progressive de preuves solides.

le dossier de demande de labellisation, le contrôle à la livraison (check list).

Constitution des dossiers.

Le rôle du vérificateur et le processus de contrôle : phase conception et phase réalisation.

Le CIBI : présentation de l'association, attentes vis-à-vis des assesseurs.

Mise en pratique, échanges.

Examen QCM.



**2 jours**

**Code : BIO-1**

**Tarif : 1 700 €**



**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Investissement immobilier : une modélisation efficace et fiable

Etre en mesure d'utiliser les techniques de la modélisation financière pour sécuriser les prises de décision et la visibilité du projet.

## Public

Asset Managers et/ou professionnels de l'immobilier.

## Animation

Les animateurs de ce module de formation sont des experts en modélisation et des spécialistes du secteur de l'immobilier.

## Pré-requis

Aucun.

## Le +

Formation construite autour de plusieurs ateliers pratiques permettant une montée en compétence opérationnelle.

## Programme

### Jour 1

Maîtriser les principes fondamentaux : rappel.

- Déterminer l'objectif d'une évaluation.
- Principes fondamentaux et terminologie.
- Processus de la modélisation.

Analyser plusieurs hypothèses de modélisation : étude de cas.

- Présentation de l'étude de cas et de son contexte.
- Application #1 : valorisation d'un actitype dans un scénario de base avec poursuite d'usage sans vacance.
- Application #2 : valorisation d'un actitype dans un scénario alternatif avec poursuite d'usage et anticipation d'une vacance locative.
- Application #3 : valorisation d'un actitype dans un scénario alternatif avec poursuite d'usage et anticipation d'une vacance locative et prise en compte de travaux de restructuration.
- Application #4 : valorisation d'un actitype dans un scénario alternatif avec changement d'usage et restructuration *ad hoc*.

### Jour 2

Appliquer les techniques de modélisation : construire son modèle et déterminer le prix de la transaction.

- Apprécier l'opportunité présentée par un investissement.
- Déterminer les primes et décotes applicables.
- Rapprocher les résultats des différentes méthodes mises en œuvre et conclure sur une valeur.
- Estimer le prix de la transaction.

Comparer, arbitrer entre plusieurs modèles :

- présenter son projet ;
- critiquer les résultats d'un modèle, d'un scénario ;
- compare les résultats des différents ateliers ;
- sensibiliser sur les possibilités.



1,5 jour

Code : PE-18

Tarif : 1 100 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Certification WELL

## Comprendre les objectifs de la certification WELL et les implications pour les projets de construction et toutes les parties prenantes concernées.

### Public

Les personnes impliquées dans un projet tertiaire avec des objectifs ambitieux sur les axes santé et bien-être des utilisateurs et/ou qui souhaitent mieux comprendre les principes de la certification WELL et ses exigences et/ou se préparer à l'examen professionnel accrédité WELL.

### Animation

L'animatrice est certifiée WELL AP et a connaissance de WELL 1 et des programmes pilotes. Elle conseille les équipes de conception et de construction en matière de conformité WELL.

### Pré-requis

Aucun.

### Programme

Comprehension de la certification WELL Building :

- Contexte de la santé et du bien-être dans le bâtiment.
- Présentation de l'International WELL Building Institute.
- Structure de la certification standard WELL building.
- Expliquer en profondeur les concepts WELL (chapitres) et les exemples de crédits.
- Démonstration de la certification WELL en ligne.
- Les interactions entre WELL et d'autres certifications de bâtiments verts.
- Comprendre les équivalences en Europe et les Chemins d'Adhésion Alternatifs.
- Comment passer l'examen WELL AP ; conseil et expérience.



1 jour

Code : PE-19

Tarif : 950 €

# Smart City : de quoi parle-t-on ?

## Sensibiliser les collaborateurs aux grands enjeux de la Smart City.

### Public

Toute personne souhaitant mieux comprendre la Smart City.

### Animation

Les animateurs de ce module sont des experts des enjeux de la Smart City.

### Pré-requis

Aucun.

### Le +

Un module pragmatique et opérationnel permettant de mieux comprendre la Smart City et ses enjeux.

### Programme

Mise en contexte des principaux enjeux de la Smart City :

- définition de la Smart City et présentation des composantes de la Smart City ;

- focus sur le volet mobilité et ses impacts sur l'organisation urbaine : nouvelles tendances de mobilité, hubs multimodaux et transformation des véhicules (silencieux, électriques, autonomes, connectés, partagés, etc.) ;
- mise en relief du rôle des infrastructures dans l'organisation d'une Smart City.

Présentation d'initiatives en matière de Smart City en France et à l'international.

Présentation du marché de la Smart City et métiers :

- partage de l'estimation du marché de la Smart City à horizon 2030 ;
- présentation des acteurs économiques et de leur positionnement sur les grandes composantes de la Smart City.

Le rôle de la data dans la Smart City :

- initiatives Open Data et tendances Big Data ;
- vers un nouveau modèle de coopération et de dialogue ;
- présentation des grands acteurs de la donnée dans la Smart City et leur positionnement sur le marché.



0,5 jour

Code : SMA-1

Tarif : 550 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Méthodologie Scrum pour Salesforce

Cette formation s'adresse aux différents intervenants d'un projet d'implémentation et leur permet d'acquérir une maîtrise complète de la méthodologie agile Scrum adaptée aux projets Salesforce. Les participants auront également l'occasion de mettre en pratique les concepts acquis sur des cas concrets.

## Public

Maîtrises d'ouvrage, maîtrises d'œuvre, managers, Product Owners, chefs de projet, consultants, développeurs.

## Animation

L'animateur de ce module est certifié Scrum Master et multi-cloud Salesforce et dispose d'une expertise approfondie dans la gestion des projets Salesforce en mode agile. Les supports de cours sont en anglais, l'animation en français.

## Pré-requis

Aucun.

## Le +

Du manager au consultant, ce module vous donne les clés et une boîte à outils pour mettre en œuvre l'approche Agile dans le cadre des projets Salesforce. Cette formation vous permet aussi de bénéficier du retour d'expérience acquis par Deloitte à travers plus de 1 000 projets d'implémentation de Salesforce en France et dans le monde.

## Programme

Introduction CRM/Salesforce.

Introduction à la méthodologie Agile/Scrum.

- Waterfall vs Agile.
- Rôles et responsabilités.

Les phases de la méthodologie Scrum adaptées à un projet Salesforce.

- Détails des phases.
- Risques et points d'attention.
- Meilleures pratiques.

Management des releases.

Mise en pratique.



1 jour

Code : SCR-1

Tarif : 950 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Développement RPA - Outil UiPath

Comprendre ce qu'est la RPA (Robotic Process Automation), ses objectifs et son périmètre d'application.  
Comprendre la méthodologie de projet en RPA et les rôles de chacun.  
Maîtriser l'outil UiPath pour paramétrer les processus automatisables : se familiariser avec les commandes et automatiser un processus simple lors de cas pratiques  
Connaître les facteurs clés de succès d'un projet de RPA.

## Public

Cette formation est destinée à toute personne voulant s'intéresser techniquement à la solution de Robotic Process Automation (RPA) UiPath et disposant de connaissances en algorithmie et/ou en développement informatique.

## Animation

L'animateur de ce module est un expert certifié UiPath et en développement RPA. Il est déjà intervenu sur plusieurs projets RPA de grande ampleur.

## Pré-requis

Connaissances en informatique requises (un langage minimum parmi les suivants) :

- Bases algorithmique ;
- C/C++/C# ;
- Java ;
- VB Net.

## Le +

Un module pragmatique et opérationnel permettant de comprendre et de bien se préparer à la conduite et au développement de projet RPA.

## Programme

### Jour 1

Présentation de la RPA, des phases projet en méthodologie agile, de la méthode de travail.

Introduction à l'outil UiPath :

- les forces et les atouts de cette solution ;
- l'architecture ;
- principales activités ;
- les variables et control flow ;
- les types de données.

### Jour 2

Suite de la formation sur l'outil UiPath, illustration par différentes applications et exercices :

- les enregistrements d'actions ;
- les selectors ;
- les Ui éléments ;
- image, Text & Citrix automation.

### Jour 3

Suite de la formation sur l'outil UiPath, illustration par différentes applications et exercices :

- Excel et tableau de données ;
- les PDF ;
- email automation ;
- debug et gestion d'erreurs ;
- organisation de projet RPA.

### Jour 4

Exercices : cas pratique de bout en bout, reprenant les points les plus complexes.

### Jour 5

Exercices : cas pratique de bout en bout, reprenant les points les plus complexes.



5 jours

Code : RPA-1

Tarif : 3150 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.



# Les fondamentaux de l'IT expliqués aux financiers

Comprendre les enjeux du CIO/DSI.  
Echanger sur les principaux concepts.  
Identifier la terminologie et les acronymes  
constituant les différentes dimensions  
d'un modèle opérationnel IT.

## Public

Responsables et collaborateurs des services, comptables, financiers, contrôle de gestion, gestion des risques et audit interne.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en informatique.

## Pré-requis

Aucun.

## Le +

Un module opérationnel permettant d'appréhender les nouveaux enjeux de la DSI et ses éléments de réponse dans les domaines technique, humain et organisationnel.

## Programme

Appréhender les enjeux et les nouvelles missions de la DSI :

- Virage organisationnel.
- Au cœur de la transformation des métiers.
- Le poids du département dans les différents secteurs.

Connaître les nouvelles tendances du monde IT :

- Les progiciels ERP.
- La gestion du capital humain.
- Le Cloud.
- Bring Your Own Device.
- Le CRM et la gestion client.
- Le DATA.

Intégrer les mutations de la profession :

- Méthode Agile.
- Les nouvelles technologies.



1 jour

Code : MR-15

Tarif : 950 €

# Audit interne informatique

## Identifier les travaux et élaborer son plan

Déterminer les enjeux actuels des  
systèmes d'information et leur rôle dans  
l'organisation.  
Définir un plan d'audit informatique  
adapté.

## Public

Direction de l'audit interne et des systèmes d'information.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en audit interne et en systèmes d'information.

## Pré-requis

Connaissance des enjeux actuels des DSI et des référentiels de contrôle interne (COSO, COBIT 5, ITIL, VallT).

## Le +

Un module riche en retour d'expérience avec une forte interactivité et à la pointe des enjeux actuels des SI.

## Programme

Définir des fondamentaux du contrôle interne et d'audit interne des systèmes d'information.

Identifier les enjeux actuels des organisations en matière de systèmes d'information avec des déclinaisons adaptées au secteur concerné.

Définir les niveaux de risques propres à l'organisation en matière de systèmes d'information :

- risques fondamentaux : séparation de fonctions, fiabilité des applications, migration de systèmes,
- risques avancés : gouvernance des SI, cybersécurité, plan de secours,
- risques émergents : cloud, predictive analytics.

Aider à la déclinaison des enjeux et des niveaux de risques en actions d'audit à conduire : élaborer le plan d'audit.

Présenter les modalités de fonctionnement d'une structure d'audit interne et les moyens de pérenniser le dispositif, en prenant le SI en compte :

- rotation des audits,
- recours à des expertises,
- audit des filiales.



1 jour

Code : MR-16

Tarif : 950 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Le contrôle interne informatique

## Le chaînon indispensable dans la maîtrise du SI

Comprendre les enjeux et la démarche du contrôle interne appliqué aux SI.  
Déterminer son rôle clé dans la maîtrise du SI, en lien avec la gestion des risques et la sécurité des SI.

### Public

Direction du contrôle interne, direction des systèmes d'information, direction de l'audit interne, direction des risques.

### Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en contrôle interne informatique.

### Pré-requis

Connaissance des grandes activités informatiques d'une DSI et des référentiels.

### Le +

Un module pragmatique alliant des principes théoriques à des démarches opérationnelles basées sur des normes et standards et de nombreux retours d'expérience.

### Programme

Comprendre les enjeux et les apports de la mise en place d'une démarche de contrôle interne informatique.

Présenter les composantes du contrôle interne informatique et les différents leviers à renforcer/activer.

Appréhender la démarche de mise en place, d'évaluation et d'amélioration continue des moyens de maîtrise sur les activités informatiques.

Comprendre le rôle central du contrôle interne informatique dans la maîtrise des fonctions informatiques et du SI dans sa globalité.

Appréhender les interactions entre le contrôle interne informatique et les domaines sur la gestion des risques et la sécurité des SI.



1 jour

Code : MR-17

Tarif : 950 €

# Les clés de la gouvernance du SI

Cerner les enjeux actuels des systèmes d'information au sein de l'entreprise et leur contribution aux objectifs de croissance et de performance.

### Public

Direction générale, direction administrative et financière, direction des systèmes d'information, direction métier, chef de projet, direction de l'audit interne.

### Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en gouvernance des systèmes d'information.

### Pré-requis

Compréhension des grands principes de la gouvernance des SI en entreprise.

### Le +

Un module pragmatique et opérationnel ainsi que de nombreux retours d'expérience de bonnes pratiques (organisation, méthodes et outils) éprouvées.

### Programme

Mener un audit ou un diagnostic de la gouvernance SI.

Identifier les principes d'alignement des systèmes d'information à la stratégie d'entreprise.

Obtenir de la lisibilité sur l'organisation informatique (fonctions, compétences, positionnement, etc.) et les interactions requises avec les directions utilisatrices.

Appréhender les principes de gestion des coûts du SI et les pistes d'optimisation du TCO.

Comprendre les grandes familles de risques liés au SI et les moyens de suivi de la performance du SI.

Appréhender les grandes tendances d'évolution du marché en matière de technologies informatiques et d'usages numériques (dématérialisation, mobilité, BYOD, Cloud, virtualisation, etc.).

Comprendre les principes de base de maintien et d'évolution des architectures techniques (centres d'hébergement, réseau étendu, etc.), ainsi que de gestion de la sécurité et continuité d'activité.



1 jour

Code : MR-18

Tarif : 950 €

**Modalités pédagogiques :** formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation :** quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH :** toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# SAM Academy : SAM Basic

Présenter une vue globale du sujet et le rôle des différents métiers impliqués dans la gouvernance SAM pour être capable de mesurer la maturité SAM de votre entreprise.

Connaître les aspects légaux du SAM, notamment les conditions de licences et les termes contractuels.

Etre en mesure de réaliser une position de licences de votre parc (comparer ce qui est acquis à ce qui est déployé).

## Public

Toute personne souhaitant être formée aux concepts fondamentaux du SAM.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en gestion des actifs logiciels.

## Pré-requis

Aucun.

## Programme

SAM Basics :

- Définition et termes clés.
- Exigences légales.
- Les bénéfices du SAM.

Les processus SAM :

- Processus de collecte des données commerciales et techniques.
- ISO 19770-1 – La norme du SAM.
- Réalisation d'une position de licences :
  - collecte des données,
  - gestion des logiciels et licences ne pouvant être inventoriés de façon automatisée,
  - compréhension et mise en application des différents types de licences et métriques, y compris dans les environnements virtualisés,
  - création (manuelle) de la position de licences.
- Les outils SAM.

Les rôles du SAM :

- Les principaux rôles du SAM et le besoin d'adaptation dans l'entreprise.
- Définition des responsabilités.

Les principales phases d'un audit.



2 jours

Code : MR-21

Tarif : 1 500 €

# SAM Academy : SAM Advanced

Etre en mesure de gérer l'intégration technique et organisationnelle de votre projet SAM au sein des processus déjà existants dans l'entreprise.

Permettre de maîtriser les principaux aspects de la mise en œuvre d'une gouvernance SAM :

- le cycle de vie des licences ;
- les rôles à attribuer ;
- les outils adaptés.

## Public

Participants ayant suivi la formation SAM Basic et/ou disposant d'un socle de connaissances solides du SAM.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en gestion des actifs logiciels.

## Pré-requis

SAM Basic ou connaissance solide du SAM.

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

## Programme

Processus de gestion des actifs logiciels :

- Le cycle de vie des logiciels.
- Les processus liés au SAM.
- Planification des besoins :
  - approvisionnement : licences et contrats,
  - utilisation des logiciels : distribution et désinstallation,
  - les conditions de licences : LI (License Information).

Structure organisationnelle et objectifs de l'entreprise dans le contexte SAM :

- Modèle organisationnel de la gestion des actifs logiciels.
  - Estimations des coûts pour les modèles présentés.
  - Meilleures pratiques d'une organisation SAM.
  - "SAM as a Service" : modèles d'externalisation pour les fournisseurs de services internes et externes.
  - Rentabilité de la gestion des actifs logiciels.
- Collecte et traitement des données SAM :
- Collecte de données par des outils.
  - Vue d'ensemble des solutions existantes.
  - Limites techniques des outils de collecte de données.
  - Approche et méthode de collecte des données commerciales.



2 jours

Code : MR-22

Tarif : 1 500 €

# SAM Academy : SAM Editeur IBM

Délivrer une maîtrise complète du licensing des produits IBM dans les environnements dédiés et virtuels. Fournir les bases contractuelles des accords que propose l'éditeur. Présenter les données commerciales et les techniques nécessaires lors des audits IBM afin de quantifier le parc logiciel. Réaliser une position de licence (équilibre entre droits acquis et licences consommées) afin de consolider ces informations.

## Public

Participants ayant suivi la formation SAM Basic et/ou disposant d'un socle de connaissances solides du SAM.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en gestion des actifs logiciels.

## Pré-requis

SAM Basic ou connaissance solide du SAM.

## Programme

Les bases des relations IBM :

- les fondements contractuels avec IBM (International Program License Agreement, Passport Advantage, Subcapacity Agreement) ;
- les principales métriques IBM (Processor Value Unit, Authorised User Value Unit, Ressource Value Unit) ;
- focus sur certains produits (DB2, WAS, Tivoli Storage Manager, Lotus Notes) ;
- enregistrement et préparation des données de licences.

Les aspects techniques :

- définition des besoins pour récupérer les données techniques du parc logiciel ;
- élaboration d'un modèle pour la collecte des données techniques.

Création d'une position de licence (croisement entre le consommé et l'acquis) :

- les défis à relever ;
- les procédures à appliquer ;
- les résultats à interpréter.



**2 jours**

**Code : MR-23**

**Tarif : 1 500 €**

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Leading SAFe

Maîtriser le framework SAFe pour mener une transformation agile d'entreprise.  
Mettre en pratique le framework sur des cas concrets.  
Certifier au niveau SAFe Analyst.

## Public

Managers, Product Manager, directeurs de projet, agents de changement.

## Animation

Les deux animateurs de ce module de formation sont certifiés SAFe Program Consultant.  
Les supports de cours sont en anglais, l'animation en français.

## Pré-requis

Une connaissance de l'agilité et de Scrum est un vrai plus.  
5 années d'expérience sur différents rôles dans les projets.  
Un minimum de connaissances en anglais est nécessaire pour suivre les exercices proposés.

## Le +

Une grande partie du cours est consacrée à la mise en pratique et à la simulation du management d'un programme agile.

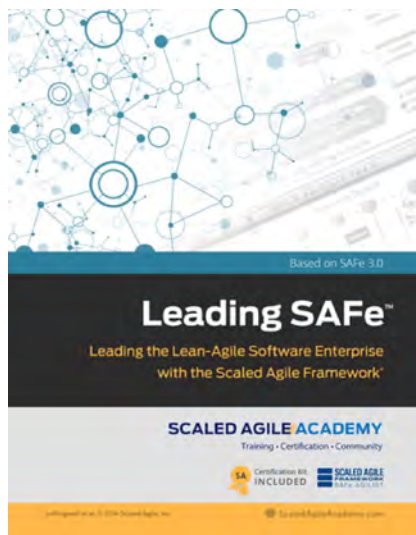
## Programme

### Jour 1

- Lean Thinking.  
Introduction à la pensée Lean, ses fondations et à son intérêt dans la gestion de portefeuille/programme.
- Scaling Agile.  
Principes d'extension de l'agilité au-delà de la dimension projet.
- Agile Release Train.  
Fonctionnement du mode programme SAFe et de ses Agile Release Trains.

### Jour 2

- Agile Release Train.  
Simulation du lancement et de l'animation d'un programme SAFe.
- Portfolio.  
Gestion de portefeuille agile et gestion de la demande.
- Scaling Leadership.  
Leadership Agile, quels impacts sur les comportements des managers de programmes SAFe.



2 jours



Formation certifiante

Code : DEA-1

Tarif : 1 500 €

## A l'issue de la formation

Evaluation de la formation et des formateurs par les stagiaires.  
Remise d'une attestation de fin de formation.

Le stagiaire doit passer la certification Leading SAFe en ligne sur le site de Scaled Agile.

## Avantages

- Accès au contenu du kit SA (documents pdf pouvant être utilisés à but non lucratif).
- Mises à jour du contenu (SA en règles).
- Kit de branding SA (note de certification, matériel de co-branding, etc.).
- Annuaire des certifiés SA (optionnel).
- Accès au LinkedIn de la communauté membre de la Scaled Agile Academy.

## Renouvellement annuel

Les renouvellements débutent à partir de la date de certification :

- frais de renouvellement : \$100,
- 10 heures de formation continue/de sensibilisation.

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# SAFe Product Manager/Product Owner

Maîtriser les rôles de Product Manager ou de Product Owner dans le cadre d'un programme SAFe.  
Mettre en pratique le framework sur des cas concrets.  
Certifier au niveau SAFe PM/PO.

## Public

Maîtrise d'ouvrage, Product Manager, Product Owner.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est certifié SAFe Program Consultant.

Les supports de cours sont en anglais, l'animation en français.

## Pré-requis

Une connaissance de l'agilité.

Un minimum de connaissance en anglais est nécessaire pour suivre les exercices proposés.

## Le +

Un module permettant d'assumer le rôle de Product Manager ou Product Owner sur le déroulé d'un programme basé sur le Scaled Agile Framework.

## Programme

### Jour 1

- Survol de SAFe.  
Principes de SAFe, pensée Lean, pratiques d'agilité étendues aux programmes et portefeuille.
- Rôle du PM-PO.  
Quel rôle du Product Manager et du Product Owner dans un programme agile ?
- Modèle de backlog d'entreprise.  
Gestion d'une backlog de programme et d'équipe.  
Priorisation, arbitrages, alignement. Notions d'Epic, de Thème Stratégique, Business Case.
- Délivrer des fonctionnalités.  
Activités du Product Manager au niveau programme.  
Notions de Vision, Roadmap, Estimation.

### Jour 2

- Gestion des exigences agiles.  
Notions de Story, NFR, découpage des fonctionnalités.
- Evénements SAFe.  
Liste des événements SAFe auxquels participent les PM/PO (Release Planning, System Demo, Release Management, etc.).
- Gestion des parties prenantes.  
Identification, communication, analyse de l'influence.

**Modalités pédagogiques :** formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation :** quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH :** toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

**70** Inscriptions sur le site internet <https://www2.deloitte.com/fr/fr/pages/talents-et-ressources-humaines/solutions/learning-and-development.html>



2 jours



Code : DEA-2

Tarif : 1 500 €

Pour être certifié, le stagiaire doit passer la certification SAFe PM/PO en ligne sur le site de Scaled Agile.

## A l'issue de la formation

Evaluation de la formation et des formateurs par les stagiaires.

Remise d'une attestation de fin de formation.

Le stagiaire doit passer la certification SAFe PM/PO en ligne sur le site de Scaled Agile.

## Avantages

- Accès au contenu du kit PM/PO (documents pdf pouvant être utilisés à but non lucratif).
- Mises à jour du contenu (PM/PO).
- Kit de branding PM/PO (note de certification, matériel de co-branding, etc.).
- Annuaire des certifiés PM/PO (optionnel).
- Accès au LinkedIn de la communauté membre de la Scaled Agile Academy.

## Renouvellement annuel

Les renouvellements débutent à partir de la date de certification :

- frais de renouvellement : \$100,
- 10 heures de formation continue/de sensibilisation.

# SAFe Scrum/XP

Étendre l'agilité et maîtriser les rôles de développeur et de testeur d'une équipe Scrum au sein d'un programme SAFe. Mettre en pratique le framework sur des cas concrets. Certifier au niveau SAFe Practitioner.

## Public

Développeur, testeur.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est certifié SAFe Program Consultant. Les supports de cours sont en anglais, l'animation en français.

## Pré-requis

Une connaissance de l'agilité.  
Un minimum de connaissance en anglais est nécessaire pour suivre les exercices proposés.

## Le +

Un module permettant de comprendre à un équipier Scrum comment étendre les principes de Scrum à plus grande échelle en utilisant le Scaled Agile Framework.

## Programme

### Jour 1

- Survol de SAFe.  
Principes de SAFe, pensée Lean, pratiques d'agilité étendues aux programmes et portefeuille.
- Structure d'une équipe agile.  
Développeur/testeur, Scrum Master, Product Owner.
- Construction d'une backlog d'équipe.  
Structure, estimation, priorisation, intégration avec le niveau programme.
- Exécution d'un Sprint :
  - Planification,
  - Affinage de backlog,
  - Suivi,
  - Démo,
  - Amélioration continue,
  - Événement de niveau programme.

### Jour 2

- Pratiques agiles :
  - Pratiques XP,
  - TDD,
  - ATDD,
  - Tests automatiques,
  - Intégration continue.
- Lancer un ART.  
Préparation au lancement d'un premier train de programme agile.

**Modalités pédagogiques :** formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation :** quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH :** toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.



2 jours



Code : DEA-3

Tarif : 1 500 €

## A l'issue de la formation

Evaluation de la formation et des formateurs par les stagiaires.  
Remise d'une attestation de fin de formation.

Le stagiaire doit passer la certification SAFe Practitioner en ligne sur le site de Scaled Agile.

## Avantages

- Accès au contenu du kit SP (documents pdf pouvant être utilisés à but non lucratif).
- Mises à jour du contenu (SP).
- Kit de branding SP (note de certification, matériel de co-branding, etc.).
- Annuaire des certifiés PM/PO (optionnel).
- Accès au LinkedIn de la communauté membre de la Scaled Agile Academy.

## Renouvellement annuel

Les renouvellements débutent à partir de la date de certification :

- frais de renouvellement : \$100,
- 10 heures de formation continue/de sensibilisation.

# SAFe Program Portfolio Management

Obtenir les connaissances permettant de piloter par la valeur l'obtention de résultats financiers optimaux.

Mettre en œuvre la gestion de portefeuille de programme d'une façon orientée « lean-agile ». Mettre en pratique les principes du framework sur la gouvernance et la budgétisation.

## Public

Senior executives, gestionnaires de solution, experts métier, CTO, directeurs de produit/programme, leaders Lean-Agile, PMO Agile, responsables du changement vers l'Agile, consultants.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est certifié SAFe Program Consultant.

Les supports de cours sont en anglais, l'animation en français.

## Pré-requis

Une connaissance de l'agilité.

Un minimum de connaissances en anglais est nécessaire pour suivre les exercices proposés.

## Le +

Un module permettant de faire comprendre à un décideur la façon de gérer avec agilité les budgets, la gouvernance et les initiatives métier de haut niveau.

## Programme

### Jour 1

- Introduction au Portfolio Management SAFe.  
Principes de SAFe inhérents à la gestion agile du portefeuille de projets/programmes.
- Thèmes stratégiques.  
Les thèmes stratégiques amenant à une allocation budgétaire des décideurs.
- Chaînes de valeur.  
Définition et identification des chaînes de valeur.  
Les chaînes de valeur sont un entrant aux initiatives métier.
- De la chaîne de valeur au programme agile (Agile Release Train).  
Transformer une chaîne de valeur en un programme agile.

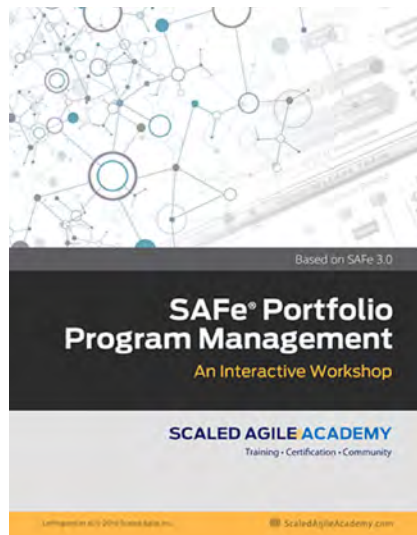
### Jour 2

- Flux de valeur des initiatives métier.  
Gestion des initiatives métier et pilotage par la valeur métier et l'effort.

**Modalités pédagogiques :** formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation :** quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH :** toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.



- Implémentation des initiatives. Lancement de programme agile pour mettre en œuvre une initiative métier.
- Budgétisation Lean-Agile. Comment fixer les budgets avec les principes Lean et Agile ?
- Capitalisation du logiciel.  
Comment capitaliser la connaissance sur le logiciel pour une maintenance ultérieure en mode « Just Right » ?
- Gouvernance Agile.

## A l'issue de la formation

Evaluation de la formation et des formateurs par les stagiaires.

Remise d'une attestation de fin de formation.

Le stagiaire doit passer la certification SAFe PPM en ligne sur le site de Scaled Agile.

## Avantages

- Accès au contenu du kit SP (documents pdf pouvant être utilisés à but non lucratif).
- Mises à jour du contenu (SP).
- Kit de branding SP (note de certification, matériel de co-branding, etc.).
- Annuaire des certifiés SAFe PPM (optionnel).
- Accès au LinkedIn de la communauté membre de la Scaled Agile Academy.

## Renouvellement annuel

Les renouvellements débutent à partir de la date de certification :

- frais de renouvellement : \$100,
- 10 heures de formation continue/de sensibilisation.



2 jours



Formation certifiante

Code : DEA-4

Tarif : 1 500 €



# SAFe Scrum Master

Apprendre à bâtir une équipe de haute performance, et la galvaniser en la « servant ».  
Maîtriser le cycle « formation, turbulence, normalisation et exécution ».  
Insuffler à son équipe une cohésion basée sur un but commun à atteindre, et amener à l'engagement.

## Public

Scrum Master, coach, chef de projet, Tech Lead voulant jouer le rôle de Scrum Master à mi-temps.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est certifié SAFe Program Consultant.

Les supports de cours sont en anglais, l'animation en français.

## Pré-requis

Une connaissance de l'agilité.

Un vécu dans la gestion des individus permettra de mieux percevoir la plus-value des principes présentés. Un minimum de connaissances en anglais est nécessaire pour suivre les exercices proposés.

## Le +

Un module permettant de faire comprendre à un décideur la façon de gérer avec agilité les budgets, la gouvernance et les initiatives métier de haut niveau.

## Programme

### Matin

- Bâtir une équipe hautement performante.  
Le modèle Storming, Norming, Performing.  
Etre un « servant leader ».  
Coacher ses équipes.
- Former son équipe à la cohésion autour d'un but commun.  
La structure de l'équipe.  
Le but commun de l'équipe.  
Les cérémonies.  
Encourager la collaboration.

### Après-midi

- Gérer la turbulence.  
Résoudre les conflits.  
Améliorer la performance individuelle.  
L'amélioration continue.



- Normaliser et exécuter.  
Les cinq dysfonctionnements d'une équipe.  
Identifier la vérité et l'atteindre.  
Amener à l'engagement.  
Construire la confiance.

## A l'issue de la formation

Evaluation de la formation et des formateurs par les stagiaires.  
Remise d'une attestation de fin de formation.

Le stagiaire doit passer la certification SAFe CSM en ligne sur le site de Scaled Agile.

## Avantages

- Accès au contenu du kit CSM (documents pdf pouvant être utilisés à but non lucratif).
- Mises à jour du contenu (CSM).
- Kit de branding CSM (note de certification, matériel de co-branding, etc.).
- Annuaire des certifiés SAFe CSM (optionnel).
- Accès au LinkedIn de la communauté membre de la Scaled Agile Academy.

## Renouvellement annuel

Les renouvellements débutent à partir de la date de certification :

- frais de renouvellement : \$100,
- 10 heures de formation continue/de sensibilisation.



1 jour



Formation certifiante

Code : DEA-5

Tarif : 950 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# SAFe Product Owner

Apprendre en quoi consiste le rôle de Product Owner dans le contexte de SAFe, et ce qu'il implique.

Maîtriser les cérémonies et événements Scrum cruciaux pour réussir l'agilité à grande échelle.

Devenir efficace et productif en gérant par vous-mêmes vos parties prenantes et en les engageant.

## Public

Maîtrise d'ouvrage, Product Owner.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est certifié SAFe Program Consultant.

Les supports de cours sont en anglais, l'animation en français.

## Pré-requis

Une connaissance de l'agilité.

5 années d'expérience sur différents rôles dans les projets, côté métier ou fonctionnel de préférence.

Un minimum de connaissances en anglais est nécessaire pour suivre les exercices proposés.

## Le +

Un module permettant de comprendre à un Scrum Product Owner comment étendre les principes de Scrum à plus grande échelle en utilisant le Scaled Agile Framework.

## Programme

- La fiche de mission du Product Owner.  
Responsabilités.  
Compétences métier et relationnelles.  
Compétence technique minimale.
- Les cérémonies et événements de l'équipe SCRUM.  
Préparer le release planning.  
Le Sprint Planning meeting.  
La session de raffinement de la backlog.  
La démonstration.
- La gestion de la backlog.  
Prioriser et raffiner la backlog.
- La gestion des parties prenantes.  
Créer son plan de gestion des parties prenantes, et obtenir leur engagement.



0,5 jour



Formation certifiante

Code : DEA-6

Tarif : 550 €

## A l'issue de la formation

Evaluation de la formation et des formateurs par les stagiaires.

Remise d'une attestation de fin de formation.

## Avantages

- Accès au contenu du kit SAFe/PO (documents pdf pouvant être utilisés à but non lucratif)
- Mises à jour du contenu (SAFe/PO)
- Kit de branding SAFe/PO (note de certification, matériel de co-branding, etc.)
- Accès au LinkedIn de la communauté membre de la Scaled Agile Academy

## Renouvellement annuel

Les renouvellements débutent à partir de la date de certification :

- frais de renouvellement : \$100,
- 10 heures de formation continue/de sensibilisation.

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# La cybersécurité

## Comprendre les fondamentaux de la sécurité et les cibles des organisations cybercriminelles.

### Public

Responsables métiers (Marketing, Finance, Achat, RH, etc.), responsables études, responsables IT, CIO, Chief Data Officer, responsables digital.

### Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en audit interne et en systèmes d'information.

### Pré-requis

Aucun.

### Le +

Un module opérationnel pour appréhender la cybersécurité.

### Programme

Comprendre le paysage numérique actuel : les mutations technologiques, les réglementations existantes et à venir, etc..

Appréhender les fondamentaux de la sécurité et notamment :

- les principes de base de la sécurité et des concepts de défense,
- les dispositifs et techniques de protection,
- les standards de sécurité et les normes de sécurité.

Découvrir les cibles des organisations cybercriminelles : les chaînes de paiement, la supply chain, le SCADA.

Comprendre les enjeux de demain en matière de cybersécurité.



1 jour

Code : FCY-1

Tarif : 950 €

# La lutte contre la cybercriminalité - Un enjeu d'entreprise

## Comprendre comment protéger son entreprise de la cybercriminalité.

### Public

Directions générales, directions de l'audit interne, directions des systèmes d'information, directions de la sécurité.

### Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en sécurité des systèmes d'information.

### Pré-requis

Compréhension des risques actuels en matière de cybercriminalité et des moyens de protection efficaces.

### Le +

Un module pragmatique et opérationnel favorisant une compréhension claire de la cybercriminalité et des impacts potentiels au sein de votre entreprise, ainsi que des moyens de réponse efficaces.

### Programme

Comprendre le paysage actuel en matière de cybercriminalité et les enjeux de protection du patrimoine informationnel sensible de l'entreprise.

Appréhender les différents types d'attaque (fraude en ligne, ingénierie sociale, fraude interne, diffusion de contenu malicieux, détournement des contrôles en place, etc.) et leurs impacts sur vos processus métiers critiques.

Identifier les stratégies de défense efficaces à mettre en œuvre (organisation, méthodes et dispositifs techniques) en prévention de la cybercriminalité.

Comprendre comment surveiller les menaces liées à la cybercriminalité et les moyens éprouvés de réaction en cas de crise cyber avérée, en se basant sur des retours d'expérience réels.



1 jour

Code : HT-6

Tarif : 950 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Nouveaux risques et cybersécurité

Nouvelles opportunités mais également nouveaux risques liés à la révolution digitale

Etre capable d'identifier les risques liés à la révolution digitale.

Appréhender les principales actions opérationnelles à la portée des DSI dans un rôle stratégique.

## Public

Responsables métiers (marketing, finance, achat, RH, etc.), responsables études, responsables IT, CIO, Chief Data Office, responsable digital.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en modélisation et en sécurité des systèmes d'information.

## Pré-requis

Aucun.

## Programme

Découvrir les opportunités au travers de cas réels : la transformation de l'action commerciale par le biais de canaux de vente et de communication directs.

Découvrir les leviers d'optimisation induits par cette révolution au travers de cas réels :

- réduction des coûts,
- consolidation,
- accélérateurs de recentrage sur le cœur de métier de l'entreprise.

Connaître le contexte réglementaire et les impacts de cette révolution digitale :

- nouveaux modes de contractualisation,
- respect des lois liées à la Data Privacy.

Appréhender les nouveaux risques informatiques et leurs conséquences en matière de sécurité et de cybersécurité.

Comprendre les actions entreprises par la société civile pour faire face à cette évolution : protection des données des personnes et des entreprises.

Analyser les nouveaux rôles et le positionnement des DSI au sein des entreprises face aux enjeux de la dématérialisation et à l'émergence d'applications cloud en dehors de leur périmètre traditionnel.

Prendre conscience des nouveaux processus et des nouveaux usages introduits par la mobilité des applications.

Mieux appréhender les opportunités et les risques induits par les réseaux et médias sociaux.



1 jour

Code : HT-2

Tarif : 950 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Introduction, sensibilisation, gestion de projets PCI DSS

Cette formation a pour objectif de présenter les différents acteurs de PCI DSS ainsi que son fonctionnement général. Elle insiste sur les points clés d'un projet PCI tels que la sélection d'un périmètre, présente aussi le référentiel et explique le déroulement d'une évaluation PCI-DSS.

## Public

Auditeurs envisageant l'opportunité de réaliser des audits QSA, chefs de projet étudiant la possibilité d'une mise en conformité PCI-DSS de leur plateforme de paiement, toute personne intéressée par le fonctionnement du système PCI-DSS.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est certifié en ISO 27005 Risk Manager, ISO 27001 Lead Auditor et Lead Implementer par LSTI.

## Pré-requis

Aucun.

## Programme

### Introduction

- Problèmes de sécurité posés par le paiement par carte
- Données sensibles à protéger
- Solution apportée par PCI-SSC

### Présentation des différents acteurs

- Les distributeurs à cartes
- Le PCI-SSC
- Les QSA et les ASV
- Les organismes soumis à certification PCI
- Chaîne de responsabilité

### Périmètre

- Sélection du périmètre
- Cloisonnement

### Référentiel de sécurité PCI-DSS

- Cycle de vie du référentiel
- Présentation du référentiel
- Notion de mesure compensatoire
- Liens possibles avec d'autres référentiels en sécurité

### L'évaluation PCI-DSS

- Inventaire des données des porteurs de cartes
- Confirmation du périmètre de l'évaluation
- Mise en conformité
- Evaluation par le QSA
- Rapport de conformité (ROC/AOC)



1 jour

Code : CYB-1

Tarif : 950 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Droit de la sécurité informatique

Connaître les règles juridiques encadrant la sécurité informatique, afin de pouvoir améliorer le niveau de conformité de leur organisme ou de ses clients en la matière. La formation aborde tous les aspects juridiques de la sécurité informatique, de façon pratique, concrète et pragmatique.

Conçue par un docteur en droit également ingénieur en informatique, elle a pour but de permettre à des personnes non juristes de comprendre les règles de droit s'appliquant à la sécurité informatique et d'assurer leur respect de manière efficace et opérationnelle.

## Public

Cette formation s'adresse à toutes les personnes impliquées dans la sécurité informatique (RSSI, DSI, administrateurs systèmes et réseaux, astreintes opérationnelles, maîtrises d'œuvre de la SSI, chefs de projet, responsables de compte, consultants, etc.). Elle s'adresse également aux juristes amenés à intervenir dans le domaine de la sécurité informatique.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est certifié ISO/CEI 27001:2013 Lead Auditor et ISO/CEI 27005:2008 Risk Manager par LSTI.

## Pré-requis

Aucun.

## Programme

Notions juridiques essentielles

Consulter les règles applicables et suivre l'actualité

### Informatique et libertés

- Origines et cadre juridique
- Fondamentaux
- Champ d'application de la loi
- Cadre pénal général
- Périmètre d'un traitement
- Conditions de licéité des traitements
- Formalités préalables
- Information des personnes concernées
- Droits des personnes concernées
- Obligation de sécurité
- Transferts hors Union européenne
- Sanctions prononçables par la CNIL
- Saisine du parquet
- Evolutions possibles avec le projet de règlement européen

### Communications électroniques

- Notions fondamentales

**Modalités pédagogiques :** formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation :** quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH :** toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

- Secret des correspondances
- Cryptologie
- Brouillage des communications
- Contrôles de sécurité sur les opérateurs
- Filtrage

### Conservation des traces

- Données relatives au trafic
- Données d'identification des créateurs de contenus
- Accès administratif aux données de connexion
- Autres traces

### Atteintes aux STAD

- Cadre juridique
- Réagir à une atteinte
- Conséquences en droit social

### Surveillance des salariés

- Pouvoir de contrôle de l'employeur
- Respect de la vie privée « résiduelle »
- Courriers électroniques
- Fichiers
- Navigation web
- Accès à l'ordinateur du salarié

### Administrateurs systèmes et réseaux

### Charte informatique



3 jours

Code : CYB-2

Tarif : 2 050 €

# Formation Responsable du plan de continuité d'activité

La formation RPCA permet d'acquérir les compétences indispensables à l'exercice de la fonction Responsable du plan de continuité d'activité, à savoir :

- Fondamentaux de la continuité d'activité.
- Contexte réglementaire et juridique.
- Etat du marché de la continuité (aspects techniques).
- Apprécier les enjeux et les risques métiers.
- Formaliser un PCA efficient.
- Mon PCA fonctionne-t-il ?
- Gérer une crise.
- Stratégies de prise de fonction.

## Public

Toute personne amenée à exercer la fonction de responsable du plan de continuité d'activité : RPCA, futur RPCA, RSSI, ingénieurs sécurité assistant un RPCA, responsables sécurité à la production.

Les techniciens devenus RPCA, souhaitant obtenir une culture de management.

Les managers confirmés ne disposant pas de la culture technique de base en matière de continuité d'activité ou ne connaissant pas les acteurs du marché.

Toute personne amenée à assurer une fonction de correspondant local continuité d'activité ou une fonction similaire.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en audit de sécurité.

## Pré-requis

Cette formation ne demande pas de préalable juridique, mais une expérience opérationnelle de la SSI et de l'exercice des responsabilités est souhaitée.

## Programme

### Première journée

- Introduction - Fondamentaux de la continuité d'activité
- Contexte réglementaire et juridique

### Deuxième journée

- Etat du marché de la continuité (aspects techniques)
- Apprécier les enjeux et les risques métiers

### Troisième journée

- Acteurs du marché de la continuité
- Formaliser un PCA efficient

### Quatrième journée

- Formaliser un PCA efficient (suite)
- Mon PCA fonctionne-t-il ?

### Cinquième journée

- Gérer une crise
- Stratégies de prise de fonction de RPCA



5 jours

Code : CYB-6

Tarif : 3150 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Gestion de crise IT/SSI

Apprendre à mettre en place une organisation adaptée pour répondre efficacement aux situations de crise.  
Apprendre à élaborer une communication cohérente en période de crise.  
Apprendre à éviter les pièges induits par les situations de crise.  
Tester votre gestion de crise SSI.

## Public

La formation s'adresse aux directeurs ou responsables des systèmes d'information, responsables de la sécurité des systèmes d'information, responsables de la gestion de crise, responsables des astreintes, responsables de la gestion des incidents.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est certifié ISO.

## Pré-requis

Aucun.

## Programme

### Enjeux et Objectifs de la gestion de crise

- Vocabulaire
- Qu'est-ce que la gestion de crise SSI ?

### Rappel des fondamentaux sur la gestion des incidents de sécurité basée sur l'ISO 27035

### Analogies avec les autres processus

- La gestion des incidents de sécurité
- La continuité d'activité
- La gestion de crise stratégique

### Analyse Forensique

### L'organisation de gestion de crise SSI

- Acteurs et instances de la crise
- Rôles et responsabilités
- Préparation de la logistique
- Documentation et canevas
- Outils de communication

### Processus de gestion de crise SSI

- Détection et alerte
- Evaluation et décision
- Activation
- Réagir
- Pilotage de la crise
- Retour à la normale
- Tirer les enseignements
- Le facteur humain et les effets du stress

### Tests et exercices de crise SSI

- Enjeux et objectifs
- Types d'exercices et tests
- Scénarios de crise
- Préparation d'un exercice de crise SSI
- Outils et moyens

### Cas pratiques de gestion de crise SSI



1 jour

Code : CYB-11

Tarif : 950 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.



# Gestion des incidents de sécurité/ISO 27035

Les objectifs de la formation sont les suivants :

- comprendre et savoir mettre en œuvre concrètement dans son SMSI le processus de gestion des incidents de sécurité et une équipe de réponse aux incidents de sécurité (Information Security Incident Response Team : ISIRT) ;
- comprendre et savoir gérer les interactions du processus de gestion des incidents de sécurité avec les autres processus dans son organisme, par exemple savoir différencier incident informatique et incident de sécurité ;
- apprendre à organiser son processus de gestion des incidents de sécurité.

## Public

La formation s'adresse aux DSI, personnes chargées de gérer les incidents de sécurité, personnes chargées de gérer les incidents au sens ITIL/ISO 20000, responsables de la mise en place d'un SMSI.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est expert SSI.

## Pré-requis

Aucun.

## Programme

### Introduction

- Contexte
- Enjeux et ISO 27001
- Vocabulaire

### Norme ISO 27035

- Concepts
- Objectifs
- Bienfaits de l'approche structurée
- Phases de la gestion d'incident

### Planification et préparatifs (Planning and preparation)

- Principales activités d'une équipe de réponse aux incidents de sécurité (ISIRT)
- Politique de gestion des incidents de sécurité
- Interactions avec d'autres référentiels ou d'autres politiques
- Modélisation du système de gestion des incidents de sécurité
- Procédures
- Mise en œuvre de son ISIRT
- Support technique et opérationnel
- Formation et sensibilisation
- Test de son système de gestion des incidents de sécurité

**Modalités pédagogiques :** formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation :** quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH :** toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

## Détection et rapport d'activité (Detection and reporting)

- Activités de l'équipe opérationnelle de détection des incidents de sécurité de l'information
- Détection d'événements
- Rapport d'activité sur les événements

## Appréciation et prise de décision (Assessment and decision)

- Activités de l'équipe opérationnelle d'analyse des incidents de sécurité
- Analyse immédiate et décision initiale
- Appréciation et confirmation de l'incident

## Réponses (Responses)

- Principales activités d'une équipe opérationnelle de réponse aux incidents de sécurité
- Réponse immédiate
  - Réponse a posteriori
  - Situation de crise
  - Analyse inforensique
  - Communication
  - Escalade
  - Journalisation de l'activité et changement

## Mise à profit de l'expérience (Lessons Learnt)

- Principales activités d'amélioration de l'ISIRT
- Analyse inforensique approfondie
- Retours d'expérience
- Identification et amélioration

## Mise en pratique

- Documentation
- Exemple d'incidents de sécurité de l'information
- Catégories d'incidents de sécurité
- Méthodes de classement ou de typologie d'incidents de sécurité
- Enregistrement des événements de sécurité
- Fiche de déclaration des événements de sécurité

## Aspects légaux et réglementaires de la gestion d'incidents



1 jour

Code : CYB-12

Tarif : 950 €

# Formation CISA

Se préparer à l'examen CISA de l'ISACA. Pendant cette semaine, les participants apprendront :

- la pratique de l'audit SI ;
- la gouvernance des SI ;
- l'acquisition et l'implantation des SI ;
- l'exploitation et la gestion des SI ;
- l'audit de l'informatique et des opérations, l'audit des infrastructures et des réseaux ;
- la sécurité des actifs informationnels ;
- le contexte de l'examen (QCM, typologies de questions).

## Public

Consultants en organisation, consultants en systèmes d'information, consultants en sécurité, auditeurs, informaticiens, responsables informatique, chefs de projets, urbanistes, managers.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en CISA.

## Pré-requis

Connaissance générale de l'informatique, de ses modes d'organisation et de son fonctionnement.  
Connaissance des principes généraux des processus SI et des principes de base de la technologie des SI et des réseaux.

## Certification

Le CISA (Certified Information Systems Auditor) est la certification internationale des auditeurs des systèmes d'information.

Cette certification est régulièrement exigée auprès des auditeurs informatiques et sécurité. Elle est éditée par l'association internationale des auditeurs informatique ISACA (<http://www.isaca.org/>).

## Programme

### Le processus d'audit des SI

Méthodologie d'audit, normes, référentiels, la réalisation de l'audit, les techniques d'autoévaluation.

### La gouvernance et la gestion des SI

Pratiques de stratégie et de gouvernance SI, politiques et procédures, pratique de la gestion des SI, organisation et comitologie, gestion de la continuité des opérations.

### L'acquisition, la conception et l'implantation des SI

La gestion de projet, l'audit des études et du développement, les pratiques de maintenance, contrôle applicatifs.

### L'exploitation, l'entretien et le soutien des SI

L'audit de la fonction information et des opérations, l'audit des infrastructures et des réseaux.

### La protection des actifs informationnels

Audit de sécurité, gestion des accès, sécurité des réseaux, audit de management de la sécurité, sécurité physique, sécurité organisationnelle.



5 jours

Code : CYB-13

Tarif : 3150 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Privacy implementer

L'objectif de la formation est de préparer les participants à la certification « Privacy Implementer » délivrée par LSTI. Le cours, à la fois théorique et pratique, aborde tous les aspects de la protection des données personnelles nécessaires à l'obtention de la certification. La formation est conçue par un docteur en droit également ingénieur en informatique, qui exerce les fonctions de CIL depuis 2010. Au-delà de la certification, la formation a pour but de donner les moyens aux participants d'être efficaces et pragmatiques dans l'exercice de leurs fonctions, notamment de CIL et de DPO.

**Certification :** cette formation prépare à l'examen de certification LSTI « Privacy Implementer ».

## Public

Cette formation s'adresse à toutes les personnes désirant préparer l'examen de certification LSTI « Privacy Implementer ». Le niveau d'approfondissement des sujets abordés est adapté tant aux personnes ayant peu ou pas d'expérience qu'aux professionnels expérimentés.

## Animation

L'animateur de ce module est un expert.

## Pré-requis

Aucun. Il n'est pas nécessaire de disposer de connaissances en droit ou en informatique pour suivre cette formation. Cependant, une connaissance générale de l'informatique est souhaitable.

## Programme

Cadre « informatique et des libertés ».

Consulter les règles applicables, suivre l'actualité et échanger.

Notions « informatique et libertés ».

Acteurs « informatique et libertés ».

Champs d'application.

Recenser les traitements.

Veiller au respect des principes fondamentaux.

Accomplir les formalités préalables.

Gérer les relations avec les tiers.

Assurer la sécurité des données personnelles.

Satisfaire aux conditions de transfert en dehors de l'Union européenne.

Maîtriser les sous-traitants.

Renforcer et démontrer la conformité.

Etre préparé à un contrôle de la CNIL et à ses conséquences.

Se préparer au RGPD.

Examen de certification (conçu, surveillé et corrigé par LSTI).



**5 jours**

**Code : CYB-14**

**Tarif : 3150 €**

**Modalités pédagogiques :** formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation :** quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH :** toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# GDPR : se préparer au règlement européen sur la protection de données

Comprendre les évolutions apportées par le règlement.  
Appréhender leurs implications opérationnelles.  
Se préparer efficacement à l'application du règlement.

## Public

Futurs DPO, responsables « informatique et libertés »/vie privée, juristes, direction, RSSI.

## Animation

Les animateurs de ce module sont avocats.

## Pré-requis

Connaître les bases de la loi « informatique et libertés » est un plus.

## Programme

### I – Introduction

Fondamentaux juridiques.

Historique et avenir du règlement européen.

Enjeux de la protection des données personnelles.

### II – Fondamentaux de la protection des données

Champ d'application du règlement.

Principes fondamentaux :

• Accountability, Privacy by Design, Privacy by default, etc.

Notions essentielles et acteurs :

- données à caractère personnel, traitement ;
- autorité de contrôle (pouvoirs, guichet unique, etc.) ;
- comité européen à la protection des données ;
- responsables de traitements, sous-traitants ;
- DPO.

Responsabilités (responsabilité conjointe du responsable de traitement et du sous-traitant, responsabilité du DPO, etc.) et sanctions.

### III – Missions du responsable de traitement et du sous-traitant

Désigner un DPO.

Réaliser une analyse d'impact (PIA : Privacy impact assessment).

Consulter au préalable l'autorité de contrôle.

Tenir un registre des activités de traitements et des failles de sécurité.

Veiller aux données particulières (données sensibles, judiciaires, protection des mineurs, etc.).

Assurer la sécurité des données :

- évaluation du niveau de sécurité ;
- mesures techniques et organisationnelles ;
- violations de données personnelles.

Gérer les droits des personnes concernées :

- transparence et information ;
- droit d'accès ;
- droit de rectification et effacement (droit à l'oubli numérique) ;
- droit à la limitation du traitement ;
- droit à la portabilité ;
- droit d'opposition ;
- droit à l'oubli.

Veiller aux transferts de données en dehors de l'UE.

Se préparer à un contrôle.

Coopérer avec les autorités.

### IV – Outils

Certifications et labels.

Codes de conduite.

Check list.

Veille.

Références.



2 jours

Code : CYB-15

Tarif : 1 500 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Essentiels techniques de la SSI

Acquérir la maîtrise globale des concepts fondamentaux de la SSI. Permettre aux personnes au profil non technique d'obtenir une première vision opérationnelle du fonctionnement des équipements indispensables à la SSI.

## Public

Toute personne souhaitant acquérir de bonnes méthodes pour sécuriser un système d'information : responsable de la sécurité (RSSI) de formation non technique, chef de projet et acteur d'un projet sécurité. Cette formation est accessible à un public plus large que la formation « Sécurité des réseaux et des transmissions » qui traite de la sécurité des réseaux et des transmissions de manière approfondie.

## Animation

Les animateurs de ce module sont des experts certifiés GIAC Penetration Tester (GPEN), GIAC Exploit Researcher and Advanced Penetration Tester et CISSP par ISC2.

## Pré-requis

Cette formation ne nécessite pas de pré-requis particuliers.

## Programme

### Introduction : risques et menaces

- Contexte
- Sources de menaces
- Anatomie d'une attaque
- Risques et impacts métiers
- Conclusion

### Sécurité : concepts fondamentaux

- Connaître son SI
- Moindre privilège
- Défense en profondeur
- Prévention et détection

### Rappels sur les réseaux IP

- Le modèle OSI
- Attaques réseau
- Balayage de ports
- Exercice : Balayage de ports avec Nmap
- Exercice : écoute réseau avec Wireshark

### Cryptographie

- Chiffrement symétrique
- Chiffrement asymétrique
- Hachage
- Signature

## Contrôle d'accès

- Gestion des utilisateurs
- Authentification
- Accès privilégiés
- Exercice : casser les mots de passe avec JohnTheRipper

## Sécurité des réseaux

- Principes de base
- Segmentation
- Filtrage
- Relayage
- Exemples

## Sécurité des systèmes

- Principes de base
- Mise à jour
- Journalisation
- Sauvegarde

## Sécurité des applications

- Vulnérabilités : le Top 10 de l'OWASP
- Exercice : Attaques XSS
- Exercice : Injections SQL
- Stockage des mots de passe
- Processus de développement



2 jours

Code : CYB-16

Tarif : 1 500 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Sécu 1 - Fondamentaux de la SSI

Maîtriser le vocabulaire et la théorie de la sécurité de l'information.

Elaborer la sécurité des réseaux informatiques.

Capitaliser sur de nombreux concepts de défense.

Maîtriser la sécurité des systèmes d'exploitation et des applications.

## Public

Personnel technique souhaitant se reconvertir dans la sécurité des systèmes d'information, administrateurs systèmes ou réseaux, professionnel de la sécurité.

## Animation

L'animateur de ce module est un expert.

## Pré-requis

Une réelle connaissance en informatique est nécessaire.

## Programme

### Jour 1

- Introduction
  - Contexte
  - Sources de menaces
  - Anatomie d'une attaque
  - Risques et impacts métiers
  - Concepts fondamentaux
- Rappels sur les réseaux IP
  - Couches OSI
  - Adressage
  - ARP
  - DNS
- Equipements réseaux

### Jour 2

- Cryptographie
  - Symétrique et modes, asymétrique
- Hachage
- Signature
- VPN
- PKI
- TLS
- PGP
- IPSec
- Contrôle d'accès
- Gestion des utilisateurs
- Authentification, autorisation

### Jour 3

- Sécurité des réseaux
  - Equipements réseau
  - Segmentation
  - Filtrage
  - Relayage
  - Architecture (ANSSI)
- Gestion d'incidents
  - Processus
  - Veille
  - Journalisation
  - Investigation

### Jour 4

- Linux
  - Système de fichiers
  - Authentification et comptes utilisateurs
  - Sécurisation des services
  - Journalisation
  - Pare-feu local
  - Modules de sécurité
- Windows
  - Active directory
  - Powershell
  - Scénarios d'attaque classiques
  - Solutions pratiques
  - Durcissement réseau

### Jour 5 matin - Début d'après-midi

- Sécurité des applications
  - HTTP
  - Gestion de l'authentification
  - Gestion des cookies
  - Gestion des sessions
  - Présentation des principales attaques
- SQLI
- XSS
- CSRF
- Directory traversal
- RCE
- RFI/LFI



5 jours

Code : CYB-17

Tarif : 3150 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Gestion cyber crise

Savoir gérer efficacement une crise cyber et s'entraîner à travers une simulation.

## Public

Responsables de la sécurité des systèmes d'Information (RSSI)/CISO, directeurs des services informatiques (DSI) / CIO, responsables métiers (marketing, finance, achat, RH, etc.), Risk Managers.

## Animation

Les animateurs de ce module de formation sont des experts en gestion de crise cyber.

## Pré-requis

Aucun.

## Le +

Un module pragmatique, alliant théorie et mises en situation et favorisant la mise en mouvement dans le cadre de gestions de crise cyber.

## Programme

### Visualiser les enjeux d'une gestion de crise

- Assimiler la notion de rôles et responsabilités hors normes, leadership.
- Comprendre ce qu'est la communication de crise et la gestion de la réputation.
- Intégrer la notion de facteur humain et de stress.

### Structurer et affirmer une démarche de gestion de crise cyber

- Assimiler la structuration d'une cellule de crise, comprendre sa vocation.
- Cartographier les parties prenantes internes et externes d'une gestion de crise cyber.
- Instaurer et créer un réseau cyber résilience au sein de son organisation.
- Cas pratique 1 : s'approprier les premiers réflexes de déclenchement et d'escalade d'une gestion de crise cyber.

### S'approprier une méthodologie de gestion de crise cyber

- Analyser les bonnes pratiques du marché.
- Se positionner en tant que RSSI/CISO, DSI/CIO dans un tel dispositif.
- Identifier, adapter et s'approprier les outils et la documentation de gestion de crise.
- Cas pratique 2 : s'approprier les moments clés d'une gestion de crise (information, prise de décision, reporting & communication).

### Organiser le maintien en condition opérationnelle et l'amélioration continue de son dispositif

- Identifier les enjeux du maintien en condition opérationnelle et de l'amélioration continue.
- Structurer le MCO, le programme de tests et d'exercices.
- Etablir et animer un retour d'expérience et un plan d'actions.
- Cas pratique 3 : construire, de bout-en-bout, un exercice de gestion de crise cyber (APT).

### S'entraîner à gérer une crise cyber – cas pratique 4 : simulation

- Se mettre en situation de gérer une crise cyber.
- Mettre en pratique les éléments abordés pendant la formation.
- Prendre conscience de ses points forts et des manques qui sont apparus pendant la simulation.
- Partager son expérience et s'enrichir mutuellement des réflexes du groupe de participants.



2 jours

Code : CYB-18

Tarif : 1 500 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Prévenir la fraude et la corruption

Mettre en place ou renforcer son dispositif d'identification des risques et de lutte contre les fraudes en intégrant les meilleures pratiques et les dernières évolutions technologiques.

## Public

Auditeurs, contrôleurs de gestion, risk managers, juristes et financiers.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en identification et contrôle des risques.

## Pré-requis

Aucun.

## Le +

Un module très opérationnel, au plus près des pratiques les plus efficaces de prévention.

## Programme

Définir la fraude et la corruption ainsi que les notions voisines : blanchiment, abus de biens sociaux, conflit d'intérêts, etc.

Connaître les principales réglementations et les risques encourus par l'entreprise et les collaborateurs.

Appréhender les principales typologies (et schémas) de fraude interne et externe ainsi que celles relatives à la corruption.

Identifier et coter les risques de fraude et de corruption : cartographie des risques.

Formaliser les procédures anti-fraude et les intégrer dans le dispositif de contrôle interne.

Mettre à jour le code de déontologie.

Définir le dispositif des contrôles.

Développer une culture de vigilance.

Comprendre les apports de « l'analytics » dans la détection de la fraude.



1 jour

Code : MR-10

Tarif : 950 €

# Contrôle interne et évolution des risques : appliquer les meilleures pratiques !

Appliquer les meilleures pratiques pour faire évoluer de façon rationnelle et pragmatique son dispositif de contrôle interne.

## Public

Responsables et collaborateurs des services audit interne, contrôle interne, gestion des risques.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en contrôle interne et en gestion des risques.

## Pré-requis

Aucun.

## Le +

Un module facilitant la prise de recul sur le dispositif existant dans son entreprise et la mobilisation des opérationnels.

## Programme

Identifier, évaluer et prioriser les risques : cartographie des risques.

Redéfinir les niveaux de risques acceptables et mobiliser les opérationnels autour des contrôles clés adaptés aux risques majeurs et à la stratégie de l'entreprise.

S'assurer que le dispositif de contrôle interne est efficient dans la maîtrise des risques.

Structurer en particulier la gestion des principaux risques financiers : change, liquidité, matières premières.

Faire évoluer l'audit interne, source de valeur ajoutée et de sécurité.

Développer une culture de vigilance vis-à-vis des risques et mobiliser les opérationnels.



1 jour

Code : MR-11

Tarif : 950 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.



# Cartographie globale des risques et évolution des approches d'évaluation des risques

Acquérir la méthodologie de cartographie globale des risques. Appréhender les concepts d'appétence au risque et de maîtrise des risques. Se familiariser avec les risques émergents.

## Public

Responsables des services : gestion des risques.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en mise en place de dispositifs de gestion des risques, de contrôle interne et d'audit interne.

## Pré-requis

Aucun.

## Programme

Introduction :

- contexte général et cadre réglementaire : dispositifs de gestion des risques, contrôle interne,
- utilisation et objectifs de la cartographie des risques : ce qu'elle vise, ce qu'elle ne permet pas,
- rappel des définitions : facteurs de risques, causes, conséquences, risques prioritaires,
- approches top-down et approches bottom-up.

Cadrage et organisation des travaux :

- présentation d'ensemble de la démarche,
- définition de l'appétence aux risques et des matrices de cotation,
- identification des contributeurs et collecte préliminaire des informations,
- sensibilisation aux facteurs clés de succès.

Identification et analyse préliminaire des risques :

- entretiens et questionnaires,
- collecte et première exploitation de l'information et des données,
- analyse des données qualitatives et exploitation des données quantitatives,
- revue critique et élaboration de la typologie préliminaire des catégories de risques.

Évaluation et priorisation des risques :

- préparation des ateliers de cotation,
- revue, modification et validation des cotations/ formulation et validation des hypothèses,
- ajustement de la typologie et reclassement des risques, finalisation des résultats,
- piste d'audit et documentation des travaux.

Modalités de restitution :

- prise en compte des événements rares,
- dispositif de mise à jour.



1 jour

Code : M-PR-2

Tarif : 950 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Intégration et mise en place des progiciels de gestion des risques, des contrôles et de conformité

Préparer ou sécuriser la mise en place d'un outil de gestion de risques et/ou de contrôle.

## Public

Responsables et collaborateurs des service : gestion des risques, contrôle permanent et conformité.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est un expert en mise en place de dispositifs de gestion des risques, de contrôle interne et d'audit interne.

## Pré-requis

Connaissance fonctionnelle des dispositifs de gestion des risques et de contrôle interne.

## Le +

Ce module n'est pas ciblé sur un outil ou un module en particulier.

## Programme

Organisation globale du projet :

- dimensionnement/organisation,
- architecture projet et lotissement,
- identifier et gérer les risques liés au projet,
- facteurs clés de succès.

Définition de la cible fonctionnelle :

- définition du socle commun et des méthodologies,
- règles de gestion (accès, validations, zones de confidentialité, etc.),
- expression de besoins et cahier des charges.

Suivi fonctionnel de l'intégration technique :

- bien gérer les relations avec l'éditeur et l'intégrateur,
- spécifications fonctionnelles générales et détaillées,
- spécifications techniques générales et détaillées,
- modalités de sécurisation et de validation.

Phases de test et de recette :

- définition de la stratégie de test,
- définition du plan de test et application du plan de test au pilote,
- recette et tests de non-régression,
- ajustement du plan de test et réalisation des plans de test complémentaires,
- traitement des anomalies et PV de recette.

Déploiement de l'outil :

- initialisation/chargement des données,
- bascule et déploiement,
- accompagnement métier et maintenance.



1 jour

Code : M-PR-3

Tarif : 950 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# La communication entre les financiers et les opérationnels

**Faciliter la compréhension mutuelle entre financiers et opérationnels.  
Renforcer l'efficacité de leur collaboration.**

## Public

Responsables et collaborateurs des services financier et opérationnels.

## Animation

Une formation animée par un opérationnel, non financier, sociologue et spécialiste du développement de la coopération. Une pédagogie tonique fondée sur des mises en situation.

## Pré-requis

Aucun.

## Le +

Un module complet offrant méthodes et outils pour faciliter la compréhension mutuelle entre financiers et opérationnels.

## Programme

Partager entre pairs issus d'environnements différents les difficultés et enjeux de la relation entre financiers et opérationnels.

Faire le lien entre l'information économique et financière et l'efficacité de l'organisation.

Sensibiliser les opérationnels aux notions de contrôle, performance et pilotage.

Adapter le langage financier pour communiquer efficacement avec les opérationnels.

Identifier les connaissances et compétences à développer mutuellement entre financiers et opérationnels pour mieux travailler ensemble.



**1 jour**

**Code : PE-2**

**Tarif : 950 €**

# Réduction des délais de clôture

**Présenter les enjeux et les leviers d'optimisation pour réduire les délais de clôture en alliant théorie et partage de bonnes pratiques constatées auprès de nos clients.**

## Public

Responsables et collaborateurs des services financier, comptable, SI.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en refonte des organisations, des processus et des systèmes d'information comptables et financiers.

## Pré-requis

Connaissances comptables.

## Le +

Un module articulé autour de cas réels pour favoriser la prise de recul et l'appropriation opérationnelle.

## Programme

Comprendre les exigences de la communication financière et du reporting.

Apprécier les enjeux de mise en œuvre d'un projet de réduction des délais de clôture.

S'appuyer sur l'organisation comptable et le contrôle interne.

Adapter les processus et systèmes d'information au projet.

Utiliser les meilleurs outils pour piloter le processus de clôture.



**1 jour**

**Code : AIF-1**

**Tarif : 950 €**

**Modalités pédagogiques :** formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation :** quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH :** toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Les fondamentaux de la réglementation applicable aux sociétés cotées

Comprendre les obligations des sociétés cotées et les principes généraux qui encadrent la communication financière et anticiper les relations avec l'AMF.

## Public

Collaborateurs des directions financières, comptables, juristes et secrétaires généraux, dirigeants de BU et filiales.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en comptabilité et réglementation bancaire.

## Pré-requis

Aucun.

## Le +

Un module pragmatique et opérationnel favorisant une information financière de qualité et sécurisée pour les dirigeants.

## Programme

Comprendre les situations pratiques entraînant l'obligation de communiquer une information privilégiée au marché.

Fiabiliser l'information financière publiée afin de sécuriser la responsabilité des dirigeants.

Appréhender l'intégralité des obligations des sociétés cotées : gestion de l'information privilégiée, information périodique et pro forma, profit-warning, prévisions de résultats, document de référence, gouvernement d'entreprise, etc.

S'assurer de la cohérence, de la lisibilité et de l'ergonomie de l'information financière à destination de la communauté financière.

Comprendre le rôle et le fonctionnement de l'AMF ainsi que son mode d'action au titre de la protection de l'épargne.



1 jour

Code : AIF-2

Tarif : 950 €

# Publier un document de référence soumis au visa de l'AMF

Réussir la publication de son document de référence.

## Public

Collaborateurs des directions financières, comptables, juristes et secrétaires généraux, dirigeants de BU et filiales.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en comptabilité et réglementation bancaire.

## Pré-requis

Aucun.

## Le +

Un module alternant exposé théorique de la réglementation et illustrations pratiques (extraits de documents de référence publiés). Un « Deloitte Toolkit » ergonomique destiné à faciliter la rédaction du document de référence sera remis à chaque participant.

## Programme

Comprendre la finalité et l'intérêt du document de référence, son calendrier et ses modalités de publication ainsi que le lien avec les autres publications (rapport annuel, rapport financier annuel, prospectus).

Maîtriser le contenu attendu du document de référence pour faciliter sa rédaction : présentation détaillée de chacune des 25 rubriques (facteurs de risques, rapport d'activité, comptes, activité et marchés, gouvernement d'entreprise, parties liées, etc.).

Visualiser pour chacune des rubriques des exemples de documents de référence publiés et identifier les bonnes pratiques.

Anticiper les questions de l'AMF dans le cadre de l'octroi du visa.

Diagnostiquer les informations à produire par rapport à l'existant et comprendre les facteurs clés de succès dans la gestion du projet au sein de l'entreprise.



1 jour

Code : AIF-3

Tarif : 950 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Préparer son introduction en bourse

Acquérir une vue d'ensemble des marchés et du processus d'introduction en bourse. Préparer son diagnostic pré-IPO.

## Public

Collaborateurs des directions financières, comptables et juristes, secrétaires généraux, dirigeants de BU et filiales.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en comptabilité et réglementation bancaire.

## Pré-requis

Aucun.

## Le +

Un module alternant exposé théorique de la réglementation et illustrations pratiques (extraits de documents de référence publiés). Un « Deloitte Toolkit » ergonomique destiné à faciliter la rédaction du document de référence sera remis à chaque participant.

## Programme

Acquérir la vision des marchés de cotation en France et connaître les conditions d'admission.

Comprendre le déroulement du projet, le rôle et la responsabilité de chacun des intervenants.

Maîtriser le contenu de la documentation à produire (prospectus AMF) pour être en mesure de diagnostiquer les chantiers à conduire en amont au sein de l'entreprise.

Comprendre les facteurs clés de succès d'un projet d'IPO.



1 jour

Code : AIF-4

Tarif : 950 €

# Fiabiliser son reporting consolidé

Acquérir les meilleures pratiques en termes de reporting consolidé.

## Public

Responsables et collaborateurs des services financier, contrôle interne et SI.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est expert de la consolidation et de la comptabilité des groupes de sociétés.

## Pré-requis

Aucun.

## Le +

Un tour d'horizon pour optimiser son reporting consolidé.

## Programme

Comprendre pourquoi l'évolution du système de reporting consolidé représente un enjeu majeur pour les directions financières.

Améliorer l'efficacité du dispositif de pilotage du reporting et en mesurer les résultats dans un délai restreint.

Intégrer un volume croissant d'informations financières et non financières.

Identifier les sources d'amélioration des process et des systèmes de remontée de consolidation ; améliorer la fiabilité des données financières et la qualité de l'information financière communiquée.

S'appuyer sur un contrôle interne renforcé et formalisé.



1 jour

Code : AIF-5

Tarif : 950 €

**Modalités pédagogiques :** formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation :** quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH :** toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Réussir la transition aux IFRS

**Amorcer le passage aux normes IFRS. Appréhender les principaux impacts du nouveau référentiel sur l'information financière.**

## Public

Responsables et collaborateurs des services comptable, financier, contrôle/audit interne, contrôle de gestion.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en IFRS.

## Pré-requis

Aucun.

## Le +

Une formation efficace et concrète pour réussir la transition aux IFRS.

## Programme

Comprendre les enjeux et les possibilités offertes par IFRS 1 lors de l'établissement du premier jeu de comptes en IFRS :

- maîtriser les conditions de conversion aux IFRS,
- connaître les 21 cas d'exemption facultative,
- connaître les 4 cas d'exception obligatoire,
- savoir faire les choix des méthodes comptables applicables,
- comprendre l'impact de la transition sur les états financiers,
- démarche à suivre pour une transition réussie.



0,5 jour

Code : AIF-7

Tarif : 550 €

# La présentation des états financiers en normes IFRS

**Comprendre l'impact des normes IFRS dans la présentation des états financiers et de l'information financière.**

## Public

Responsables et collaborateurs des services comptable, financier, contrôle/audit interne, contrôle de gestion.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est un expert en IFRS.

## Pré-requis

Aucun.

## Le +

Un module compact permettant une initiation efficace et dédiée à la présentation des états financiers en normes IFRS.

## Programme

• Maîtriser les principes de présentation des états financiers en normes IFRS (IAS 1).

- Appréhender en particulier :
  - la définition des actifs et passifs et des charges et produits,
  - le tableau de variation des capitaux propres,
  - le tableau de variation de trésorerie (IAS 7),
  - le traitement des changements de méthodes, d'estimations et erreurs fondamentales (IAS 8),
  - la prise en considération des événements post-clôture (IAS10),
  - le type de segmentation, les secteurs à présenter, les bases d'évaluation (IFRS 8).



0,5 jour

Code : AIF-8

Tarif : 550 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Focus sur certaines normes IFRS

## Disposer d'une vue d'ensemble des principales normes IFRS.

### Public

Responsables et collaborateurs des services comptable, financier, contrôle/audit interne, contrôle de gestion.

### Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en IFRS.

### Pré-requis

Aucun.

### Le +

Une vue d'ensemble efficace des principales normes IFRS en vigueur.

### Programme

Principes de prise en compte du revenu (IAS 18).

Stocks (IAS 2).

Immobilisations corporelles (IAS 16, IAS 17, IAS 23, IAS 36).

Immobilisations incorporelles (IAS 38, IAS 36).

Instruments financiers (IAS 32, IAS 39, IFRS 9).

Provisions (IAS 37).

Retraites (IAS 19).



1 jour

Code : AIF-9

Tarif : 950 €

# Normes IAS 32/39 : concilier gestion des risques financiers et respect des normes comptables

## Permettre d'appréhender les enjeux liés à la comptabilisation des instruments financiers et les impacts sur les états financiers.

## Disposer d'une vision fiable des expositions de l'entreprise.

## Acquérir les outils permettant d'organiser le dispositif de gestion des risques financiers en conciliant efficacité et fiabilité des processus.

### Public

Responsables et collaborateurs des services comptable, financier, contrôle/audit interne, contrôle de gestion.

### Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en IFRS.

### Pré-requis

Aucun.

### Le +

Un module technique et actualisé sur des normes IFRS complexes.

### Programme

Maîtriser les traitements comptables des différentes catégories d'instruments financiers (taux, change, matières premières, etc.) et les dispositions des normes IAS 32/39.

Inventorier et analyser les relations de couverture pour limiter la volatilité en compte de résultat.

Analyser les impacts en termes de communication financière.

Comprendre les indicateurs de mesure de l'exposition (choix des indicateurs de risques, élaboration d'une politique de gestion, etc.).

Identifier des solutions adaptées à l'environnement et aux priorités de l'entreprise.



0,5 jour

Code : AIF-10

Tarif : 550 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Traitement du goodwill et autres actifs

## Comprendre les normes IFRS 3, IAS36, IFRS 8 et leur interaction.

### Public

Responsables et collaborateurs des services comptable, financier, contrôle/audit interne, contrôle de gestion.

### Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en IFRS.

### Pré-requis

Connaissances générales des normes IFRS.

### Le +

Présentation de points spécifiques nécessitant un approfondissement.

### Programme

Comptabiliser et évaluer les actifs et passifs identifiables dans le cadre d'un regroupement d'entreprises - IFRS 3 :

- identifier les transactions entrant dans le champ d'application de la norme,
- connaître les principes de comptabilisation des regroupements et des variations de pourcentage d'intérêts,
- évaluer la contrepartie transférée, notamment la prise en compte de contrepartie variable,
- comptabiliser le remplacement d'un paiement par action ou paiement similaire dans le cadre d'un regroupement d'entreprises,
- connaître les options offertes par IFRS 3 pour évaluer et comptabiliser les participations n'ayant pas le contrôle (goodwill complet versus goodwill partiel),
- appliquer les principes de comptabilisation et d'évaluation des actifs et passifs acquis par regroupement d'entreprises et savoir identifier les exceptions.

Dépréciation des actifs - IAS36 – Approche critique d'un test d'impairment :

- objectif de la norme,
- à quelle fréquence ? A quel niveau ?
- réalisation d'un test de dépréciation,
- comptabilisation et reprise de la perte de valeur,
- informations à fournir : points d'attention des régulateurs.

Secteurs opérationnels - IFRS 8 :

- principes fondateurs et démarche,
- secteurs opérationnels,
- secteurs à présenter et informations à fournir.



1 jour

Code : AIF-11

Tarif : 950 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.



# La consolidation en IFRS

Identifier les enjeux des normes propres au processus de consolidation (IAS 21, IAS 28, IFRS 3, IFRS 10, IFRS 11, IFRS 12).  
Maîtriser certains éléments complexes du processus de consolidation :  
détermination du périmètre et conversion.  
Savoir traiter les opérations impactant le périmètre du groupe.

## Public

Responsables et collaborateurs des services comptable, financier, contrôle/audit interne, contrôle de gestion.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en IFRS.

## Pré-requis

Connaissance générale des IFRS et de la mécanique de consolidation.

## Le +

Présentation de points spécifiques nécessitant un approfondissement.

## Programme

Comprendre la nouvelle approche de la notion de contrôle :

- le contrôle,
- le contrôle conjoint,
- l'influence notable.

Savoir comptabiliser une entrée de périmètre :

- méthode de l'acquisition,
- détermination du prix d'acquisition,
- évaluation du goodwill,
- calcul des intérêts minoritaires.

Savoir mettre en œuvre le suivi des goodwills pendant la période post acquisition.

Savoir comptabiliser les variations de pourcentage d'intérêt :

- augmentation du pourcentage d'intérêt,
- acquisition par étape,
- diminution du pourcentage d'intérêt,
- cas particulier d'une variation entraînant un changement du niveau de contrôle,
- savoir traiter une sortie de périmètre et analyser certaines situations de façon pratique.

Savoir traiter la problématique de conversion des états financiers.

Couverture investissements nets à l'étranger.



1 jour

Code : AIF-13

Tarif : 950 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Avantages et rémunération du personnel

Comprendre les normes IAS 19 et IFRS 2.  
Comprendre les principes d'évaluation des avantages au personnel et l'évaluation des plans de rémunération à base d'instruments financiers.  
Maîtriser les traitements comptables associés.

## Public

Responsables et collaborateurs des services comptable, financier, contrôle/audit interne, contrôle de gestion.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en IFRS.

## Pré-requis

Connaissance générale des IFRS et maîtrise de la technique de l'actualisation.

## Le +

Présentation de points spécifiques nécessitant un approfondissement.

## Programme

IAS 19, avantages au personnel :

- champ d'application de la norme IAS19,
- évaluation des régimes à prestations définies,
- règles de comptabilisation,
- informations à communiquer en annexe,
- plusieurs cas pratiques de valorisations actuarielles.

IFRS 2, paiement en actions :

- rappel normatif sur le périmètre de la norme IFRS 2,
- valorisation des instruments et hypothèses actuarielles associées,
- traitements comptables selon les types d'avantages octroyés (dénoués en actions ou dénoués en cash),
- principales différences entre les normes French GAAP, IFRS et US GAAP concernant la reconnaissance de ces avantages,
- plusieurs cas pratiques de valorisation d'instruments.



1 jour

Code : AIF-14

Tarif : 950 €

# IFRS 15 - Nouvelle approche pour la comptabilisation du chiffre d'affaires

Appréhender les enjeux liés à IFRS 15.

## Public

Responsables et collaborateurs des services comptable, financier, contrôle/audit interne, contrôle de gestion.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en IFRS.

## Pré-requis

Connaître les principes de reconnaissance du chiffre d'affaires dans le cadre des normes en vigueur.

## Le +

Présentation d'une évolution des normes liées à la reconnaissance du chiffre d'affaires.

## Programme

Comprendre en quoi IFRS 15 introduit une nouvelle façon d'approcher l'analyse de la reconnaissance du chiffre d'affaires.

Assimiler les principales dispositions de la norme IFRS 15 : le nouveau modèle de comptabilisation du chiffre d'affaires en 5 étapes, les principales dispositions spécifiques (par ex. pour les licences) et les difficultés d'interprétation.

Identifier les incidences de la norme par rapport aux pratiques actuelles.

Comprendre les options possibles dans le cadre de la transition à IFRS 15.

Connaître les nouvelles informations requises en annexes.



0,5 jour

Code : AIF-15

Tarif : 550 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Audit et comptabilité pour l'audit interne

Obtenir les compétences homogènes et pertinentes autour des fondamentaux de la comptabilité et des techniques d'audit.

## Public

Financiers, contrôleurs de gestion, chefs d'entreprise.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en gestion des risques.

## Pré-requis

Connaissances des mécanismes comptables de base.

## Programme

### Jour 1

#### Audit interne :

- Définition de l'audit interne,
- Les 4 types d'audit interne,
- Principes structurants de l'audit interne,
- Lien entre audit interne et gestion des risques,
- Typologie des tests de l'audit interne,
- Rappel sur le contrôle interne.

#### Introduction à la comptabilité :

- Définition d'un référentiel comptable,
- Différence entre bilan et compte de résultat,
- Différence entre actif et passif,
- Comment fonctionnent les comptes débiteurs/ créditeurs,
- Principes comptables applicables et plan comptable général,
- Fait générateur de la comptabilisation charges/produits.

#### Introduction à l'audit :

- Appréhender la sélection des éléments probants,
- Prendre connaissance du contenu de la « boîte à outils » de l'auditeur,
- Maîtriser les règles de documentation des tests réalisés.

### Jour 2

#### Comptabilité des immobilisations :

- Maîtriser les définitions,
- Acquérir des réflexes,
- Maîtrise des écritures comptables,
- Notion de fait générateur.

#### Audit des immobilisations :

- Maîtriser les tests à réaliser sur cette section,
- Apprendre à documenter et à justifier correctement les travaux,
- Savoir évaluer le résultat des tests effectués et conclure.

#### Comptabilité des comptes clients :

- Définition et comptabilisation.
- Acquérir la notion de fait générateur et les réflexes qui en découlent.
- Maîtriser les écritures de clôture.
- Calculer un délai de règlement.

#### Audit des comptes clients :

- Maîtriser les tests à réaliser sur cette section.
- Apprendre à documenter et à justifier correctement les travaux.
- Savoir évaluer le résultat des tests effectués et conclure.

#### Comptabilité des banques et disponibilités :

- Connaître les différentes natures de disponibilités.
- Comprendre le fonctionnement d'un rapprochement bancaire.
- Appréhender les 3 méthodes de rapprochement bancaire.

#### Audit des disponibilités :

- Comprendre la démarche d'audit appliquée aux rapprochements bancaires.

### Jour 3

#### Comptabilité des comptes fournisseurs :

- Présenter les principales spécificités du compte fournisseur.
- Comprendre la différence entre une charge et une dette.
- Maîtriser les principes des écritures liées à la comptabilité fournisseurs.

#### Audit des comptes fournisseurs :

- Comprendre la démarche d'audit appliquée aux comptes fournisseurs et les principaux tests pouvant être réalisés.
- Apprendre à documenter et à justifier correctement les travaux.
- Savoir évaluer le résultat des tests effectués et conclure.

#### Comptabilité des provisions :

- Maîtriser les conditions de constitution de ces provisions.
- Connaître les méthodes d'évaluation.

#### Audit des provisions :

- Sensibiliser les participants aux risques d'audit relatifs aux provisions.
- Maîtriser les techniques d'audit des provisions.
- Apprendre à documenter et à justifier correctement les travaux.
- Savoir évaluer le résultat des tests effectués et conclure.



3 jours

Code : B-CO-7

Tarif : 2 050 €

**Modalités pédagogiques :** formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation :** quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH :** toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# IFRS 16 - Contrats de location

A l'issue de la conférence, le participant sera capable :

- de comprendre les impacts d'IFRS 16 sur les états financiers de la société ;
- d'identifier les problématiques principales quant à la mise en place de cette norme.

## Public

Responsables et collaborateurs des services comptable, financier, contrôle/audit interne, contrôle de gestion.

## Animation

L'animateur de ce module est un expert spécialiste Direction Qualité Risques.

## Pré-requis

Aucun.

## Le +

Un module pragmatique et opérationnel.

## Programme

### De nouvelles réalités

- Des changements majeurs pour les preneurs.
- Des changements de moindre ampleur pour les bailleurs.
- Côté preneurs : quels sont les changements ?
- Côté bailleurs : quels sont les changements ?

### Les enjeux de la mise en œuvre

- Les points de vigilance comptable.
- Preneurs et bailleurs – quelques exemples.
- Toutes les fonctions de l'entreprise affectées, etc.
- Les clés d'une transition réussie pour nos clients.
- Des solutions technologiques qui restent à identifier.

### Annexes – Les points de vigilance

- Identifier une location.
- Séparer les locations au sein des contrats.
- Comptabilisation chez le preneur.
- Détermination de la durée des locations.
- Détermination des paiements à prendre en compte.
- Détermination du taux d'actualisation.
- Sous-location.
- Sale and leaseback.
- Modifications des contrats considérés comme de nouvelles locations (preneurs et bailleurs).
- Modifications des contrats non considérés comme de nouvelles locations - Preneur.
- Modifications des contrats non considérés comme de nouvelles locations - Bailleur.
- Information en annexe (extraits) - Preneur.
- Information en annexe (extraits) - Bailleur.
- Dispositions transitoires.
- Dispositions transitoires - Contrats classés auparavant comme des locations simples.
- Dispositions transitoires – Autres cas.



0,5 jour

Code : AIF-16

Tarif : 550 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Processus de consolidation

A l'issue de cette formation, vous serez capables :

- de présenter les obligations en matière de consolidation ;
- d'intégrer les étapes du processus de consolidation ;
- de maîtriser les principaux retraitements en IFRS ;
- de connaître et mettre en œuvre les principaux contrôles au sein du processus de consolidation.

## Public

Responsables et collaborateurs des services comptable, financier, contrôle/audit interne, contrôle de gestion.

## Animation

Les animateurs de ce module sont des experts dans les processus de consolidation et l'établissement de reporting.

## Pré-requis

Aucun.

## Programme

Règlementation :

- rappeler les obligations en matière d'établissement et de publication des comptes consolidés en France ;
- présenter les changements apportés par les IFRS ;
- rappeler les sources de la réglementation en matière de comptes consolidés.

Présentation du processus de consolidation :

- comprendre l'objectif et les intérêts d'une consolidation ;
- comprendre l'organisation et les grandes étapes d'une consolidation ;
- comprendre les conséquences en matière d'organisation du processus de consolidation et les enjeux en matière de contrôle interne.

Périmètre de consolidation :

- comprendre la notion de périmètre de consolidation ;
- savoir faire le lien entre la notion de contrôle et la méthode de consolidation à appliquer ;
- comprendre les cas d'exclusion du périmètre ;
- connaître les principales différences entre normes françaises et IFRS.

Les grandes étapes de consolidation et les contrôles clefs :

- présentation des principes applicables aux comptes consolidés et leurs conséquences ;
- illustrer le principe des retraitements de consolidation par l'examen des principaux retraitements .



2 jours

Code : AIF-17

Tarif : 1 500 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Tech Trends – The kinetic enterprise

Comprendre les grandes tendances en matière technologique pour mieux appréhender sa fonction de manager et/ou de dirigeant IT.

## Public

Tout public.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en veille des changements technologiques et digitaux.

## Pré-requis

Aucun.

## Programme

IT sans frontières : le potentiel de la transformation IT au cœur des métiers.

Dark analytics : mettre en valeur les opportunités cachées dans vos données non structurées.

L'intelligence des machines : la technologie imite la cognition humaine pour créer de la valeur.

Réalité mixte : des expériences toujours plus intuitives, immersives et engageantes.

L'architecture incontournable : la complexité fait place à la simplicité et à la flexibilité.

Everything-as-a-service : tout devient service en ligne.

Blockchain : l'économie de la confiance.

Les technologies exponentielles à garder dans le viseur ou comment se projeter au-delà de l'horizon.



1 jour

Code : HTR-1

Tarif : 950 €

# Améliorer la performance opérationnelle

Améliorer l'agilité de l'entreprise dans un contexte économique de plus en plus complexe, et mettre en cohérence l'évaluation de sa performance opérationnelle avec sa transcription financière.

## Public

Responsables et collaborateurs des services audit interne, gestion des risques, financier.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en gestion de la performance et en conduite de changement.

## Pré-requis

Connaissances des fondamentaux de la gestion des risques et de la performance.

## Le +

Un module complet construit autour de trois « business cases » facilitant la compréhension et la mise en œuvre des meilleures pratiques.

## Programme

Comprendre les nouveaux modèles d'efficacité opérationnelle des entreprises.

Évaluer la performance opérationnelle de l'entreprise (effectuer une revue de la performance d'un portefeuille d'activités).

Identifier ses enjeux de façon autonome et rapide (approcher la problématique d'une filiale en mode diagnostic/plan d'actions).

Mesurer les impacts financiers des actions d'amélioration.

Mettre en œuvre les actions prioritaires avec agilité (dans le cadre de la gestion d'une crise telle qu'un accident industriel ou la perte soudaine d'une activité).



1 jour

Code : PE-4

Tarif : 950 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Fiabiliser les prévisions de trésorerie

Maîtriser les enjeux liés à la préparation et la communication des prévisions de trésorerie.

## Public

Responsables et collaborateurs des services financier et comptable.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en prévisions financières.

## Pré-requis

Connaissances comptables.

## Le +

Un module pour partager avec l'ensemble des équipes de l'entreprise une méthode et des outils concrets pour fiabiliser les prévisions financières.

## Programme

Comprendre la méthodologie de construction de prévisions mensuelles de trésorerie sur 12 mois (meilleures pratiques et principaux outils de production).

Sélectionner les informations pertinentes à collecter pour fiabiliser les projections.

Appréhender les principaux écueils à éviter (sélection erronée des hypothèses, outils de projection trop complexes, manque de flexibilité du modèle).

Tirer les enseignements du suivi historique de la trésorerie et procéder à l'actualisation des prévisions.

Distinguer les attentes d'une prévision de trésorerie à très court terme (organisation des flux de trésorerie, préparation des campagnes de paiement des fournisseurs, équilibrage des comptes bancaires) et à moyen terme (mise en évidence d'excédent ou insuffisance de financement).

Optimiser la communication autour des prévisions de trésorerie.



1 jour

Code : PE-8

Tarif : 950 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Risque de taux d'intérêt et risque de change

Maîtriser les pratiques de gestion du risque de taux d'intérêt et du risque de change et choisir l'instrument de couverture approprié.

## Public

Responsables et collaborateurs des services financier, comptable, trésorerie et contrôle de gestion.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en optimisation de la performance financière.

## Pré-requis

Connaissance des fondamentaux comptables.

## Le +

Un module pour gérer les risques de taux et de change, et optimiser la performance financière.

## Programme

### Taux d'intérêt

- Appréhender les différentes natures de risque de taux d'intérêt.
- Comprendre comment la gestion du risque de taux d'intérêt peut concourir à la stratégie de l'entreprise et à sa profitabilité.
- Evaluer la profitabilité des stratégies déployées et les risques inhérents.
- Mesurer l'impact de la stratégie de gestion des taux d'intérêt sur les états financiers et la communication financière.
- Identifier les principales expositions au risque de taux dans le bilan.
- Connaître le fonctionnement d'une couverture de dette à taux fixe transformée à taux variable.
- Comprendre les modalités de comptabilisation des relations de couverture en IFRS.

### Taux de change

- Appréhender les différentes natures de risque de change.
- Mettre en œuvre une politique de couverture du risque de change.
- Comprendre la couverture d'une position de change via une centrale de trésorerie.
- S'approprier le fonctionnement détaillé de certains produits (change à terme, option simple et combinaison d'options).
- Comprendre les modalités de comptabilisation des relations de couverture en IFRS (CFH, FVH, NIH).



1 jour

Code : PE-9

Tarif : 950 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.



# Maîtriser ses coûts d'achats

Optimiser l'efficacité de la fonction achats et favoriser la posture de business partner.

## Public

Acheteurs, responsables achats, responsables process, méthodes et outils achats.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en achats, design organisationnel, amélioration de la performance opérationnelle, supply chain, gestion des risques achats.

## Pré-requis

Aucun.

## Le +

Accès aux best practices en matière d'optimisation des coûts et de maîtrise des coûts.  
Cas pratiques pour mettre en application les concepts et partage d'expériences.

## Programme

### Jour 1 – Achats indirects

L'importance des achats dans l'entreprise.

Les enjeux des achats indirects.

Les leviers de la réduction des coûts d'achats indirects.

Les nouveaux modèles opératoires pour chercher de la valeur et la sécuriser.

Les canaux d'achats par catégorie.

Les solutions Budget-Pay pour bien gérer les achats indirects.

### Jour 2 – Achats directs

L'importance des achats dans l'entreprise.

Les enjeux des achats directs.

Les leviers de l'optimisation des coûts d'achats directs.

Les leviers de la maîtrise des risques d'achats et d'approvisionnements directs.

Les processus de collaboration acheteurs-prescripteurs, acheteurs-fournisseurs, acheteurs – contrôleur de gestion /financier.

Les nouveaux modèles opératoires pour chercher de la valeur et la sécuriser.

### Jour 3 – Mise en situation : cas pratiques



3 jours

Code : PE-21

Tarif : 2 050 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Diagnostic d'entreprise

Comprendre l'environnement financier d'une entreprise en termes de finalité, de contraintes et de risques. Etre capable de procéder à une analyse financière et d'apprécier la viabilité d'un projet.

## Public

Responsables et collaborateurs des services financier, audit interne, contrôle de gestion et gestion des risques.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en comptabilité et réglementation bancaire.

## Pré-requis

Aucun.

## Programme

### Jour 1

L'environnement financier de l'entreprise en termes d'opportunités et de contraintes et sa traduction dans les comptes :

- la finalité : le résultat, la rentabilité et la création de valeur,
- les contraintes : le financement des moyens, la liquidité et les équilibres financiers,
- la relation résultat/trésorerie,
- les indicateurs fondamentaux : CAF et BFRE,
- la logique du financement et la compréhension de la logique bancaire.
- L'analyse financière :
  - objectifs et organisation de l'analyse financière,
  - les schémas d'analyse : les soldes intermédiaires de gestion, la CAF et l'ETE, la solvabilité, la structure de financement, les fiches de dépouillement et les ratios.

### Jour 2

Le diagnostic prévisionnel :

- élaboration des résultats prévisionnels,
- élaboration des tableaux de financements prévisionnels,
- notion de business plan.



2 jours

Code : M-EO-1

Tarif : 1 500 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Modélisation : optimiser ses outils de reporting et de contrôle de gestion

Apprendre les techniques de base de la modélisation financière pour transformer ses fichiers en outils pérennes, transmissibles, flexibles, cohérents et sûrs.

## Public

Toute personne ayant dans ses fonctions l'élaboration de modèles de prévisions financières (business plan, prévision de trésorerie, etc.).

## Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en modélisation financière.

## Pré-requis

Aucun.

## Le +

Un module concret pour optimiser rapidement vos outils de reporting et de gestion.

## Programme

Utiliser les principes fondamentaux de la modélisation financière.

Créer et exploiter efficacement des bases de données sous Excel.

Utiliser des contrôles de cohérence pour limiter le risque d'erreur.

Optimiser son utilisation d'Excel.

Gérer des scénarios et des simulations.

Structurer, organiser et clarifier les fichiers pour permettre une lecture plus facile de l'information.

Concevoir et présenter des "tableaux de bord", états de restitution clairs et synthétiques.

Documenter son approche et la construction de ses outils.



1 jour

Code : PE-13

Tarif : 950 €

# Road book de l'acquisition d'entreprise

## 1. De l'origination au closing

Comprendre les principales étapes opérationnelles et le rôle des différents acteurs au cours d'un processus d'acquisition.

## Public

CEO, CFO, M&A, Business Development, Private Equity.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en M&A (transaction, fusions-acquisitions).

## Pré-requis

Aucun.

## Le +

Un module complet couvrant l'intégralité du cycle d'une transaction.

## Programme

Maîtriser le processus d'acquisition d'entreprise à travers la compréhension des étapes (les différentes phases du processus et le rôle de chacun des acteurs notamment).

Comprendre les enjeux et risques des principaux types de contrats de cession (« Sell and Purchase Agreement - SPA ») avec un focus sur les différentes options relatives aux mécanismes de fixation du prix.

S'approprier les fondamentaux opérationnels des principales techniques d'évaluation d'entreprise (actualisation de flux de trésorerie, méthodes des multiples, actif net réévalué).

Connaître la nature des informations qualitatives et financières nécessaires à l'exercice d'évaluation et l'incidence de la qualité de ces informations sur les résultats obtenus.



1 jour

Code : PE-10

Tarif : 950 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Road book de l'acquisition d'entreprise

## 2. L'intégration de la cible

Comprendre les facteurs clés de succès d'un projet d'intégration.  
S'approprier les meilleures pratiques et éviter les principaux écueils.

### Public

CEO, CFO, M&A, Business Development.

### Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en M&A (transaction, fusions-acquisitions).

### Pré-requis

Aucun.

### Le +

Un module complet couvrant l'intégralité du cycle d'une transaction.

### Programme

Appréhender le processus d'intégration (les différentes phases du processus, le rôle de chacun des acteurs) en fonction des caractéristiques de la cible et de l'intention stratégique de départ.

Comprendre les étapes clés d'un projet d'intégration, activités pré - et post-deal (meilleures pratiques).

Cerner les enjeux de communication vis-à-vis de toutes les parties prenantes.



0,5 jour

Code : PE-11

Tarif : 550 €

# Road book de la cession d'entreprise

Proposer une vision globale des processus de cession et partager les bonnes pratiques opérationnelles.

### Public

Professionnels de l'entreprise impliqués dans les opérations de fusions-acquisitions.

### Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en M&A (transaction, fusions-acquisitions).

### Pré-requis

Aucun.

### Le +

Un exposé illustré par des exemples concrets d'opérations réalisées, un partage des meilleures pratiques et des écueils à éviter.

### Programme

Appréhender différentes questions : pourquoi vendre ?

Quel impact pour le groupe ? Comment définir le périmètre de cession ? Quelle est la faisabilité de l'opération ?

Apprendre à justifier l'opération auprès des partenaires de l'entreprise.

Détailler les éléments d'information à préparer, le périmètre à céder.

Comprendre le déroulé d'un processus de cession type,

Présenter les supports de communication à fournir aux acquéreurs potentiels au cours du processus.



1 jour

Code : PE-12

Tarif : 950 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Crédit impôt recherche durable : préparer un dossier robuste

## Maîtriser les paramètres critiques du dispositif du CIR et développer une méthodologie CIR « durable ».

### Public

Fiscalistes, comptables, financiers, chefs de projet et R&D.

### Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en fiscalité.

### Pré-requis

Connaître les principes du CIR.

### Le +

Une approche process et de nombreux retours d'expérience combinant les visions de l'avocat fiscaliste et de l'ingénieur de l'industrie.

### Programme

Appréhender la distinction innovation/recherche.

Établir/renforcer la méthodologie et le process CIR de l'entreprise (indicateurs pertinents, intervenants).

Analyser les facteurs de succès/faiblesses et identifier les situations de risques significatifs.

Comprendre la nature et la logique des justificatifs attendus en matière de CIR.

Intégrer les dernières évolutions administratives et jurisprudentielles sur les différents postes de dépenses.

Lister les particularités, exemples à l'appui, du CIR chez un sous-traitant agréé.

Identifier les points de complexité de la R&D externalisée (« régies », contrat de collaboration, etc.).

Anticiper le contrôle et définir un process de défense (intervenants, rôles, liens avec les autres sujets fiscaux).

Appréhender les tendances des contrôles (retours d'expérience).

Intégrer dans la démarche CIR les liens avec d'autres paramètres fiscaux ou subventions.



1 jour

Code : MR-3

Tarif : 950 €

# Contrôle fiscal informatisé (CFI)

## Connaître et anticiper les risques de contrôle fiscal informatisé, avoir les bonnes réponses.

### Public

Directeurs et responsables des services comptables, financiers et fiscaux. Responsables SI.

### Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en contentieux fiscal.

### Pré-requis

Aucun.

### Le +

Un module conçu à partir de l'expertise reconnue d'une équipe de praticiens issus pour la plupart de l'Administration fiscale.

### Programme

Comprendre ce qu'est une comptabilité informatisée.

Connaître la réglementation du CFI.

Respecter les obligations fiscales en matière de conservation de données fiscales et de présentation de celles-ci en cas de CFI.

Faire face aux demandes de traitement de l'administration.

Anticiper les nouvelles obligations en matière de fichiers d'écritures comptables.



0,5 jour

Code : MR-4

Tarif : 550 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Contrôles et contentieux fiscaux : anticiper et préparer

## Anticiper et préparer les situations de contrôles et contentieux fiscaux. Maîtriser ses droits.

### Public

Directeurs et responsables des services comptables, financiers et fiscaux.

### Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en contentieux fiscal.

### Pré-requis

Connaissances des fondamentaux comptables.

### Le +

Un module pratique construit autour des expériences concrètes des intervenants en matière de contrôles et contentieux fiscaux.

### Programme

Connaître le cadre processuel des contrôles et des contentieux fiscaux.

Identifier les différents intervenants internes et externes.

Mettre en œuvre efficacement les garanties offertes par la réglementation.

Faire face aux demandes et procédures périphériques au contrôle.

Gérer le recouvrement de l'impôt le temps du contentieux.



0,5 jour

Code : MR-5

Tarif : 550 €

# Actualité des contrôles et contentieux fiscaux

## Découvrir l'orientation actuelle des contrôles et contentieux fiscaux et s'y préparer.

### Public

Responsables et collaborateurs des services fiscaux, financiers, gestion des risques.

### Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en fiscalité d'entreprise.

### Pré-requis

Connaissances des fondamentaux des contrôles et contentieux fiscaux.

### Le +

Un module pratique et concret sur les contrôles et contentieux fiscaux.

### Programme

Comprendre l'orientation actuelle des contrôles et contentieux fiscaux.

Se préparer à ces contrôles.

Focus sur le Crédit d'impôt recherche : tendance des contrôles, retours d'expérience, etc.

Découvrir la nouvelle demande de l'Administration : le fichier des écritures comptables.



1 jour

Code : MR-7

Tarif : 950 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Les enjeux fiscaux de l'acquisition ou de la vente d'un immeuble

## Déterminer les incidences TVA sur le prix de vente d'un immeuble ou sur son prix d'acquisition.

### Public

Managers et collaborateurs des services immobiliers, comptables, financiers, commerciaux et contrôleurs de gestion.

### Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en TVA immobilière.

### Pré-requis

Aucun.

### Le +

Cette formation présente de nombreux exemples pour favoriser une mise en œuvre opérationnelle immédiate.

### Programme

Lors de la vente :

- déterminer si la dispense de TVA est applicable à l'opération ;
- définir une stratégie alternative ;
- mesurer les impacts financiers d'éventuels reversements de TVA ;
- comprendre si l'acquéreur bénéficie d'une fiscalité favorable ;
- gérer les problématiques juridiques et financières du crédit vendeur pour la TVA.

Lors de l'acquisition :

- déterminer l'ensemble des droits dus sur l'acquisition ;
- comprendre les moyens permettant de diminuer les droits ;
- vérifier que le vendeur remet une documentation fiscale qui ne génère aucun risque pour l'acquéreur (dispense de TVA).



0,5 jour

Code : MR-8

Tarif : 550 €

# Prix de transfert : identifier et limiter les risques fiscaux

## Appliquer les obligations fiscales françaises afin de sécuriser la politique de prix de transfert en place et s'assurer que l'entreprise dispose d'une documentation adéquate.

### Public

Fiscalistes, financiers, comptables, contrôleurs de gestion et auditeurs de groupes de sociétés.

### Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en fiscalité internationale.

### Pré-requis

Aucun.

### Le +

Un module mettant en parallèle les principes en prix de transfert et les pratiques de l'Administration et du marché.

### Programme

Comprendre le principe de pleine concurrence tel que formulé par l'OCDE et la façon dont l'administration française l'interprète.

Identifier les situations pouvant générer des risques significatifs.

Connaître les conséquences d'un redressement en prix de transfert.

Connaître la législation française sur l'obligation documentaire et les pénalités prévues.

Comprendre la typologie des documentations prix de transfert généralement disponibles dans les groupes (documentation obligatoire et/ou de défense, documentation préparée en central/en local, etc.).

Connaître le contenu d'une documentation compatible avec les règles françaises et identifier les éventuelles lacunes de la documentation de la société.



1 jour

Code : MR-9

Tarif : 950 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Maîtriser les opérations douanières

Le passeport indispensable pour le commerce international

Cerner les enjeux en matière douanière relatifs à la gestion des flux internationaux. Maîtriser les règles permettant de déterminer la position douanière de tout acteur du commerce international. Connaître les procédures douanières. Se sensibiliser à la stratégie douanière grâce aux régimes économiques douaniers.

## Public

Responsables fiscaux, comptables et juridiques ; responsables import/export (services douane, achats, vente, logistique) ; et leurs collaborateurs .

## Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en douane.

## Pré-requis

Connaissances générales en commerce international.

## Programme

Maîtriser les procédures douanières applicables à ses activités.

Déterminer la valeur en douane.

Identifier l'origine des marchandises.

Déterminer l'espèce tarifaire des marchandises.

Mettre en place un régime douanier à ces marchandises.

Les régimes économiques douaniers (entrepôt, perfectionnement, admission temporaire).

Utiliser des régimes de transit.

Obtenir la certification d'Opérateur Economique Agréé.

Prévenir les contrôles et les contentieux douaniers.

## Le +

De nombreux exemples tirés de l'expérience des avocats spécialisés en douane animant la formation.

Conseils pratiques permettant une mise en application concrète.



2 jours

Code : MR-20

Tarif : 1 500 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.



# L'essentiel du droit des contrats

Comprendre les bonnes pratiques en matière de négociations précontractuelles.  
Comprendre les risques de nullité des contrats .

Apprendre à identifier et à négocier les clauses essentielles.

Apprendre à gérer la fin des contrats.

## Public

Opérationnels, juristes, directeurs financiers.

## Animation

L'animateur de ce module est un expert en droit commercial.

## Pré-requis

Aucun.

## Le +

Une formation tournée vers les aspects opérationnels de la négociation et de la gestion du risque contractuel.

## Programme

I – Introduction

II – Les négociations précontractuelles

- Le cadre des négociations
- Les contrats encadrant les négociations
- La rupture des pourparlers

III – Maîtriser les conditions de validité des contrats

- La capacité de conclure les contrats
- La définition de l'objet du contrat
- L'obtention du consentement éclairé du cocontractant
- Le suivi des contrats dans le temps
- Les risques liés à la situation de dépendance économique du cocontractant

IV – Identifier les clauses essentielles

- Les clauses introductives
- Le contenu des obligations contractuelles
- Les clauses stratégiques
- Les clauses secondaires

IV – Gérer les conséquences juridiques de la fin des contrats

- L'encadrement et suivi de la durée des contrats
- La sécurisation de la période post-contractuelle
- L'organisation de la résolution des litiges
- La rupture brutale des relations commerciales établies



1 jour

Code : JUR-1

Tarif : 950 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# GDPR : se préparer au règlement européen sur la protection de données

Comprendre les évolutions apportées par le règlement.  
Appréhender leurs implications opérationnelles.  
Se préparer efficacement à l'application du règlement.

## Public

Futurs DPO, Responsables « informatique et libertés »/vie privée, juristes, direction, RSSI.

## Animation

Les animateurs de ce module sont avocats.

## Pré-requis

Connaître les bases de la loi « informatique et libertés » est un plus.

## Programme

### I – Introduction

Fondamentaux juridiques.

Historique et avenir du règlement européen.

Enjeux de la protection des données personnelles.

### II – Fondamentaux de la protection des données

Champ d'application du règlement.

Principes fondamentaux :

• Accountability, Privacy by Design, Privacy by default, etc.

Notions essentielles et acteurs :

- données à caractère personnel, traitement ;
- autorité de contrôle (pouvoirs, guichet unique, etc.) ;
- comité européen à la protection des données ;
- responsables de traitements, sous-traitants ;
- DPO.

Responsabilités (responsabilité conjointe du responsable de traitement et du sous-traitant, responsabilité du DPO, etc.) et sanctions.

### III – Missions du responsable de traitement et du sous-traitant

Désigner un DPO.

Réaliser une analyse d'impact (PIA : Privacy impact assessment).

Consulter au préalable l'autorité de contrôle.

Tenir un registre des activités de traitements et des failles de sécurité.

Veiller aux données particulières (données sensibles, judiciaires, protection des mineurs, etc.).

Assurer la sécurité des données :

- évaluation du niveau de sécurité ;
- mesures techniques et organisationnelles ;
- violations de données personnelles.

Gérer les droits des personnes concernées

- transparence et information ;
- droit d'accès ;
- droit de rectification et effacement (droit à l'oubli numérique) ;
- droit à la limitation du traitement ;
- droit à la portabilité ;
- droit d'opposition ;
- droit à l'oubli.

Veiller aux transferts de données en dehors de l'UE.

Se préparer à un contrôle.

Coopérer avec les autorités.

### IV – Outils

Certifications et labels.

Codes de conduite.

Check list.

Veille.

Références.



2 jours

Code : CYB-15

Tarif : 1 500 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.



**Secteurs (Banque, Assurance,  
Gestion d'actifs)**

# Secteurs

## Secteur public

Réponse aux appels d'offres de marchés publics 119

## Secteur non lucratif - Associations et fondations

Associations, fondations, fonds de dotation – Caractéristiques, analyse comparative des principales formes juridiques 120

La Fondation d'entreprise 121

Le fonds de dotation 122

Fiscalité des organismes sans but lucratif 123

Dons et mécénat : dispositifs juridiques et dispositifs fiscaux de réduction d'impôts pour particuliers et entreprises 124

Obligations comptables et principes de comptabilité pour le secteur non lucratif 125

## Banque

### Comptabilité

Principes de la comptabilité bancaire 126

Comptabilité bancaire par catégories d'opérations 126

Etats publiables consolidés : référentiels français et IFRS 127

Opérations en devises, règles comptables et prudentielles 127

Opérations sur titres, règles comptables et prudentielles 128

Opérations sur instruments dérivés, règles comptables et prudentielles 129

Connaissance des référentiels comptables et financiers 130

Approfondissement des connaissances de la comptabilité bancaire (en normes française et IFRS) 131

Principes fondamentaux du contrôle de gestion dans un environnement bancaire 132

Evolution IAS 39 vers IFRS 9 132

L'application du référentiel IAS/IFRS dans les établissements de crédit 133

### Prudentiel/Risques

Etats réglementaires – Dossier SURFI 133

COREP FINREP 134

Ratio de solvabilité et grands risques : le dossier COREP 135

Pratique du contrôle interne dans les établissements de crédit et les entreprises d'investissement 136

Crédit-bail, règles comptables et prudentielles 137

Titrisation, règles comptables et prudentielles 137

L'affacturage : règles comptables et prudentielles 138

Les établissements de paiement et établissements de monnaie électronique 138

La réglementation prudentielle bancaire Bâle 3 - CRD4 139

Les fondamentaux de la gestion ALM et liquidité 139

Instruments financiers et principes de valorisation 140

Les ratios de liquidité de Bâle 3, LCR et NSFR : principes, enjeux et approches de mise en œuvre et de gestion 140

## *Contrôle interne/Gouvernance et conformité*

Sécurité financière (lutte anti-blanchiment et lutte contre le financement et le financement du terrorisme, embargo)	141
Lutte anti-blanchiment et lutte contre le financement du terrorisme : principes et tendances	142
Fraude dans le secteur financier (Détection/Prévention)	143
Gouvernance et contrôle interne dans le secteur financier (banque, assurance, gestion d'actifs) : principes et meilleures pratiques	144
Fonction conformité : enjeux et meilleures pratiques	145
Abus de marché	145
Visites inopinées	146
Dispositif de détection des opérations suspectes	146
Filière répressive	147

## *Découverte métiers fondamentaux*

Connaissance de l'environnement bancaire	148
--	-----

## **Assurance**

### *Comptabilité*

Comptabilité d'assurance – Normes françaises	149
Comptabilité d'assurance – Normes IFRS	149
Finance pour non-financiers	150
IFRS 17 - Principes clés et mise en pratique	151

## *Prudentiel/Risques*

Techniques de gestion et de mesure de risque d'investissement dans un contexte de Solvabilité 2	152
Comprendre la gestion actif-passif en assurance vie	153
Mettre en œuvre la modélisation ALM en assurance vie	153
Intégrer l'ORSA dans la gestion des risques de l'entreprise	154
Définir le cadre de gestion des risques sous Solvabilité 2	154
<i>Contrôle interne/Gouvernance et conformité</i>	
Lutte anti-blanchiment et lutte contre le financement du terrorisme : principes et tendances	155
Fraude dans le secteur financier (Détection/Prévention)	156
Gouvernance et contrôle interne dans le secteur financier (banque, assurance, gestion d'actifs) : principes et meilleures pratiques	157
Fonction conformité : enjeux et meilleures pratiques	158

### *Excellence opérationnelle*

Formation des Administrateurs - Responsabilités et comptes (Module 1)	158
Formation des Administrateurs - Risques et solvabilité (Module 2)	159
Les enjeux de la qualité de données sous Solvabilité 2	159

# Secteurs

## Gestion d'actifs

### Contrôle interne/Gouvernance et conformité

La réglementation Asset Management 160

La protection des investisseurs 160

Pratiques et réglementation en matière de rémunération dans les sociétés de gestion 161

Lutte anti-blanchiment et lutte contre le financement du terrorisme : principes et tendances 161

Fraude dans le secteur financier (Détection/Prévention) 162

Gouvernance et contrôle interne dans le secteur financier (banque, assurance, gestion d'actifs) : principes et meilleures pratiques 163

Fonction conformité : enjeux et meilleures pratiques 164

Abus de marché 164

Visites inopinées 165

Dispositif de détection des opérations suspectes 165

Filière répressive 166

### Excellence opérationnelle

Les méthodes anti-dilutives 166

Meilleures pratiques en matière de reporting 167

Introduction à l'attribution de performance 168

Conformité avec les normes internationales

GIPS : les concepts clés 168

### Découverte métiers fondamentaux

La distribution de fonds 169

Comprendre l'Asset Servicing 169

Réglementation FATCA 170

MiFiD 2 – Directives marchés d'instruments financiers 171

Les nouvelles dispositions de UCITS V : la relation dépositaire – SGP en question 172

Comment mettre en œuvre la loi Sapin 2 ? 173

# Réponse aux appels d'offres de marchés publics

Maîtriser les règles du nouveau Code de la Commande Publique (ex Code des Marchés Publics).  
Remplir les documents administratifs, en co-traitance, en sous traitance, avec des experts, etc.  
Maîtriser la signature électronique et les différentes sortes de plateforme de dématérialisation.

## Programme

Nouveaux concepts du Code de la Commande Publique. Ordonnance du 23 juillet 2015 et Décret du 27 mars 2016.

Les différents types de marchés, les seuils, les procédures, les publicités applicables.

La réponse dématérialisée, la signature électronique.



0,5 jour

Code : AO-1

Tarif : 550 €

## Public

Toute personne devant répondre à des appels d'offres de marchés publics

## Animation

L'animateur de ce module est un expert des marchés publics avec plus de 20 ans d'expérience.

## Pré-requis

Aucun.

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Associations, fondations, fonds de dotation – Caractéristiques, analyse comparative des principales formes juridiques

Donner une connaissance d'ensemble des caractéristiques juridiques, comptables, fiscales des formes juridiques les plus couramment utilisées pour porter un projet associatif non lucratif ainsi que des clés pour opérer un choix de forme juridique.

## Public

Porteurs de projets, dirigeants associatifs.

## Animation

L'animateur de ce module est expert-comptable, commissaire aux comptes ou avocat, spécialiste du secteur non lucratif.

## Pré-requis

Aucun.

## Le plus

En conclusion, concrétisation des acquis par la construction par les participants d'un tableau comparatif de synthèse.

## Programme

### Juridique

Présentation des caractéristiques juridiques des différentes personnes morales (objet social, capacité juridique, rédaction des statuts, fondateurs, modes de gouvernance, dotation minimale, etc.).

### Comptabilité

Exposé des obligations comptables et de certification des comptes des différentes formes juridiques. Présentation succincte des référentiels comptables et des spécificités comptables du secteur non lucratif. Présentation des spécificités de chaque forme juridique.

### Fiscalité

Présentation succincte de la démarche d'analyse de l'administration fiscale, illustration des activités lucratives – non lucratives par des exemples, principe de sectorisation. Impôts commerciaux, autres impôts, fiscalité des revenus du patrimoine.

Conditions de mise en œuvre des dispositifs de réduction d'impôts : personnes physiques (IR et ISF), personnes morales assujetties aux impôts commerciaux.

### Ressources

Revue des différentes ressources possibles pour chaque forme juridique - Identification des ressources interdites.

Synthèse et révision du programme de la journée : élaboration d'un tableau comparatif des caractéristiques des différentes formes juridiques.



1 jour

Code : ASS-1

Tarif : 950 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.



# La Fondation d'entreprise

## Maîtrise du dispositif législatif et réglementaire relatif à la fondation d'entreprise, des règles de mise en œuvre de la fondation, de la fiscalité et des dispositifs comptables.

### Public

Cette formation est destinée aux responsables financiers, contrôleurs de gestion, chefs d'entreprise.

### Animation

L'animateur de ce module est expert-comptable, commissaire aux comptes ou avocat, spécialiste du secteur non lucratif.

### Pré-requis

Connaissance générale sur le secteur non lucratif et les principales formes juridiques (Associations, fondations).

### Le plus

Une formation à 360° sur la fondation d'entreprise incluant de nombreuses comparaisons avec les autres formes juridiques non lucratives, illustrée de nombreux exemples et expériences.

### Programme

Le régime juridique.

Les caractéristiques juridiques de la fondation d'entreprise issues des textes législatifs et réglementaires.

La définition de l'objet de la fondation. La rédaction des statuts.

Le programme d'actions pluriannuel (PAP).

La capacité juridique de la fondation : acceptation de libéralités, acquisition d'immeubles, souscription d'emprunt, etc.

La gouvernance de la fondation.

Le contrôle de l'autorité administrative.

Choix entre fondation d'entreprise et fonds de dotation.

Fiscalité :

- présentation succincte de la démarche d'analyse de l'administration fiscale, illustration des activités lucratives – non lucratives par des exemples, principe de sectorisation. Impôts commerciaux, autres impôts ;
- dispositifs de réduction d'impôts applicables aux dons et mécénat et conditions de mise en œuvre ;
- notion d'intérêt général.

Distinction entre mécénat et parrainage.

Reçu fiscal et déclaration CERFA n° 2069 MD relative au mécénat.

Le traitement des opérations par l'entreprise mécène :

- la détermination du résultat imposable ;
- la détermination du seuil de réduction d'impôt ;
- le calcul et application de la réduction d'impôt ;
- reçu fiscal et déclaration CERFA n° 2069 MD relative au mécénat.

Les ressources : ressources autorisées- ressources interdites (fondateurs et donateurs) ; les versements complémentaires au PAP.

Les projets et programmes : recensement-sollicitation, sélection, attribution des financements, conventions, dispositifs de reporting, contrôle de l'utilisation des fonds.

Comptabilité :

- exposé des obligations comptables et de certification des comptes ;
- présentation succincte – rappel des référentiels comptables et des spécificités comptables du secteur non lucratif ;
- présentation des spécificités comptables de la fondation (comptabilisation de la dotation) ;
- comptes consolidés et fondation d'entreprise.

La prorogation de la fondation d'entreprise.

La dissolution de la fondation d'entreprise.



1 jour

Code : ASS-2

Tarif : 950 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Le fonds de dotation

**Maîtrise du dispositif législatif et réglementaire relatif au fonds de dotation, des règles de mise en œuvre du fonds de dotation, de la fiscalité et des dispositifs comptables.**

## Public

Cette formation est destinée aux porteurs de projets, dirigeants associatifs et responsables administratifs et financiers.

## Animation

L'animateur de ce module est expert-comptable, commissaire aux comptes ou avocat, spécialiste du secteur non lucratif.

## Pré-requis

Connaissance générale sur le secteur non lucratif et les principales formes juridiques (Associations, fondations).

## Le plus

Une formation à 360° sur le fonds de dotation incluant de nombreuses comparaisons avec les autres formes juridiques non lucratives, illustrée de nombreux exemples et expériences.

## Programme

Le régime juridique.

Les caractéristiques juridiques du fonds de dotation issues des textes législatifs et réglementaires.

La définition de l'objet du fonds. La rédaction des statuts.

La capacité juridique du fonds : acceptation de libéralités, acquisition d'immeubles, souscription d'emprunt, etc.

La gouvernance du fonds de dotation.

Le contrôle de l'autorité administrative.

Choix entre dotation consommable et dotation non consommable. Condition d'appel à la générosité du public.

Fiscalité :

- présentation succincte de la démarche d'analyse de l'administration fiscale, illustration des activités lucratives – non lucratives par des exemples, principe de sectorisation. Impôts commerciaux, autres impôts ;
- la fiscalité des revenus du patrimoine selon le régime de consommabilité de la dotation ;
- dispositifs de réduction d'impôts applicables aux dons et mécénat et conditions de mise en œuvre ;
- notion d'intérêt général.

Les ressources : ressources autorisées- ressources interdites (subventions).

La gestion financière du fonds.

Les projets et programmes : recensement-sollicitation, sélection, attribution des financements, conventions, dispositifs de reporting, contrôle de l'utilisation des fonds.

Comptabilité :

- exposé des obligations comptables et de certification des comptes ;
- présentation succincte – rappel des référentiels comptables et des spécificités comptables du secteur non lucratif ;
- présentation des spécificités comptables du fonds de dotation (comptabilisation de la dotation).

La dissolution du fonds de dotation.

La transformation du fonds de dotation en fondation reconnue d'utilité publique.



**1 jour**

**Code : ASS-3**

**Tarif : 950 €**

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Fiscalité des organismes sans but lucratif

A l'issue de cette formation, les participants appréhendent les clés de la démarche d'analyse de l'administration fiscale, les mécanismes de sectorisation et filialisation des activités lucratives, les conséquences en termes d'impôts commerciaux d'une part, d'autres impôts d'autre part.

## Public

Cette formation est destinée aux dirigeants associatifs, aux responsables administratifs et financiers.

## Animation

L'animateur de ce module est expert-comptable, commissaire aux comptes ou avocat, spécialiste du secteur non lucratif.

## Pré-requis

Connaissance générales sur la fiscalité des entreprises (IS, TVA, CET).

## Le plus

Un module pragmatique et opérationnel permettant de comprendre les règles et enjeux de la fiscalité d'une association, d'une fondation ou d'un fonds de dotation.

## Programme

Présentation illustrée de la démarche d'analyse de l'administration fiscale du caractère lucratif des activités.

Points d'attention sur la gestion désintéressée, le régime des rémunérations des dirigeants (conditions de mise en œuvre et obligations spécifiques).

Activités commerciales accessoires : dispositif de la franchise ; dispositifs de sectorisation ou filialisation des activités lucratives.

Les impôts commerciaux applicables aux activités lucratives : TVA, IS, CET.

Les impôts applicables aux activités non lucratives : taxe sur les salaires, taxe d'habitation, etc.

Les obligations déclaratives particulières : Déclarations annuelles des salaires, des honoraires.

La fiscalité des revenus du patrimoine d'une association, d'une fondation, d'un fonds de dotation.

Les régimes fiscaux spécifiques applicables à certaines activités.

Situation particulière des groupes associatifs : facturation de quote-part de frais communs.

Les manifestations de soutien.

Conclusion – synthèse.

Formalisation du schéma d'analyse du caractère lucratif des différentes activités.

Récapitulation et comparaison des impôts applicables selon l'analyse du caractère lucratif ou non de l'organisme et de ses activités.

Conséquence de l'analyse du caractère lucratif sur la question de l'intérêt général et donc sur la capacité à émettre des reçus fiscaux (Lien avec la formation Dons et mécénat : dispositifs de réduction d'impôts).



1 jour

Code : ASS-4

Tarif : 950 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Dons et mécénat : dispositifs juridiques et dispositifs fiscaux de réduction d'impôts pour particuliers et entreprises

Le participant acquiert une connaissance de la nature juridique de ces opérations, des différents dispositifs fiscaux incitatifs et des conditions qui y sont associées.

## Public

Cette formation est destinée aux dirigeants, aux responsables financiers, aux mécènes.

## Animation

L'animateur de ce module est expert-comptable, commissaire aux comptes ou avocat, spécialiste du secteur non lucratif.

## Pré-requis

Aucun.

## Le plus

Une approche à 360° et une mise en perspective des différentes formes de générosité, pour les mécènes et les organismes bénéficiaires.

## Programme

Nature juridique des opérations.

Dons manuels des particuliers :

- distinction entre dons et apports, dons et cotisations ;
- distinction entre dons et libéralités ;
- cas particulier des abandons de frais par les bénévoles ;
- abandons exprès de revenus ou de produits ;
- notion de contreparties

Mécénat d'entreprises :

- distinction entre mécénat et parrainage (sponsoring) ;
- les différentes formes du mécénat.

Dons affectés : engagement de l'organisme bénéficiaire à utiliser les fonds conformément à leur affectation.

Dispositifs fiscaux incitatifs – Avantage fiscal pour le donateur - Réductions d'impôts et Reçu fiscal :

- dons des particuliers – réduction d'impôt sur le revenu ;
- dons des particuliers – réduction d'impôt de solidarité sur la fortune ;
- dons des entreprises – réduction d'impôt sur les sociétés ; conséquences sur le calcul du résultat fiscal et la TVA.

Reçu fiscal.

Conditions de mise en œuvre des dispositifs de réduction d'impôt :

- gestion désintéressée et caractère non lucratif des activités (lien avec le module de fiscalité des organismes non lucratifs) ;
- objet et activités de l'organisme ;
- intérêt général et cercle restreint de personnes ;
- localisation géographique de l'organisme - Territorialité des dons – Territorialité de l'utilisation des fonds collectés.

Conditions spécifiques associées à la réduction d'ISF : organismes bénéficiaires.

Le rescrit fiscal.

Appel à la générosité du public :

- Règlementation associée
- Dispositifs de contrôle de la collecte
- Le Compte d'Emploi annuel des Ressources

Les nouveaux modes de collecte :

- dîners de gala et soirées de charité ;
- loteries et tombolas ;
- produits partages, produits solidaires ;
- dons par SMS, Arrondis sur salaires ou tickets de caisse ;
- ventes aux enchères ;
- financement participatif.



1 jour

Code : ASS-5

Tarif : 950 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Obligations comptables et principes de comptabilité pour le secteur non lucratif

Appréhender les obligations comptables et financières d'un organisme non lucratif. Maîtriser les spécificités comptables associées aux opérations d'un organisme sans but lucratif (subventions, dons et libéralités, fonds dédiés, fonds propres, contributions volontaires en nature, etc.). Disposer des clés de lecture des comptes annuels.

## Public

Cette formation est destinée aux dirigeants (notamment trésorier, membre du comité d'audit), aux responsables administratifs et financiers, aux bailleurs de fonds.

## Animation

L'animateur de ce module est un expert-comptable ou commissaire aux comptes.

## Pré-requis

Connaissances comptables et financières de base : obligations comptables en général (comptes annuels constitués d'un bilan, d'un compte de résultat et d'une annexe), référentiels et principes comptables (PCG, comptabilité d'engagement), principales dispositions du plan comptable général – compréhension et capacité de lecture d'un bilan et d'un compte de résultat.

## Le plus

Un module pragmatique et illustré pour comprendre les schémas comptables et les conséquences en termes de traduction dans les comptes annuels.

## Programme

Les obligations réglementaires : comptes annuels, comptabilité d'engagement, commissariat aux comptes.

Les référentiels comptables : PCG et autres règlements de l'ANC applicables au secteur non lucratif.

Identification des particularités des comptes annuels d'une association à partir de quelques exemples.

Les spécificités comptables :

- les fonds propres, les provisions réglementées ;
- notions de résultat ;
- les apports et dotations ;
- les subventions d'investissement ;
- les investissements et immobilisations : prêt à usage (commodat), bail à construction ;
- les subventions de fonctionnement ;
- les cotisations ;
- les ressources en nature ;
- les dons ;
- les libéralités ;
- les ressources affectées et les fonds dédiés ;
- les subventions versées à des organismes tiers - opérateurs ;
- les projets et programmes réalisés en direct ;
- les contributions volontaires en nature ;
- activités sous gestion contrôlée : les fonds sous contrôle de tiers financeurs.

Descriptif des opérations, de leur cadre juridique, schémas comptables – Exercices d'application.

Reportings financiers spécifiques :

- présentation succincte du compte d'emploi annuel des ressources de la générosité du public ;
- compte rendu d'utilisation des fonds à l'attention des bailleurs de fonds, publics ou privés.



1 jour

Code : ASS-6

Tarif : 950 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Principes de la comptabilité bancaire

Prendre connaissance des particularités de la comptabilité bancaire.  
Comprendre la logique du référentiel comptable bancaire.

## Public

Collaborateurs des services : comptables, financiers, audit interne et contrôle de gestion.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en comptabilité et réglementation bancaire.

## Pré-requis

Connaissance de la comptabilité générale.

## Programme

Environnement juridique et sources comptables bancaires :

- Les établissements concernés.
- Les Autorités de réglementation et de contrôle.
- Les sources comptables bancaires.

Structure du plan de comptes bancaire :

- Etude des classes comptables : opérations de trésorerie, opérations avec la clientèle, opérations sur titres, valeurs immobilisées, capitaux propres, hors-bilan, comptes de résultat.

Etats financiers :

- Etats périodiques (états SURFI).
- Etats publiables.

Normes d'organisation comptable, les pistes d'audit.



1 jour

Code : B-CO-1

Tarif : 950 €

# Comptabilité bancaire par catégories d'opérations

Maîtriser la comptabilisation des opérations bancaires (hors instruments financiers à terme et devises).

## Public

Responsables et collaborateurs des services : comptables, financiers, audit interne, contrôle de gestion, gestion des risques et back-office.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en comptabilité et réglementation bancaire.

## Pré-requis

Connaître la réglementation comptable bancaire ou avoir assisté au séminaire B-CO-1 "Principes de la comptabilité bancaires".

## Programme

### Jour 1

Opérations de trésorerie et opérations de financements/refinancements.

Dépôts de la clientèle.

Crédits à la clientèle.

Engagements de financement et de garantie.

### Jour 2

Créances douteuses et dépréciations.

Moyens de paiement.

Opérations sur titres.

Immobilisations.

Provisions.



2 jours

Code : B-CO-2

Tarif : 1 500 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Etats publiables consolidés : référentiels français et IFRS

Maîtriser la structure des états consolidés annuels tant en normes françaises qu'en normes IFRS ainsi que les obligations d'information qui leur sont applicables.

## Public

Responsables et collaborateurs des services : comptables, financiers, audit interne, contrôle de gestion et gestion des risques.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en comptabilité et réglementation bancaire.

## Pré-requis

Connaissance de l'activité bancaire et des règles générales de consolidation.

## Programme

Cadre réglementaire :

- Notion de contrôle.
- Différents types de consolidation.
- Textes réglementaires.
- Référentiel IFRS.

Etats publiables en référentiel français :

- Bilan, Hors bilan.
- Compte de résultat.
- Etat du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres.
- Tableau de variation des capitaux propres consolidés.
- Tableau des flux de trésorerie.
- Annexe.

Etats publiables en référentiel IFRS :

- Bilan consolidé.
- Compte de résultat consolidé.
- Etat du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres.
- Tableau de variation des capitaux propres.
- Tableau des flux de trésorerie nette.

Obligations d'information :

- Publication des comptes annuels consolidés.



1 jour

Code : B-CO-3

Tarif : 950 €

# Opérations en devises, règles comptables et prudentielles

Connaître la comptabilisation des opérations en devises, les obligations d'information et les obligations prudentielles les concernant.

## Public

Responsables et collaborateurs des services : comptables, financiers, audit interne, contrôle de gestion, gestion des risques et back-office.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en comptabilité et réglementation bancaire.

## Pré-requis

Connaître les principes de la comptabilité bancaire.

## Programme

Description des opérations en devises.

- Opérations de change au comptant et à terme.
- Swaps cambistes, swaps financiers.
- Produits dérivés de change.

Comptabilisation des opérations en devises.

- Obligations réglementaires.
- Règles d'enregistrement comptable.
- Règles de conversion.

Obligations d'information.

- Documents publiables.
- Etats réglementaires.

Règles prudentielles.

- Exigence de fonds propres au titre du risque de change.
- Le tableau MKR-FX du Corep.



1 jour

Code : B-CO-4

Tarif : 950 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Opérations sur titres, règles comptables et prudentielles

## Connaître les règles comptables et prudentielles (hors risques de marché) applicables aux opérations sur titres.

### Public

Responsables et collaborateurs des services : comptables, financiers, audit interne et back-office.

### Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en comptabilité et réglementation bancaire.

### Pré-requis

Connaître les principes de la comptabilité bancaire.

### Programme

Définitions et positionnement dans les états financiers :

- Les différentes catégories de titre,
- Structure des états financiers d'une banque,
- Structure du PCEC.

Les émissions de titres :

- Le refinancement sous forme de titres,
- La comptabilisation des émissions de titres.

Composantes du portefeuille-titres, règles de comptabilisation et d'évaluation :

- Titres de transaction,
- Titres de placement,
- Titres d'investissement,
- Titres de participation,
- Titres immobilisés de l'activité de portefeuille.

Opérations de trésorerie :

- Pensions simples et pensions livrées sur titres,
- Prêts et emprunts de titre.

La diffusion des titres de la clientèle :

- Le syndicat d'émission,
- La comptabilisation des engagements.

Les opérations sur titres pour compte de la clientèle :

- Opérations à règlement immédiat,
- Opérations à règlement différé,
- Dépositaire ou teneur de compte conservateur.

Obligations d'information. Traitement des Titres dans :

- Les comptes annuels,
- Les états réglementaires.

Règles prudentielles hors risques de marché.

Classement et évaluation des titres selon le référentiel IFRS.



1 jour

Code : B-CO-5

Tarif : 950 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.



# Opérations sur instruments dérivés, règles comptables et prudentielles

Connaître les règles comptables et prudentielles (hors risques de marché) applicables aux opérations sur instruments dérivés.

## Public

Responsables et collaborateurs des services : comptables, financiers, audit interne, contrôle de gestion et gestion des risques.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en comptabilité et réglementation bancaire.

## Pré-requis

Connaître les principes de la comptabilité bancaire.

## Programme

Présentation des instruments dérivés :

- Instruments,
- Marchés,
- Stratégies.

Comptabilisation des instruments dérivés selon le référentiel français :

- Les textes,
- Les principes généraux de comptabilisation,
- Les comptes du PCEC,
- La comptabilisation des différents contrats en fonction des intentions et stratégies.

Comptabilisation des instruments dérivés selon le référentiel IFRS :

- Les textes,
- Définitions d'un dérivé en référentiel IFRS,
- Les règles d'évaluation et de comptabilisation,
- Les relations de couverture.

Obligations d'information :

- Les états publiables et réglementaires selon le référentiel français,
- Les états publiables et réglementaires selon le référentiel IFRS.

Prise en compte des instruments dérivés dans le ratio de solvabilité.



1 jour

Code : B-CO-6

Tarif : 950 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Connaissance des référentiels comptables et financiers

## Connaître les grands principes du référentiel international IAS/IFRS applicable aux banques.

### Public

Collaborateurs des services : comptables, financiers, audit interne et contrôle de gestion.

### Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en comptabilité et réglementation bancaire.

### Pré-requis

Connaissances de base en comptabilité bancaire.

### Programme

Introduction.

Principes fondamentaux du référentiel IAS/IFRS.

Le cadre conceptuel.

Analyse des principales normes IAS/IFRS.

Le traitement des instruments financiers en IFRS.

Les états financiers d'une banque.

Conclusion de la journée et mise en mouvement.



**1 jour**

**Code : B-CO-8**

**Tarif : 950 €**

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Approfondissement des connaissances de la comptabilité bancaire (en normes française et IFRS)

Connaître les grands principes de la comptabilisation des principales opérations bancaires.  
Connaître les principales différences de traitement comptable selon le référentiel appliqué : français ou international (IAS/IFRS).

## Public

Collaborateurs des services : comptables, financiers, audit interne et contrôle de gestion.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en comptabilité et réglementation bancaires.

## Pré-requis

Connaissance de base en comptabilité bancaire.

## Programme

Introduction

Comptabilisation des principales opérations bancaires

- La comptabilisation du hors-bilan dans les banques
- Les opérations de trésorerie, de financement et de refinancement
- La comptabilisation des opérations de prêts et emprunts entre banques
- La comptabilisation des opérations de pension
- La comptabilisation des opérations de dépôts de la clientèle
- La comptabilisation des opérations de crédits à la clientèle
- L'identification et la comptabilisation des créances douteuses
- La comptabilisation des dépréciations de créances
- La comptabilisation de l'utilisation des moyens de paiement par la clientèle
- La comptabilisation des opérations sur titres pour compte propre
- La comptabilisation des opérations sur titres pour compte de la clientèle
- La comptabilisation des opérations sur instruments dérivés

Comptabilisation des autres opérations réalisées par la banque

- La comptabilisation des capitaux propres de la banque
- La comptabilisation des immobilisations de la banque
- La comptabilisation des provisions

Conclusion de la journée et mise en mouvement



2 jours

Code : B-CO-9

Tarif : 1 500 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Principes fondamentaux du contrôle de gestion dans un environnement bancaire

Acquérir des connaissances de base du contrôle de gestion dans le milieu bancaire.  
Connaître les éléments essentiels pour d'éventuelles missions.  
Maîtriser les principaux leviers qui permettent au contrôleur d'apporter de la valeur, de se positionner comme un partenaire des opérationnels et de les aider dans la prise de décision.

## Public

Collaborateurs des services : comptables, financiers, audit interne et contrôle de gestion.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en contrôle de gestion, modélisation d'activité et processus d'élaboration de contrôles budgétaires, spécialisés dans le domaine des institutions financières.

## Pré-requis

Aucun.

## Programme

- Introduction
- Le rôle du contrôleur de gestion
- Les fondamentaux du contrôle de gestion
- Le pilotage économique
- La gestion Actif/Passif
- Les politiques et prix de transfert
- Conclusion de la journée et mise en mouvement



1 jour

Code : B-CO-10

Tarif : 950 €

# Evolution IAS 39 vers IFRS 9

S'approprier les caractéristiques de la nouvelle norme IFRS 9.  
Etre capable d'évaluer les impacts de l'évolution IAS 39 vers IFRS 9 et de se préparer au changement.

## Public

Responsables et collaborateurs des services : comptables, financiers, audit interne, contrôle de gestion, back-office et gestion d'actifs.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en comptabilité et réglementation bancaire.

## Pré-requis

Connaissance de la comptabilité générale et des bases du référentiel IAS/IFRS.

## Programme

- Analyse de la réforme :
- Justification de la réforme,
  - Les principales caractéristiques d'IFRS 9,
  - Le calendrier de mise en application.
- IFRS 9 – Phase 1 : Le classement des instruments financiers :
- Une nouvelle approche de classement,
  - La classification et la mesure des passifs financiers.
- IFRS 9 – Phase 2 : La dépréciation des actifs financiers :
- La méthode des pertes encourues,
  - La méthode des pertes attendues.
- IFRS 9 – Phase 3 : La comptabilité de couverture :
- Les limites actuelles de la comptabilité de couverture,
  - Les principales modifications proposées dans le projet d'IFRS 9,
  - La macro-couverture.



1 jour

Code : M-CO-2

Tarif : 950 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# L'application du référentiel IAS/IFRS dans les établissements de crédit

Etre capable d'appliquer le référentiel IAS/IFRS dans l'environnement bancaire et comprendre l'impact sur la présentation des états financiers d'un établissement de crédit.

## Public

Responsables et collaborateurs des services : comptables, financiers, audit interne, contrôle de gestion, back-office et gestion d'actifs.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en comptabilité et réglementation bancaire.

## Pré-requis

Principes de base du référentiel IAS /IFRS.

## Programme

Les normes applicables aux instruments financiers :

- IAS 32 – Instruments financiers - Présentation,
- IAS 39 – Instruments financiers – Comptabilisation et Evaluation,
- IFRS 7 – Instruments financiers – Informations à fournir,
- IFRS 9 – Evolution de l'IAS 39.

Comptabilisation et évaluation des instruments financiers :

- Le classement des instruments financiers selon IAS 39,
- La comptabilisation initiale des instruments financiers,
- La comptabilisation ultérieure la catégorie définie par IAS 39,
- Les opérations de couverture,
- La décomptabilisation des instruments financiers.

Les impacts de l'application du référentiel IAS/IFRS :

- La présentation des états financiers,
- Les informations à fournir en annexe,
- Les filtres prudentiels.



1 jour

Code : M-CO-3

Tarif : 950 €

# Etats réglementaires – Dossier SURFI

Comprendre la logique du reporting réglementaire et le contenu pour en maîtriser la cohérence et l'articulation.

## Public

Responsables et collaborateurs des services : comptables, financiers, audit interne et responsables de mise en œuvre des états SURFI.

## Animation

L'animatrice de ce module de formation est experte en réglementation bancaire.

## Pré-requis

Connaissance de la comptabilité et de l'activité bancaire.

## Programme

### Jour 1

Les structures de la profession assujettie à SURFI :

- Les différentes catégories d'établissement,
- La politique monétaire,
- Les systèmes de paiement,
- L'environnement juridique de la profession assujettie,
- Le dispositif prudentiel Bâle 3.

**Modalités pédagogiques :** formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation :** quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH :** toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

Le cadre comptable applicable à la profession assujettie à SURFI :

- La réglementation comptable applicable aux établissements assujettis,
- Le plan comptable des établissements de crédit (PCEC),
- La présentation des états financiers des établissements assujettis.

### Jour 2

Les états destinés à l'ACPR : le dossier SURFI

- Les textes,
- La structure du dossier SURFI,
- Les règles de remise,
- Les taxonomies SURFI,
- Le dispositif ONEGATE,
- Les statistiques monétaires.

Analyse et remplissage des états :

- Analyse de la structure des états par blocs,
- Analyse des fiches de présentation des états,
- L'alimentation des états et les contrôles.



2 jours

Code : B-PR-1

Tarif : 1 500 €

# COREP FINREP

## Comprendre la base réglementaire et la logique des reportings COREP et FINREP pour en maîtriser l'élaboration.

### Public

Responsables et collaborateurs des services : comptables, financiers, audit interne et contrôle de gestion.

### Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en comptabilité et réglementation bancaire.

### Pré-requis

Connaissance de l'activité bancaire.

### Programme

Justification et historique des reportings COREP et FINREP :

- Respecter les règles prudentielles applicables au secteur bancaire,
- Fournir au superviseur des informations financières détaillées,
- Maîtriser la notion de surveillance prudentielle sur base consolidée.

Les référentiels comptables applicables :

- Référentiel comptable français,
- Référentiel IAS/IFRS.

Les recommandations Bâle 3 et leur traduction européenne :

- Les principales évolutions réglementaires de Bâle 2 à Bâle 3,
- Le système de reporting défini par les instances européennes (ITS de l'EBA).

Le dossier COREP européen :

- Etablissements assujettis,
- Périodicité et délais de remise,
- Structure et articulation des états.

Le dossier FINREP européen :

- Périmètre actuel d'application
- Système de remise :
  - périodicité et délais,
  - structure et articulation des états.
- Les évolutions attendues :
  - un FINREP sur base sociale,
  - de SURFI à FINREP.



1 jour

Code : B-PR-4

Tarif : 950 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Ratio de solvabilité et grands risques : le dossier COREP

## Maîtriser l'établissement des tableaux de reporting du ratio de solvabilité et des grands risques.

### Public

Responsables et collaborateurs des services : comptables, financiers, audit interne, contrôle de gestion et gestion des risques.

Responsables en charge des états prudentiels, analystes des risques bancaires.

Toute personne devant participer à l'élaboration des tableaux CO-REP.

### Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en comptabilité et réglementation bancaire.

### Pré-requis

Connaissance de l'activité bancaire.

### Programme

#### Jour 1

Les textes réglementaires :

- Le règlement européen 575/2013,
- La Directive européenne 2013/36,
- Le règlement d'exécution 680/2014,
- L'arrêté du 23 décembre 2013 relatif au régime prudentiel des sociétés de financement,
- Communication de l'ACPR sur la mise en œuvre des options nationales,
- Notice de l'ACPR sur les modalités de calcul des ratios prudentiels dans le cadre de la DRD4.

La structure de l'approche prudentielle :

- Les ratios ou l'exigence minimale de fonds propres : risque de crédit, risques de marché et risque opérationnel,
- Les limites de grands risques,
- Les obligations d'informations financières.

#### Jour 2

Le dossier COREP :

- Les établissements assujettis,
- Périodicité, forme et délais de remise.

Les tableaux de reporting (analyse détaillée) :

- L'Etat CA de synthèse du ratio de solvabilité,
- Les états relatifs au risque de crédit,
- Les états relatifs aux risques de marché,
- Les états relatifs au risque opérationnel,
- Les états des grands risques.

Exemples chiffrés d'application :

- Etat CA, calcul du ratio,
- Etat CR SA, risque de crédit méthode standard,
- Etat OPR, risques opérationnels.



2 jours

Code : B-PR-6

Tarif : 1 500 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Pratique du contrôle interne dans les établissements de crédit et les entreprises d'investissement

Maîtriser la terminologie et le contenu du règlement du 3 novembre 2014 sur le contrôle interne.  
Connaître les principes essentiels d'un dispositif de contrôle interne.  
S'approprier les outils de contrôle interne.

## Public

Toute personne impliquée dans la mise en place ou le suivi du contrôle interne.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en comptabilité et réglementation bancaire.

## Pré-requis

Connaissance de l'activité bancaire.

## Programme

Définition et objectifs du contrôle interne :

- Définition et terminologie,
- Objectifs du contrôle interne.

Réglementation bancaire sur le contrôle interne :

- Risques bancaires,
- Obligations réglementaires spécifiques aux organismes financiers,
- La Directive européenne CRD4,
- Points clefs de l'arrêté du 3 novembre 2014,
- Points de contrôle particuliers.

Architecture du contrôle interne :

- La connaissance de l'entreprise et des risques majeurs,
- Le contrôle permanent,
- Le contrôle périodique,
- Les filières risques et conformité,
- Les différents niveaux de contrôle : 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>.

Outils de contrôle interne :

- Contrôle permanent :
  - Recensement et séparation des fonctions,
  - Cartographie des risques, var, scénarios de crise,
  - Suivi des incidents opérationnels,

• Contrôle périodique :

- Démarche d'audit,
- Supports techniques, entretiens, questionnaires, techniques de sondage,
- Audit par cycles d'activité.

Documentation du contrôle interne :

- Documentation générale,
- Documents de procédures,
- Documentation professionnelle,
- Rapports de contrôle interne.



2 jours

Code : B-PR-7

Tarif : 1 500 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.



# Crédit-bail, règles comptables et prudentielles

Maîtriser la traduction comptable des opérations de crédit-bail et assimilées, ainsi que leur impact dans les reportings réglementaires et prudentiels.

## Public

Responsables et collaborateurs des services : comptables, financiers, audit interne, contrôle de gestion, gestion des risques et gestion d'actifs.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en comptabilité et réglementation bancaire.

## Pré-requis

Connaissance des principes de la comptabilité bancaire et de la réglementation prudentielle.

## Programme

Comptabilisation des opérations de crédit-bail et assimilées :

- La comptabilisation selon le référentiel comptable français :
  - Comptabilité sociale,
  - Comptabilité financière,
  - Méthodes actuarielles pour déterminer la marge financière,
  - Calcul de la réserve latente.
- La comptabilisation selon le référentiel comptable international IAS/IFRS :
  - Classification des contrats selon la norme IAS17,
  - Comptabilisation des contrats de location-financement,
  - Comptabilisation des contrats de location simple.

La prise en compte des opérations de crédit-bail dans les reportings réglementaires et prudentiels :

- Les états SURFI,
- Les états COREP,
- Les états FINREP,
- Les états prudentiels relatifs au risque de liquidité,
- La centralisation des risques.



1 jour

Code : B-PR-8

Tarif : 950 €

# Titrisation, règles comptables et prudentielles

Connaître les principes économiques et financiers des opérations de titrisation, leur traduction comptable et prudentielle.

## Public

Responsables et collaborateurs des services : comptables, financiers, audit interne, contrôle de gestion et gestion des risques.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en comptabilité et réglementation bancaire.

## Pré-requis

Connaître les principes de la comptabilité bancaire et de la réglementation prudentielle.

## Programme

Les opérations de titrisation :

- Définitions et principes,
- Le mécanisme de la titrisation traditionnelle,
- Le mécanisme de la titrisation synthétique,
- La réglementation et son évolution.

La comptabilisation des opérations de titrisation en référentiel français et en référentiel IFRS :

- La cession totale de créance,
- La cession avec conservation d'une part de risques ou d'avantages,
- La cession d'un actif avec maintien d'un mandat de gestion,
- La cession d'un risque sans cession d'actif,
- Les tests de décomptabilisation selon la norme IAS39.

Les états déclaratifs :

- Les états SURFI,
- Les états COFINREP.



1 jour

Code : B-PR-9

Tarif : 950 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# L'affacturage : règles comptables et prudentielles

Connaître les principes économiques et juridiques de l'affacturage, sa traduction comptable, réglementaire et prudentielle.

## Public

Responsables et collaborateurs des services : comptables, financiers, audit interne, contrôle de gestion et gestion des risques.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en comptabilité et réglementation bancaire.

## Pré-requis

Connaître les principes de la comptabilité bancaire et de la réglementation prudentielle.

## Programme

Présentation générale :

- Définitions de l'affacturage,
- Services proposés par la société d'affacturage : gestion du poste clients, financement à court terme, assurance-crédit,
- Principaux types de contrat d'affacturage : contrat standard (full factoring), contrat rechargement de balance (RDB).

Présentation juridique :

- La subrogation conventionnelle.

Comptabilisation chez le factor :

- Définition des principaux termes techniques,
- Garanties prises par la société d'affacturage,
- Indicateurs de gestion,
- Utilisation des comptes du PCEC,
- Les événements à comptabiliser,
- Schémas comptables.

Aspects réglementaires et prudentiels :

- Prise en compte de l'affacturage dans les états SURFI,
- Impacts prudentiels : ratio de solvabilité, grands risques, liquidité.



1 jour

Code : B-PR-10

Tarif : 950 €

# Les établissements de paiement et établissements de monnaie électronique

Maîtriser les principes de la comptabilité bancaire et du reporting réglementaire et prudentiel applicables aux établissements de paiement ainsi qu'aux émetteurs de monnaie électronique.

## Public

Responsables et collaborateurs des services : comptables, financiers, audit interne, contrôle de gestion et gestion des risques.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en comptabilité et réglementation bancaire.

## Pré-requis

Connaissance de la comptabilité et de l'activité bancaire.

## Programme

Le corpus réglementaire :

- Une initiative européenne,
- Les textes fondateurs,

- Un nouvel acteur non bancaire,
- Les activités d'un établissement de paiement,
- Définition et liste des services de paiement autorisés,
- Les services connexes,
- Définition de la monnaie électronique.

Les obligations des établissements de paiement et des émetteurs de monnaie électronique :

- La réglementation comptable,
- Les dispositions prudentielles,
- Les méthodes de calcul d'exigence de fonds propres.

Les états financiers d'un établissement de paiement et émetteur de monnaie électronique :

- Les états publiables sur base sociale,
- Les états publiables sur base consolidée,
- Les états SURFI : socle commun, états spécifiques,
- Utilisation des comptes du PCEC,
- Les événements à comptabiliser,
- Schémas comptables.

Les états prudentiels.



1 jour

Code : B-PR-11

Tarif : 950 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# La réglementation prudentielle bancaire Bâle 3 - CRD4

Prendre connaissance de l'essentiel de la réglementation prudentielle bancaire découlant des recommandations du Comité de Bâle.

## Public

Responsables et collaborateurs des services : comptables, financiers, audit interne, contrôle de gestion, gestion des risques et back-office.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en en comptabilité et réglementation prudentielle bancaire.

## Pré-requis

Connaissance de l'environnement bancaire.

## Programme

De Bâle 2 à Bâle 3 :

- Rappel du contexte,
- Les principales recommandations du Comité de Bâle.

La traduction européenne de Bâle 3 en Europe et en France :

- Les institutions européennes,
- Les textes et leur champ d'application.

La solvabilité :

- Les fonds propres prudentiels,
- Les exigences de fonds propres.

Les grands risques :

- Notion de "grand risque",
- Les limites.

La liquidité :

- Les ratios de liquidité : LCR et NSFR,
- Les indicateurs de pilotage.

Le ratio de levier.

Le reporting européen : les ITS (implementing Technical Standards).



1 jour

Code : B-PR-13

Tarif : 950 €

# Les fondamentaux de la gestion ALM et liquidité

Connaître les bases de la gestion ALM, les principaux indicateurs utilisés pour suivre les risques structurels de taux et de liquidité et l'environnement réglementaire.

## Public

Responsables et collaborateurs des services : comptables, financiers, audit interne, contrôle de gestion, gestion des risques et back-office.

## Animation

L'animateur de ce module de formation fait partie du pôle d'expertise Deloitte Risk Advisory avec une spécialisation sur la gestion ALM et la gestion du risque de liquidité (couvrant aussi bien les problématiques opérationnelles et la mise en œuvre des exigences réglementaires).

## Pré-requis

Connaissance de la structure du bilan d'une banque.

## Programme

La fonction ALM.

Modélisation des flux.

Gestion du risque de taux.

Gestion du risque de liquidité.

Mesure et pilotage de la marge.

Documentation des relations de couvertures en normes IFRS.

Les ratios de liquidité Bâle 3.



1 jour

Code : B-PR-14

Tarif : 950 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Instruments financiers et principes de valorisation

## Connaître les différents instruments financiers et les principes de valorisation de base sur les dérivés de taux.

### Public

Responsables et collaborateurs des services : financiers, audit interne, contrôle de gestion, gestion des risques, gestion d'actifs et back-office.

### Animation

L'animateur de ce module de formation fait partie du pôle d'expertise Deloitte Risk Advisory avec une spécialisation sur la valorisation des instruments financiers et la gestion des risques de marché.

### Pré-requis

Connaissance de l'activité bancaire.

### Programme

Les différents instruments financiers :

- Quelques principes généraux,
- Les différents sous-jacents,
- Produits cash vs produits dérivés,
- Marchés OTC vs marchés listés,
- Quelques données chiffrées,
- Les différents types d'instruments dérivés,
- Les contrats Forward,
- Les futures.

Principes de valorisation :

- Capitalisation, actualisation et taux d'intérêt,
- Valorisation d'un contrat financier générant une série de flux,
- Courbes des taux zéro-coupon,
- Prix d'une obligation à taux fixe,
- Calcul d'un taux d'intérêt Forward,
- Prix d'un Forward Rate Agreement,
- Prix d'une obligation à taux variable,
- Prix d'un swap de taux,
- Calcul d'un cours de change à terme,
- Prix d'un cross currency swap.



1 jour

Code : B-PR-15

Tarif : 950 €

# Les ratios de liquidité de Bâle 3, LCR et NSFR : principes, enjeux et approches de mise en œuvre et de gestion

## Présenter et approfondir les principes des ratios LCR, NSFR et Monitoring tools (contexte, objectifs, fondements méthodologiques, problématiques opérationnelles de calcul de ces ratios). Présenter les pratiques de gestion de la liquidité qui découlent de ces nouveaux ratios (organisation, gouvernance, optimisation, allocation et encadrement).

### Public

Responsables et collaborateurs des services : comptables, financiers, audit interne et gestion des risques.

### Animation

L'animateur de ce module de formation fait partie du pôle d'expertise Deloitte Risk Advisory avec une spécialisation sur la gestion ALM et la liquidité, autant sur des thématiques opérationnelles que sur la mise en œuvre des exigences réglementaires.

### Pré-requis

Connaissance de l'activité bancaire.

**Modalités pédagogiques :** formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation :** quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH :** toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

### Programme

Vue d'ensemble :

- Éléments de contexte,
- Actualité réglementaire relative aux ratios de liquidité.

Principes et mise en œuvre du LCR :

- Objectifs du LCR,
- Modalités de calcul du LCR (réserve de liquidité, outflows, inflows),
- Retour d'expérience sur les principales problématiques opérationnelles de mise en œuvre.

Principes du NSFR :

- Objectifs du NSFR,
- Modalités de calcul du NSFR,
- Retour d'expérience sur les principales problématiques opérationnelles de mise en œuvre.

Les Monitoring tools :

- Objectifs,
- Modalités de mise en œuvre.

Principaux impacts en termes de gestion de la liquidité :

- Gouvernance et organisation,
- Pilotage, optimisation, allocation et encadrement de la liquidité.



1 jour

Code : B-PR-18

Tarif : 950 €

# Sécurité financière (lutte anti-blanchiment et lutte contre le financement et le financement du terrorisme, embargo)

Renforcer les compétences des collaborateurs des métiers bancaires en matière de respect des sanctions internationales, de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme.

## Public

Collaborateurs des services : back-office, audit interne, conformité et contrôles permanents.

## Animation

L'animateur de ce module de formation fait partie du Pôle d'expertise Risk Advisory de Deloitte et dispose d'une expérience en termes de conseil auprès des Directions de la Conformité sur les thématiques de sécurité financière pour les activités bancaires, les activités d'assurance ainsi que pour les grands corporates.

## Pré-requis

Connaissance des activités bancaires.

## Programme

Rappel des principaux textes applicables en matière de sécurité financière et de contrôle interne :

- Les textes réglementaires,
- Les textes internationaux (GAFI),
- Les règles relatives aux sanctions internationales (embargos),
- Les recommandations et attentes des autorités.

Typologie des risques par type d'activité.

Les acteurs dans le dispositif de lutte anti-blanchiment :

- Moyens informatiques en fonction de la taille des établissements,
- Difficultés de paramétrage des outils informatiques LAB,
- Le dispositif de LCB-FT et son intégration complète dans le champ du contrôle interne,
- Intégration des rapports sur le dispositif LAB dans les communications à l'ACP,
- Principales caractéristiques d'un dispositif de sanctions internationales.

Application des dispositions réglementaires : modalités, meilleures pratiques et exemples par processus.



1 jour

Code : B-CIGC-2

Tarif : 950 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Lutte anti-blanchiment et lutte contre le financement du terrorisme : principes et tendances

Connaître le dispositif de lutte anti-blanchiment et être en mesure de l'appliquer.

## Public

Responsables et collaborateurs des services : audit interne, gestion des risques, conformité et contrôle interne.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en lutte anti-blanchiment.

## Programme

Les textes :

- Directives,
- Ordonnances,
- Décrets,
- Lignes directives.

Les exemples de blanchiment :

- Les infractions constituant le support du blanchiment,
- Quelques exemples concrets.

Les acteurs dans le dispositif de lutte anti-blanchiment :

- Les impératifs s'imposant aux acteurs dans le cadre de leur activité : de l'entrée en relation, etc.
- A la gestion du portefeuille des clients, la surveillance des comptes.

Evaluation du dispositif mis en place :

- Moyens informatiques en fonction de la taille des établissements,
- Difficultés de paramétrage des outils informatiques LAB,
- Le dispositif de LCB-FT doit être pleinement intégré dans les champs du contrôle interne,
- Intégrations des rapports sur le dispositif LAB dans les communications à l'ACP.

Les attentes de l'ACP.



1 jour

Code : M-CIGC-1

Tarif : 950 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Fraude dans le secteur financier (Détection/Prévention)

Connaître les clés d'un dispositif de prévention et de détection de la fraude et être en mesure de le mettre en place.

## Public

Responsables et collaborateurs des services : comptables, financiers, audit interne, contrôle de gestion, gestion des risques, conformité et back-office.

## Animation

L'animateur de ce module de formation fait partie du pôle d'expertise Deloitte Risk Advisory avec une spécialisation sur les problématiques autour de la conformité, de la fraude et de la lutte anti-blanchiment.

## Pré-requis

Connaissance de l'activité bancaire.

## Programme

Identification et évaluation des risques de fraudes :

- Typologies et référentiel des risques,
- Cartographie,
- Liens avec la gestion des risques opérationnels.

Dispositif de prévention et de contrôle :

- Procédure anti-fraude,
- Trois niveaux de contrôle,
- Whistleblowing.

Détection et investigation de la fraude :

- Quels outils ?
- Comment traiter les alertes ?
- Investigation.



1 jour

Code : M-CIGC-2

Tarif : 950 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Gouvernance et contrôle interne dans le secteur financier (banque, assurance, gestion d'actifs) : principes et meilleures pratiques

Maîtriser le cadre, les principes fondamentaux et les meilleures pratiques de la gouvernance et du contrôle interne dans le secteur financier. Connaître les problématiques du contrôle interne sur la gestion d'actifs.

## Public

Responsables et collaborateurs des services : comptables, financiers, audit interne, contrôle de gestion, back-office, gestion d'actifs, gestion des risques et conformité.

## Animation

Les animateurs de ce module de formation sont des experts en réglementation bancaire et asset management.

## Pré-requis

Connaissance des fondamentaux de la supervision et de la réglementation bancaire et financière.  
Connaissance des fondamentaux de la gestion d'actifs et de l'organisation des sociétés de gestion.

## Programme

### 1<sup>re</sup> partie

Principales notions et enjeux liés à la gouvernance et au contrôle interne :

- Objectifs de la gouvernance et du contrôle interne,
- Principaux textes et référentiels : LSF, SOX, COSO, etc.,
- Modèles de gouvernance et meilleures pratiques.

La cadre réglementaire et les acteurs impliqués dans le secteur financier :

- Autorités bancaires et financières françaises et/ou européennes (selon public),
- Focus sectoriel Banque : Arrêté 3 novembre 2014,
- Focus sectoriel Assurance : Décrets de 2006 et 2008 et impacts de Solvabilité II,
- Focus sectoriel AM : RGAMF.

Les composantes et les outils d'un dispositif efficace :

- Cartographier les risques et les processus : identifier et évaluer,
- Définir une charte de contrôle interne et de gouvernance,
- Définir les rôles et responsabilités (administrateurs, direction générale, comités, Direction des risques, Direction du contrôle interne, Direction de l'audit interne, etc.),
- Organiser les fonctions de contrôle (rôles, périmètres, interactions, etc.),
- Construire un référentiel de contrôle,
- Déployer un dispositif de contrôle sur trois niveaux.

Le pilotage, l'évaluation et le reporting :

- Assurer l'animation, la communication et la conduite du changement,
- Mettre en place des outils et indicateurs de pilotage,
- Evaluer l'efficacité des activités de contrôle,
- Assurer le reporting des activités de contrôle en interne,
- Respecter les obligations de reporting réglementaire,
- Former les opérationnels au contrôle interne et diffuser une culture de maîtrise des risques au sein de l'entreprise.

### 2<sup>e</sup> partie

Les obligations réglementaires.

L'organisation des fonctions de contrôle (contrôle permanent, contrôle périodique).

Outils pour mettre en place un dispositif de contrôle interne :

- Les risques spécifiques en gestion d'actifs,
- Illustrations de mesures de contrôle pour limiter ces risques,
- Les certifications associées type ISAE 3402.

Les certifications externes sur le dispositif de contrôle interne.



1 jour

Code : M-CIGC-3

Tarif : 950 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.



# Fonction conformité : enjeux et meilleures pratiques

**Sensibiliser les collaborateurs nouveaux entrants dans les fonctions conformité et renforcer les compétences des collaborateurs en place sur les meilleures pratiques.**

## Public

Collaborateurs des services Conformité et Contrôles permanents.

## Animation

L'animateur de ce module de formation fait partie du Pôle d'expertise Risk Advisory de Deloitte et dispose d'une expérience en termes de conseil auprès des fonctions conformité dans les institutions financières et les grands corporates.

## Pré-requis

Connaissances génériques des activités de conformité.

## Programme

Contexte et enjeux pour les Compliance Officers :

- Enjeux économiques et locaux,
- Pressions réglementaires et fiscales accrues,
- Attentes croissantes en matière de culture conformité.

Quelles réponses ?

- Actionner les leviers traditionnels : gouvernance, ressources, systèmes & contrôles, reporting & indicateurs,
- Capitaliser sur le Technology & l'Analytics pour gagner en efficacité,
- Focus KYC.



1 jour

Code : B-CIGC-3

Tarif : 950 €

# Abus de marché

**Comprendre et détecter les abus de marché.**

## Public

Cette formation est destinée aux collaborateurs des Prestataires de Services d'Investissements : services audit interne, conformité, juridique, etc.

## Animation

L'animatrice de ce module de formation est une ancienne inspectrice de la Direction des Enquêtes de l'Autorité des Marchés Financiers. Elle a conduit plusieurs enquêtes sur des cas d'abus de marché.

## Pré-requis

Connaissance générale des activités de marché.

## Programme

Fonctionnement de l'Autorité de Marchés Financiers :

- statut et gouvernance ;
- missions, pouvoirs et organisation de la filière répressive de l'AMF.

Définition des Abus de marchés :

- manquement d'initiés ;
- manipulation de cours.

La détection des opérations suspectes :

- obligations réglementaires ;
- jurisprudence ;
- points d'attention.

La répression des abus de marché : nouveautés procédurales :

- pénalisation croissante ;
- promotion des solutions transactionnelles.

Cas pratique.



1 jour

Code : B-CIGC-4

Tarif : 950 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Visites inopinées

## Gérer efficacement les visites inopinées des autorités administratives ou judiciaires et des huissiers.

### Public

Cette formation est destinée aux Directions Juridiques, de l'audit interne, de la Conformité et au Secrétariat Général.

### Animation

L'animatrice de ce module fait partie des équipes Deloitte Forensic et est une ancienne inspectrice de la Direction des Enquêtes de l'Autorité des Marchés Financiers.

### Pré-requis

Aucun.

### Le +

Un module pragmatique et opérationnel permettant de bien se préparer aux visites inopinées.

### Programme

Introduction

#### Arrivée de l'autorité

- Personnes présentes.
- Vérification des pouvoirs de visite.
- Refuser l'accès aux locaux ?
- Demander la présence d'un avocat ?

#### Le déroulé de la visite

- Principes de base.
- Niveau de coopération.
- Gestion du temps et des personnes.
- Implication des informaticiens de la société.

#### Les pièces saisies

- Ce qui peut être saisi.
- Les limites aux saisies par les autorités.

#### La fin de la visite

- Importance du procès-verbal.
- Suivi post-visite.
- Comment contester les visites.

#### Questions pratiques



0,5 jour

Code : B-CIGC-5

Tarif : 550 €

# Dispositif de détection des opérations suspectes

## Comprendre les enjeux et les risques liés à la mise en œuvre du dispositif de détection des opérations suspectes.

### Public

Cette formation est destinée aux collaborateurs des Prestataires de Services d'Investissements : services audit interne, conformité, juridique, etc.

### Animation

L'animatrice de ce module de formation est une ancienne inspectrice de la Direction des Enquêtes de l'Autorité des Marchés Financiers. Elle a conduit des enquêtes sur des cas d'abus de marché et évalué le dispositif de détection des opérations suspectes de plusieurs établissements financiers.

### Pré-requis

Connaissance générale des activités de marché.

### Le +

Un module basé sur des exemples concrets permettant d'aborder les obligations réglementaires sous un angle pratique.

### Programme

Les enjeux de la détection des opérations suspectes :

- les attentes de l'AMF ;
- les risques en cas de défaillance du dispositif.

Les cas d'abus de marché devant être détectés :

- manipulations de cours ;
- manquements d'initiés.

Les caractéristiques du dispositif à mettre en œuvre :

- les obligations des prestataires de services d'investissement ;
- les nouveautés de MAR ;
- les précisions apportées par les Standards techniques européen.

Les points d'attention issus de la jurisprudence.



0,5 jour

Code : B-CIGC-6

Tarif : 550 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Filière répressive

## Connaître les missions, pouvoirs et pratiques de l'Autorité des Marchés financiers dans sa fonction répressive.

### Public

Cette formation est destinée aux collaborateurs de Prestataires de Services d'Investissements et de sociétés cotées : services audit interne, conformité, juridique, etc.

### Animation

L'animatrice de ce module fait partie des équipes Deloitte Forensic et est une ancienne inspectrice de la Direction des Enquêtes de l'Autorité des Marchés Financiers.

### Pré-requis

Connaissance générale des activités de marché.

### Le +

Un module simple et concret permettant de découvrir le rôle de l'AMF dans la répression des infractions financières.

### Programme

Statut et missions de l'Autorité des Marchés Financiers :

- Statut.
- Organisation/Gouvernance.

Focus sur la filière répressive :

- Missions et procédures.
- Distinction Direction des Enquêtes et Direction des Contrôles.
- Pouvoir des enquêteurs.
- Procédure devant la Commission des sanctions.
- Sanction/recours.
- Textes applicables.
- Principaux manquements sanctionnés.



0,5 jour

Code : B-CIGC-7

Tarif : 550 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Connaissance de l'environnement bancaire

Comprendre l'activité bancaire et l'organisation de la profession.  
Prendre connaissance de la réglementation comptable et prudentielle.

## Public

Responsables et collaborateurs des services : comptables, financiers, audit interne, contrôle de gestion, gestion des risques et back-office.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en comptabilité et réglementation bancaire.

## Pré-requis

Culture économique, financière et connaissance de la comptabilité générale.

## Programme

### Jour 1

Le rôle des banques dans l'économie :

- La fonction d'intermédiation financière,
- La fonction paiement,
- L'intermédiation bancaire,
- L'intermédiation de marché,
- La politique monétaire.

Les différentes catégories d'opérations :

- Les opérations de banque,
- Les prestations d'investissement,
- Les opérations connexes.

Les différentes catégories d'établissements :

- Les établissements de crédit,
- Les entreprises d'investissement,
- Les sociétés de financement,
- Les établissements de paiement,
- Les établissements de monnaie électronique.

### Jour 2

La réglementation comptable bancaire :

- Les spécificités de la comptabilité bancaire,
- Le plan comptable bancaire,
- Les états financiers publiables,
- Le reporting SURFI.

La réglementation prudentielle applicable aux banques :

- Les risques bancaires,
- Les ratios prudentiels,
- Le contrôle interne.

La gestion bancaire :

- L'analyse financière d'un établissement de crédit,
- Le pilotage des risques.



2 jours

Code : B-DM-1

Tarif : 1 500 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Comptabilité d'assurance – Normes françaises

Connaître et mettre en œuvre les principes comptables applicables aux opérations d'assurance, telles que définies par le Code des Assurances et le règlement CRC 2000-05 relatif à la consolidation des entreprises d'assurance.

## Public

Responsables et collaborateurs des services : comptables, financiers.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en comptabilité d'assurance.

## Pré-requis

Connaissance de la comptabilité générale.

## Le plus

Un apprentissage technique et pratique (exercices prévus en complément du support).

## Programme

### Jour 1

Cadre réglementaire de l'assurance (impact réforme solvabilité II).

Comptabilisation des actifs des compagnies d'assurance.

Comptabilisation des créances et des dettes.

Comptabilisation des engagements d'assurance.

### Jour 2

Comptabilisation du résultat des opérations d'assurance et des frais généraux.

Comptabilisation des opérations de coassurance et de réassurance.

Reporting financier et prudentiel (nouveaux états Solvabilité II).

Comptes consolidés des entreprises d'assurance.

Synthèse et point sur les évolutions normatives attendues.



2 jours

Code : A-CO-1

Tarif : 1 500 €

# Comptabilité d'assurance – Normes IFRS

Connaître et mettre en œuvre les règles IFRS applicables aux opérations d'assurance.

## Public

Responsables et collaborateurs des services : comptables, financiers.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en comptabilité d'assurance.

## Pré-requis

Connaissance de la comptabilité d'assurance.

## Le plus

Un apprentissage technique et pratique (exercices prévus en complément du support).

## Programme

### Jour 1

Impacts opérationnels de la norme IFRS 4 phase 1.

Comptabilisation des actifs des compagnies d'assurance.

Comptabilisation des engagements d'assurance.

### Jour 2

Comptabilisation du résultat des opérations d'assurance.

Comptes consolidés des entreprises d'assurance.

Règles relatives à la présentation de l'information financière.

Synthèse et évolutions normatives attendues (IFRS17, IFRS 9 et Solvabilité II).



2 jours

Code : A-CO-2

Tarif : 1 500 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Finance pour non-financiers

## Introduire les principes de base de la finance des compagnies d'assurance à des non-initiés.

### Public

Responsables et collaborateurs de services non comptables : audit interne, contrôle de gestion, gestion des risques, gestion d'actifs et back-office, RH ou collaborateurs de services comptables et financiers nouvellement en poste dans des compagnies d'assurance.

### Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en comptabilité d'assurance.

### Pré-requis

Aucun.

### Programme

Contexte comptable et réglementaire des compagnies d'assurance :

- Sources de droit comptable général et spécifique
- Principe de prévalence des dispositions particulières sur les dispositions générales
- Application aux compagnies d'assurance

Présentation des principes fondamentaux de la comptabilité :

- Les principes qui sous-tendent la comptabilité (continuité d'exploitation, permanence des méthodes, etc.)
- Définitions générales (actif, passif, produits, charges)
- Règles de comptabilisation

Règles de présentation des comptes et d'organisation de la comptabilité :

- Nomenclature des comptes
- Architecture des états financiers : format type du bilan, format type du compte de résultat, annexe aux comptes)

Principes comptables clés :

- Placements financiers
- Provisions techniques
- Chiffre d'affaires
- Prestations

Environnement réglementaire :

- Règles de solvabilité actuelles : marge de solvabilité, couverture des engagements réglementés, états réglementaires
- Introduction à Solvabilité II : calendrier, principaux changements introduits par SII et enjeux pour les compagnies d'assurance



1 jour

Code : A-DM-1

Tarif : 950 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# IFRS 17 - Principes clés et mise en pratique

## Comprendre les principales exigences d'IFRS 17.

## Appréhender les impacts d'IFRS 17 par sa mise en pratique à travers des exemples simples.

### Public

Responsables et collaborateurs des services assurance : comptables, financiers, actuariat.

### Animation

L'animateur de ce module de formation est expert IFRS 17.

### Pré-requis

La connaissance de Solvabilité 2 ou des normes IFRS actuelles (IFRS 4 et IAS 39) est un atout, mais n'est pas un pré-requis.

### Le plus

Un module axée sur les principales exigences, illustrées à travers des cas pratiques simples.

### Programme

Objectifs et calendrier de mise en œuvre d'IFRS 17.

Cadre general : approche "building blocks".

Différents modes de comptabilisation : Premium Allocation Approach, Building Block Approach, Variable Fee Approach.

Focus sur les concepts clés : granularité, marge de service contractuelle (calcul et amortissement), frais directement rattachables, variations de passif enregistrées directement en capitaux propres.

Etats financiers : bilan, compte de résultat et annexes.

Environnement multinormes : différences d'évaluation FGAAP, IAS 39-IFRS 4 vs. IFRS 9-IFRS 17, MCEV, Solvabilité 2.

Principaux impacts : données, systèmes, processus comptables et actuariels, financiers (volatilité du résultat), modalités de transition, communication financière.



1 jour

Code : A-CO-3

Tarif : 950 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Techniques de gestion et de mesure de risque d'investissement dans un contexte Solvabilité 2

Comprendre l'impact de Solvabilité 2 sur une stratégie d'investissement. Comprendre les changements et les adaptations pour répondre aux nouveaux besoins des assureurs.

## Public

Responsables et collaborateurs des services : comptables, financiers, audit interne, contrôle de gestion, gestion des risques, gestion d'actifs et back-office.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en réglementation assurantiel et gestion actif/passif.

## Pré-requis

Bonnes connaissances des aspects techniques et financiers de l'assurance ou des mutuelles.  
Connaissance des enjeux bilanciaux et de la gestion actif/passif d'une compagnie d'assurance.  
Notions du périmètre d'application de Solvabilité 2 (Sensibilisation relative à la Directive).  
Notions des enjeux de Risk Management pour une compagnie d'assurance.

## Programme

### Jour 1

Acquérir les compétences sur l'évolution des normes prudentielles et comptables.

Avoir les bons réflexes en matière de compréhension des bilans et contraintes des assureurs.

Comprendre la logique de Solvabilité II et sa déclinaison concrète à travers les trois piliers.

Prendre connaissance des conséquences de la mise en place du nouveau cadre réglementaire sur la gestion d'actifs des assureurs.

Appréhender les ajustements nécessaires en terme de process et de gestion des risques et les indicateurs et process clés d'une organisation Solvabilité 2 compliant.

Comprendre et manipuler les calculs de risque d'investissement sous Solvabilité 2.

### Jour 2

Appliquer concrètement les calculs de risque de marché Solvabilité 2.

Prendre connaissance des outils et méthodes utilisés par les assureurs et de leurs évolutions.

Appliquer concrètement l'impact d'un bilan d'assurance sur les calculs de risque de marché Solvabilité 2.

S'approprier les nouvelles métriques essentielles à Solvabilité 2, identifier les changements.

Comprendre et appliquer les processus de gestion des risques Solvabilité 2.

Prendre connaissance des conséquences de la mise en place du nouveau cadre réglementaire sur la gestion d'actifs des assureurs.

Prendre connaissance des conséquences de la mise en place du nouveau cadre réglementaire sur la gestion d'actifs des assureurs.

S'approprier l'ensemble des enjeux de Solvabilité 2 en termes d'organisation et d'échange avec les assureurs.

Adapter la gestion à Solvabilité 2, créer et maîtriser de nouveaux standards.

Manipuler les méthodes de résolution des problématiques de calculs propres aux asset managers sous Solvabilité 2.



2 jours

Code : A-PR-1

Tarif : 1 500 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.



# Comprendre la gestion actif-passif en assurance vie

Savoir analyser et comprendre les interactions actif-passif d'une société d'assurance vie. Apprendre à connaître les risques du bilan et adapter une stratégie d'investissement.

## Public

Responsables et collaborateurs des services : comptables, financiers, audit interne, contrôle de gestion, gestion des risques et back-office.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en réglementation assurantiel et gestion actif-passif.

## Pré-requis

Connaissances générales en assurance vie, au passif (provisions) ou à l'actif (placements).

## Programme

- Comprendre la réglementation applicable en assurance.
- La comptabilité des assurances.
- Piloter, évaluer et anticiper par la gestion actif-passif.
- La gestion actif-passif des différents types de produits.
- La gestion actif-passif, un outil de pilotage.
- Vers une évolution des normes internationales.



1 jour

Code : A-PR-2

Tarif : 950 €

# Mettre en œuvre la modélisation ALM en assurance vie

Connaître et maîtriser les outils de modélisation ALM. Construire un modèle adapté aux contraintes actif-passif. Réaliser les études techniques et financières en vue de quantifier et gérer les risques.

## Public

Responsables et collaborateurs des services : comptables, financiers, audit interne, contrôle de gestion, gestion des risques, gestion d'actifs et back-office.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en réglementation assurantiel et gestion actif/passif.

## Pré-requis

Connaissances de base en modélisation financière et actuarielle.

## Programme

- Rôles et contexte d'utilisation des modèles actif-passif.
- Les principes de projection du bilan.
- Enjeux et complexité de mise en œuvre.
- Approche modulaire et méthode de constitution.
- La structure du modèle actif-passif.
- Mise en perspective des problématiques d'alimentation du modèle.
- Précision, complétude et agrégation des données (Grouping et granularité des Model Points).
- Calibrage des hypothèses du modèle ALM (Actif, Passif & générateur de scénarios économiques).
- Processus de contrôle de la qualité de données et d'hypothèses de simulation.
- Implémentation des blocs constitutifs du modèle ALM d'un fonds en euros.
- Alimentation du modèle.
- Création d'indicateurs d'aide à la décision.
- Mesure du risque et indicateurs avancés.
- Analyse des premiers résultats simulés.
- Test de convergence, analyse de sensibilités et pertinence des résultats.



1 jour

Code : A-PR-3

Tarif : 950 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Intégrer l'ORSA dans la gestion des risques de l'entreprise

Comprendre les enjeux liés à la mise en place du pilier 2, sur le périmètre du participant et le périmètre plus large de l'entreprise.

## Public

Collaborateurs des services : comptables, financiers, audit interne, gestion d'actifs et gestion des risques.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en gestion des risques Solvabilité 2.

## Pré-requis

Connaissance en termes de Risk Management et organisation dans une compagnie d'assurance.

## Programme

### Première partie

La gestion des risques, Solvabilité 2 et l'ORSA :

- Les processus de gestion des risques,
- Les dispositifs de gouvernance associés.

### Deuxième partie

Zoom sur l'ORSA :

- Identification des risques,
- Mise en place du système de gouvernance,
- Mise en place du processus,
- Documentation : politique, processus et rapport ORSA.



1 jour

Code : A-PR-7

Tarif : 950 €

# Définir le cadre de gestion des risques sous Solvabilité 2

## Initier à la gestion des risques Solvabilité 2.

## Public

Responsables des services : financiers, audit interne, back-office et contrôle de gestion.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en gestion des risques.

## Pré-requis

Connaissances générales de Solvabilité 2.

## Programme

### Première partie

Les grands principes de la gestion des risques :

- Les grands risques d'assurance,
- Les acteurs de la gestion des risques.

### Deuxième partie

Présentation des exigences de Solvabilité 2 :

- Besoin en capital,
- Gouvernance,
- Reporting.



1 jour

Code : A-PR-10

Tarif : 950 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Lutte anti-blanchiment et lutte contre le financement du terrorisme : principes et tendances

Connaître le dispositif de lutte anti-blanchiment et être en mesure de l'appliquer.

## Public

Responsables et collaborateurs des services : audit interne, gestion des risques, conformité et contrôle interne.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en lutte anti-blanchiment.

## Programme

Les textes :

- Directives,
- Ordonnances,
- Décrets,
- Lignes directives.

Les exemples de blanchiment :

- Les infractions constituant le support du blanchiment,
- Quelques exemples concrets.

Les acteurs dans le dispositif de lutte anti-blanchiment :

- Les impératifs s'imposant aux acteurs dans le cadre de leur activité : de l'entrée en relation, etc.
- A la gestion du portefeuille des clients, la surveillance des comptes.

Evaluation du dispositif mis en place :

- Moyens informatiques en fonction de la taille des établissements,
- Difficultés de paramétrage des outils informatiques LAB,
- Le dispositif de LCB-FT doit être pleinement intégré dans les champs du contrôle interne,
- Intégrations des rapports sur le dispositif LAB dans les communications à l'ACP.

Les attentes de l'ACP.



1 jour

Code : M-CIGC-1

Tarif : 950 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Fraude dans le secteur financier (Détection/Prévention)

Connaître les clés d'un dispositif de prévention et de détection de la fraude et être en mesure de le mettre en place.

## Public

Responsables et collaborateurs des services : comptables, financiers, audit interne, contrôle de gestion, gestion des risques, conformité et back-office.

## Animation

L'animateur de ce module de formation fait partie du pôle d'expertise Deloitte Risk Advisory avec une spécialisation sur les problématiques autour de la conformité, de la fraude et de la lutte anti-blanchiment.

## Pré-requis

Connaissance de l'activité bancaire.

## Programme

Identification et évaluation des risques de fraudes :

- Typologies et référentiel des risques,
- Cartographie,
- Liens avec la gestion des risques opérationnels.

Dispositif de prévention et de contrôle :

- Procédure anti-fraude,
- Trois niveaux de contrôle,
- Whistleblowing.

Détection et investigation de la fraude :

- Quels outils ?
- Comment traiter les alertes ?
- Investigation.



1 jour

Code : M-CIGC-2

Tarif : 950 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Gouvernance et contrôle interne dans le secteur financier (banque, assurance, gestion d'actifs) : principes et meilleures pratiques

Maîtriser le cadre, les principes fondamentaux et les meilleures pratiques de la gouvernance et du contrôle interne dans le secteur financier. Connaître les problématiques du contrôle interne sur la gestion d'actifs.

## Public

Responsables et collaborateurs des services : comptables, financiers, audit interne, contrôle de gestion, back-office, gestion d'actifs, gestion des risques et conformité.

## Animation

Les animateurs de ce module de formation sont des experts en réglementation bancaire et asset management.

## Pré-requis

Connaissance des fondamentaux de la supervision et de la réglementation bancaire et financière. Connaissance des fondamentaux de la gestion d'actifs et de l'organisation des sociétés de gestion.

## Programme

### 1<sup>re</sup> partie

Principales notions et enjeux liés à la gouvernance et au contrôle interne :

- Objectifs de la gouvernance et du contrôle interne,
- Principaux textes et référentiels : LSF, SOX, COSO, etc.,
- Modèles de gouvernance et meilleures pratiques.

La cadre réglementaire et les acteurs impliqués dans le secteur financier :

- Autorités bancaires et financières françaises et/ou européennes (selon public),
- Focus sectoriel Banque : Arrêté 3 novembre 2014,
- Focus sectoriel Assurance : Décrets de 2006 et 2008 et impacts de Solvabilité II,
- Focus sectoriel AM : RGAMF.

Les composantes et les outils d'un dispositif efficace :

- Cartographier les risques et les processus : identifier et évaluer,
- Définir une charte de contrôle interne et de gouvernance,
- Définir les rôles et responsabilités (administrateurs, direction générale, comités, Direction des risques, Direction du contrôle interne, Direction de l'audit interne, etc.),
- Organiser les fonctions de contrôle (rôles, périmètres, interactions, etc.),
- Construire un référentiel de contrôle,
- Déployer un dispositif de contrôle sur trois niveaux.

Le pilotage, l'évaluation et le reporting :

- Assurer l'animation, la communication et la conduite du changement,
- Mettre en place des outils et indicateurs de pilotage,
- Evaluer l'efficacité des activités de contrôle,
- Assurer le reporting des activités de contrôle en interne,
- Respecter les obligations de reporting réglementaire,
- Former les opérationnels au contrôle interne et diffuser une culture de maîtrise des risques au sein de l'entreprise.

### 2<sup>e</sup> partie

Les obligations réglementaires.

L'organisation des fonctions de contrôle (contrôle permanent, contrôle périodique).

Outils pour mettre en place un dispositif de contrôle interne :

- Les risques spécifiques en gestion d'actifs,
- Illustrations de mesures de contrôle pour limiter ces risques,
- Les certifications associées type ISAE 3402.

Les certifications externes sur le dispositif de contrôle interne.



1 jour

Code : M-CIGC-3

Tarif : 950 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Fonction conformité : enjeux et meilleures pratiques

**Sensibiliser les collaborateurs nouveaux entrants dans les fonctions conformité et renforcer les compétences des collaborateurs en place sur les meilleurs pratiques.**

## Public

Collaborateurs des services Conformité et Contrôles permanents.

## Animation

L'animateur de ce module de formation fait partie du Pôle d'expertise Risk Advisory de Deloitte et dispose d'une expérience en termes de conseil auprès des fonctions conformité dans les institutions financières et les grands corporates.

## Pré-requis

Connaissances génériques des activités de conformité.

## Programme

Contexte et enjeux pour les Compliance Officers :

- Enjeux économiques et locaux,
- Pressions réglementaires et fiscales accrues,
- Attentes croissantes en matière de culture conformité.

Quelles réponses ?

- Actionner les leviers traditionnels : gouvernance, ressources, systèmes & contrôles, reporting & indicateurs, etc.
- Capitaliser sur le Technology & l'Analytics pour gagner en efficacité,
- Focus KYC.



0,5 jour

Code : B-CIGC-3

Tarif : 550 €

# Formation des Administrateurs - Responsabilités et comptes (Module 1)

**Appréhender son rôle et celui des autres acteurs : superviseurs, fonctions clés, commissaires aux comptes dans le cadre Solvabilité 2. Faire réagir les administrateurs sur la nécessaire adaptation de la gouvernance existante.**

## Public

Responsables et collaborateurs des services : comptables, financiers, audit interne, contrôle de gestion, gestion des risques et back-office.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en réglementation des assurances et Solvabilité 2.

## Pré-requis

Connaissances générales en assurance.

## Programme

Cadre réglementaire.

Rôles et responsabilités des administrateurs.

Accords de gouvernance globale des GPS.

Recommandations du CTIP sur le CA des IP et dispositions du règlement intérieur.

Documentation et rapports à produire par le conseil d'administration.

Information du public.

Rappel des principes comptables et de gestion des institutions de prévoyance et des mutuelles.

Démarche de travail des auditeurs externes.

Les travaux du Comité Spécialisé.



1 jour

Code : A-EO-1

Tarif : 950 €

**Modalités pédagogiques :** formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation :** quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH :** toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Formation des Administrateurs - Risques et solvabilité (Module 2)

Maîtriser, en tant qu'administrateur, le cadre légal et réglementaire de Solvabilité 2. Appréhender les états de reporting Solvabilité 2 de la compagnie, et le dispositif de gestion des risques.

## Public

Responsables et collaborateurs des services : comptables, financiers, audit interne, contrôle de gestion, gestion des risques et back-office.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en réglementation des assurances et Solvabilité 2.

## Pré-requis

Connaissances générales en assurance.

## Programme

Les fonctions clés et leur articulation.

La gestion des risques techniques.

La gestion des risques financiers.

Les grandes missions du directeur des risques.

Les enjeux du contrôle interne.

La gestion des risques opérationnels.

Les enjeux de la conformité.

Les enjeux de l'audit interne.

Clôture de la session.



1 jour

Code : A-EO-2

Tarif : 950 €

# Les enjeux de la qualité de données sous Solvabilité 2

Maîtriser les exigences et impacts de la directive en termes de données.

## Public

Collaborateurs des services : comptables, financiers, audit interne, contrôle de gestion, gestion des risques.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en Solvabilité 2.

## Pré-requis

Processus de gestion des données dans une compagnie d'assurance.

## Programme

### Première partie

Les exigences Solvabilité 2 :

- Le cadre réglementaire.

### Deuxième partie

Mettre en place un dispositif de qualité des données :

- Mesurer la qualité des données sous Solvabilité 2,
- Tester la qualité des données sous Solvabilité 2,
- Mettre en place un système de gouvernance approprié,
- Justifier et documenter les données.



0,5 jour

Code : A-EO-3

Tarif : 550 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# La réglementation Asset Management

## Acquérir des bases en matière de réglementation applicable aux sociétés de gestion.

### Public

Responsables et collaborateurs des services : financier, audit interne, contrôle de gestion, gestion des risques, gestion d'actifs et back-office.

### Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en réglementation Asset Management.

### Pré-requis

Connaissance des fondamentaux de la réglementation applicable en matière de gestion d'actifs.

### Programme

Les principales directives européenne :

- Panorama, acteurs et types de véhicules concernés,
- Calendrier de mise en application.

Focus sur la Directive UCITS :

- Quelles sont les principales implications de UCITS IV ?
- Les nouveautés introduites pour UCITS V.

Focus sur la Directive AIFM :

- Les principaux enjeux de la Directive, en France et dans le reste de l'Europe,
- Les nouveautés et implications pour l'Industrie française.

Focus sur la Directive MIF :

- MIF 2 : les principales évolutions, à mettre en place pour 2018,
- Quel régime pour les sociétés de gestion françaises ?

Les autres réglementations européennes et hors ZE impactant les assets managers :

- EMIR,
- IMD,
- PRIIPS,
- FATCA.



0,5 jour

Code : GA-CIGC-1

Tarif : 550 €

# La protection des investisseurs

## Connaissance des clients et déontologie dans les sociétés de gestion.

### Public

Responsables et collaborateurs des services : financier, audit interne, contrôle de gestion, gestion des risques, gestion d'actifs et back-office.

### Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en gestion d'actifs.

### Pré-requis

Connaissance des fondamentaux de la gestion d'actifs.

### Programme

La protection des investisseurs :

- La réglementation applicable,
- Les règles de déontologie.

Focus sur les exigences :

- Gouvernance produit,
- Entrée en relation et connaissance du client,
- Suitability & appropriateness,
- Politique de rémunération et transparence,
- Reporting aux investisseurs,
- Adéquation besoin client /produit.



1 jour

Code : GA-CIGC-2

Tarif : 950 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.



# Pratiques et réglementation en matière de rémunération dans les sociétés de gestion

Acquérir une vision globale des modèles dans l'industrie de la gestion d'actifs, et les évolutions attendues des dernières réglementations.

## Public

Responsables et collaborateurs des services : financier, audit interne, contrôle de gestion, gestion des risques, gestion d'actifs et back-office.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en gestion d'actifs.

## Pré-requis

Connaissance des fondamentaux de la gestion d'actifs.

## Programme

Quelle réglementation pour la rémunération des salariés de la société de gestion ?

- L'objectif de la réglementation,
- Aperçu des directives applicables : CRD IV, AIFMD et UCITS V,
- Pratiques et organisation de place.

Les impacts dans la relation de la SGP avec ses partenaires :

- Le cas de la délégation de gestion financière ou de gestion du risque,
- Le cas de délégation hors UE.



1 jour

Code : GA-CIGC-4

Tarif : 950 €

# Lutte anti-blanchiment et lutte contre le financement du terrorisme : principes et tendances

Connaître le dispositif de lutte anti-blanchiment et être en mesure de l'appliquer.

## Public

Responsables et collaborateurs des services : audit interne, gestion des risques, conformité et contrôle interne.

## Animation

L'animatrice de ce module de formation est experte en lutte anti-blanchiment.

## Programme

Les textes :

- Directives,
- Ordonnances,
- Décrets,
- Lignes directives.

Les exemples de blanchiment :

- Les infractions constituant le support du blanchiment,
- Quelques exemples concrets.

Les acteurs dans le dispositif de lutte anti-blanchiment :

- Les impératifs s'imposant aux acteurs dans le cadre de leur activité : De l'entrée en relation, etc.
- A la gestion du portefeuille des clients, la surveillance des comptes.

Evaluation du dispositif mis en place :

- Moyens informatiques en fonction de la taille des établissements,
- Difficultés de paramétrage des outils informatiques LAB,
- Le dispositif de LCB-FT doit être pleinement intégré dans les champs du contrôle interne,
- Intégrations des rapports sur le dispositif LAB dans les communications à l'ACP.

Les attentes de l'ACP.



1 jour

Code : M-CIGC-1

Tarif : 950 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Fraude dans le secteur financier (Détection/Prévention)

Connaître les clés d'un dispositif de prévention et de détection de la fraude et être en mesure de le mettre en place.

## Public

Responsables et collaborateurs des services : comptables, financiers, audit interne, contrôle de gestion, gestion des risques, conformité et back-office.

## Animation

L'animateur de ce module de formation fait partie du pôle d'expertise Deloitte Risk Advisory avec une spécialisation sur les problématiques autour de la conformité, de la fraude et de la lutte anti-blanchiment.

## Pré-requis

Connaissance de l'activité bancaire.

## Programme

Identification et évaluation des risques de fraudes :

- Typologies et référentiel des risques,
- Cartographie,
- Liens avec la gestion des risques opérationnels.

Dispositif de prévention et de contrôle :

- Procédure anti-fraude,
- Trois niveaux de contrôle,
- Whistleblowing.

Détection et investigation de la fraude :

- Quels outils ?
- Comment traiter les alertes ?
- Investigation.



1 jour

Code : M-CIGC-2

Tarif : 950 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Gouvernance et contrôle interne dans le secteur financier (banque, assurance, gestion d'actifs) : principes et meilleures pratiques

Maîtriser le cadre, les principes fondamentaux et les meilleures pratiques de la gouvernance et du contrôle interne dans le secteur financier.

Connaître les problématiques du contrôle interne sur la gestion d'actifs.

## Public

Responsables et collaborateurs des services : comptables, financiers, audit interne, contrôle de gestion, back-office, gestion d'actifs, gestion des risques et conformité.

## Animation

Les animateurs de ce module de formation sont des experts en réglementation bancaire et asset management.

## Pré-requis

Connaissance des fondamentaux de la supervision et de la réglementation bancaire et financière.

Connaissance des fondamentaux de la gestion d'actifs et de l'organisation des sociétés de gestion.

## Programme

### 1<sup>re</sup> partie

Principales notions et enjeux liés à la gouvernance et au contrôle interne :

- Objectifs de la gouvernance et du contrôle interne,
- Principaux textes et référentiels : LSF, SOX, COSO, etc.,
- Modèles de gouvernance et meilleures pratiques.

La cadre réglementaire et les acteurs impliqués dans le secteur financier :

- Autorités bancaires et financières françaises et/ou européennes (selon public),
- Focus sectoriel Banque : Arrêté 3 novembre 2014,
- Focus sectoriel Assurance : Décrets de 2006 et 2008 et impacts de Solvabilité II,
- Focus sectoriel AM : RGAMF.

Les composantes et les outils d'un dispositif efficace :

- Cartographier les risques et les processus : identifier et évaluer,
- Définir une charte de contrôle interne et de gouvernance,
- Définir les rôles et responsabilités (administrateurs, direction générale, comités, Direction des risques, Direction du contrôle interne, Direction de l'audit interne, etc.),
- Organiser les fonctions de contrôle (rôles, périmètres, interactions, etc.),
- Construire un référentiel de contrôle,
- Déployer un dispositif de contrôle sur trois niveaux.

Le pilotage, l'évaluation et le reporting :

- Assurer l'animation, la communication et la conduite du changement,
- Mettre en place des outils et indicateurs de pilotage,
- Evaluer l'efficacité des activités de contrôle,
- Assurer le reporting des activités de contrôle en interne,
- Respecter les obligations de reporting réglementaire,
- Former les opérationnels au contrôle interne et diffuser une culture de maîtrise des risques au sein de l'entreprise.

### 2<sup>e</sup> partie

Les obligations réglementaires.

L'organisation des fonctions de contrôle (contrôle permanent, contrôle périodique).

Outils pour mettre en place un dispositif de contrôle interne :

- Les risques spécifiques en gestion d'actifs,
- Illustrations de mesures de contrôle pour limiter ces risques,
- Les certifications associées type ISAE 3402.

Les certifications externes sur le dispositif de contrôle interne.



1 jour

Code : M-CIGC-3

Tarif : 950 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Fonction conformité : enjeux et meilleures pratiques

**Sensibiliser les collaborateurs nouveaux entrants dans les fonctions conformité et renforcer les compétences des collaborateurs en place sur les meilleures pratiques.**

## Public

Collaborateurs des services conformité et contrôles permanents.

## Animation

L'animateur de ce module de formation fait partie du Pôle d'expertise Risk Advisory de Deloitte et dispose d'une expérience en termes de conseil auprès des fonctions conformité dans les institutions financières et les grands corporates.

## Pré-requis

Connaissances génériques des activités de conformité.

## Programme

Contexte et enjeux pour les Compliance Officers :

- Enjeux économiques et locaux,
- Pressions réglementaires et fiscales accrues,
- Attentes croissantes en matière de culture conformité.

Quelles réponses ?

- Actionner les leviers traditionnels : gouvernance, ressources, systèmes & contrôles, reporting & indicateurs, etc.
- Capitaliser sur le Technology & l'Analytics pour gagner en efficacité,
- Focus KYC.



0,5 jour

Code : B-CIGC-3

Tarif : 550 €

# Abus de marché

**Comprendre et détecter les abus de marché.**

## Public

Cette formation est destinée aux collaborateurs des Prestataires de Services d'Investissements : services audit interne, conformité, juridique, etc.

## Animation

L'animatrice de ce module de formation est une ancienne inspectrice de la Direction des Enquêtes de l'Autorité des Marchés Financiers. Elle a conduit plusieurs enquêtes sur des cas d'abus de marché.

## Pré-requis

Connaissance générale des activités de marché.

## Programme

Fonctionnement de l'Autorité de Marchés Financiers :

- statut et gouvernance ;
- missions, pouvoirs et organisation de la filière répressive de l'AMF.

Définition des Abus de marchés :

- manquement d'initiés ;
- manipulation de cours.

La détection des opérations suspectes :

- obligations réglementaires ;
- jurisprudence ;
- points d'attention.

La répression des abus de marché : nouveautés procédurales :

- pénalisation croissante ;
- promotion des solutions transactionnelles.

Cas pratique.



1 jour

Code : B-CIGC-4

Tarif : 950 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Visites inopinées

## Gérer efficacement les visites inopinées des autorités administratives ou judiciaires et des huissiers.

### Public

Cette formation est destinée aux Directions Juridiques, de l'audit interne, de la Conformité et au Secrétariat Général.

### Animation

L'animatrice de ce module fait partie des équipes Deloitte Forensic et est une ancienne inspectrice de la Direction des Enquêtes de l'Autorité des Marchés Financiers.

### Pré-requis

Aucun.

### Le +

Un module pragmatique et opérationnel permettant de bien se préparer aux visites inopinées.

### Programme

Introduction

#### Arrivée de l'autorité

- Personnes présentes.
- Vérification des pouvoirs de visite.
- Refuser l'accès aux locaux ?
- Demander la présence d'un avocat ?

#### Le déroulé de la visite

- Principes de base.
- Niveau de coopération.
- Gestion du temps et des personnes.
- Implication des informaticiens de la société.

#### Les pièces saisies

- Ce qui peut être saisi.
- Les limites aux saisies par les autorités.

#### La fin de la visite

- Importance du procès-verbal.
- Suivi post-visite.
- Comment contester les visites.

Questions pratiques



0,5 jour

Code : B-CIGC-5

Tarif : 550 €

# Dispositif de détection des opérations suspectes

## Comprendre les enjeux et les risques liés à la mise en œuvre du dispositif de détection des opérations suspectes.

### Public

Cette formation est destinée aux collaborateurs des Prestataires de Services d'Investissements : services audit interne, conformité, juridique, etc.

### Animation

L'animatrice de ce module de formation est une ancienne inspectrice de la Direction des Enquêtes de l'Autorité des Marchés Financiers. Elle a conduit des enquêtes sur des cas d'abus de marché et évalué le dispositif de détection des opérations suspectes de plusieurs établissements financiers.

### Pré-requis

Connaissance générale des activités de marché.

### Le +

Un module basé sur des exemples concrets permettant d'aborder les obligations réglementaires sous un angle pratique.

### Programme

Les enjeux de la détection des opérations suspectes :

- les attentes de l'AMF ;
- les risques en cas de défaillance du dispositif.

Les cas d'abus de marché devant être détectés :

- manipulations de cours ;
- manquements d'initiés.

Les caractéristiques du dispositif à mettre en œuvre :

- les obligations des prestataires de services d'investissement ;
- les nouveautés de MAR ;
- les précisions apportées par les Standards techniques européen.

Les points d'attention issus de la jurisprudence.



0,5 jour

Code : B-CIGC-6

Tarif : 550 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Filière répressive

## Connaître les missions, pouvoirs et pratiques de l'Autorité des Marchés financiers dans sa fonction répressive.

### Public

Cette formation est destinée aux collaborateurs de Prestataires de Services d'Investissements et de sociétés cotées : services audit interne, conformité, juridique, etc.

### Animation

L'animatrice de ce module fait partie des équipes Deloitte Forensic et est une ancienne inspectrice de la Direction des Enquêtes de l'Autorité des Marchés Financiers.

### Pré-requis

Connaissance générale des activités de marché.

### Le +

Un module simple et concret permettant de découvrir le rôle de l'AMF dans la répression des infractions financières.

### Programme

Statut et missions de l'Autorité des Marchés Financiers :

- Statut.
- Organisation/Gouvernance.

Focus sur la filière répressive :

- Missions et procédures.
- Distinction Direction des Enquêtes et Direction des Contrôles.
- Pouvoir des enquêteurs.
- Procédure devant la Commission des sanctions.
- Sanction/recours.
- Textes applicables.
- Principaux manquements sanctionnés.



0,5 jour

Code : B-CIGC-7

Tarif : 550 €

# Les méthodes anti-dilutives

## Connaître les différentes méthodes anti-dilutives internes et externes à l'OPCVM.

### Public

Responsables et collaborateurs des services : audit interne, gestion des risques, gestion d'actifs et back-office.

### Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en gestion d'actif.

### Pré-requis

Connaissance du métier et de l'organisation d'un Asset Manager.  
Maîtrise des fondamentaux de la gestion de portefeuille.

### Programme

Qu'est-ce l'effet de dilution ?

- La singularité française,
- Les enjeux opérationnels,
- Les principes d'équité des porteurs

Les différentes méthodes anti-dilutives :

- Les méthodes internes à l'OPCVM,
- Les méthodes externes à l'OPCVM.

Etudes de cas



1 jour

Code : GA-EO-1

Tarif : 950 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Meilleures pratiques en matière de reporting

Disposer de tous les éléments nécessaires à la construction d'un catalogue de reportings investisseurs.

## Public

Responsables et collaborateurs des services : audit interne, gestion des risques, gestion d'actifs et back-office.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en réglementation Asset Management.

## Pré-requis

Connaissance du métier et de l'organisation d'un Asset Manager.  
Maîtrise des fondamentaux de la gestion de portefeuille.

## Programme

### Jour 1

Contexte :

- L'exigence de transparence des investisseurs,
- La définition progressive d'un cadre normatif,
- Le point de vue des sociétés de gestion.

La prestation de reporting, réflexions et actions entreprises sur la Place :

- Des organisations à la recherche d'un modèle,
- De fortes contraintes pour les solutions technologiques,
- Des méthodes en phase de rationalisation.

Catalogue des états de reporting, définition de la cible :

- Recensement des états à fournir pour un catalogue cible,
- Finalités de ces états.

### Jour 2

Méthodes et traitement des états de reporting :

- Informations générales,
- Descriptions des portefeuilles,
- Analyse de performance et indicateurs de risque.

Questions soulevées lors de la mise en œuvre de ces méthodes :

- Choix du mode de présentation/choix du mode de comparaison,
- Traitement des produits dérivés,
- Prise en compte des inventaires des OPCVM présents dans le fonds étudié.

Perspectives : enjeux des solutions de diffusion

- Evolutions de la réglementation,
- Individualisation et gestion de masse.



2 jours

Code : GA-EO-2

Tarif : 1 500 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Introduction à l'attribution de performance

## Comprendre les différents concepts et l'apport des différentes méthodes d'attribution de performance.

### Public

Responsables et collaborateurs des services : audit interne, gestion des risques, gestion d'actifs et back-office.

### Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en réglementation Asset Management.

### Pré-requis

Connaissance du métier et de l'organisation d'un Asset Manager.  
Maîtrise des fondamentaux de la gestion de portefeuille.

### Programme

Attribution de performance actions :

- Définitions des principaux concepts,
- Illustration des résultats et guide d'interprétation.

Attribution de performance obligatoire :

- Approche 1 : décomposition par spreads successifs,
- Approche 2 : décomposition par portefeuilles synthétiques.

Les enjeux de l'attribution de performance :

- Enjeux pour les différents départements de la société de gestion,
- Enjeux pour la gestion actions,
- Enjeux pour la gestion obligatoire.



1 jour

Code : GA-EO-3

Tarif : 950 €

# Conformité avec les normes internationales GIPS : les concepts clés

## Comprendre et assimiler les normes GIPS.

### Public

Responsables et collaborateurs des services : audit interne, gestion des risques, gestion d'actifs et back-office.

### Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en réglementation Asset Management.

### Pré-requis

Connaissance du métier et de l'organisation d'un Asset Manager.  
Maîtrise des fondamentaux de la gestion de portefeuille.

### Programme

Introduction aux standards.

Présentation des concepts : Firme, composite, etc.

Organisation et outils.

Reporting et certification.



1 jour

Code : GA-EO-4

Tarif : 950 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.



# La distribution de fonds

Acquérir une vision globale de la distribution de fonds en Europe, les types de produits, les différents modèles de distribution et les rôles et responsabilités du distributeur.

## Public

Responsables et collaborateurs des services : audit interne, contrôle interne, gestion des risques, gestion d'actifs, back-office, conformité et chargé de clientèle.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en gestion d'actifs.

## Pré-requis

Connaissance des fondamentaux de la gestion d'actifs.

## Programme

Panorama du marché :

- Le marché de la distribution dans le monde et en Europe,
- Compétitivité des fonds européens vs US,
- Tendances du marché mondial de la distribution.

Les modèles de distribution :

- Le distributeur : un intermédiaire entre la société de gestion et le client final,
- La chaîne de valeur producteur – distributeur,
- Les différents modèles de distribution des producteurs.

Les canaux de distribution :

- Les canaux de distribution traditionnels,
- Les CIF/CGP/ CGPI,
- Les plateformes de distribution alternatives.

Rôles et responsabilités du distributeur :

- Le rôle du distributeur,
- Les responsabilités du distributeur,
- MIF 2 : les principales évolutions.

La rémunération des distributeurs :

- Panorama des frais,
- Des différences de tarification selon la classe d'actifs,
- Les composantes de la rémunération du distributeur.



1 jour

Code : GA-DM-2

Tarif : 950 €

# Comprendre l'Asset Servicing

Acquérir une vision transversale des acteurs et des activités de l'Asset Servicing (dépositaires, administrateurs de fonds, etc.).

## Public

Responsables et collaborateurs des services : audit interne, contrôle interne, gestion des risques, gestion d'actifs, back-office, conformité et chargé de clientèle.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en gestion d'actifs.

## Pré-requis

Connaissance des acteurs et de l'organisation des marchés financiers.

## Programme

Préambule : les autorités de régulation et de surveillance des marchés :

- Les organismes internationaux,
- Les autorités européennes,
- Les autorités de tutelle en France,
- Les instances de concertation françaises.

Qu'est-ce que le post-marché ? Qui sont les acteurs ?

- Rappels sur la Gestion d'Actifs et l'environnement OPC,
- La chaîne de valeur des métiers Titres,
- Le Dépositaire,
- Le gestionnaire de passif.

Les infrastructures de marché :

- Les systèmes de Place & acteurs en présence,
- La négociation,
- La compensation,
- Le règlement/livraison.



1 jour

Code : GA-DM-3

Tarif : 950 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Réglementation FATCA

Comprendre les critères d'éligibilité aux statuts FATCA et les obligations associées ainsi que les impacts opérationnels (KYC, reporting, FATCA Compliance Program, etc.).

## Public

Responsables et collaborateurs des établissements financiers, asset manager, banque et assurance.

## Animation

Les animateurs de cette formation sont des experts dans la réglementation FATCA.

## Pré-requis

Connaissance du métier et de l'organisation d'Asset Management.

## Programme

Présentation du cadre réglementaire :

- Contexte et objectifs de FATCA,
- Impacts de FATCA pour toutes les institutions financières, même les non US,
- Rappel du calendrier d'implémentation FATCA,
- Les principaux concepts définis par les Final Regulation (PFFI, Deemed-Compliant FI, NFFE, NPFFI, EAG, Financial account, applicabilité du régime de Sponsoring/ Sponsored entity, Specified US Person),
- La négociation d'IGA (Qu'est-ce qu'un IGA ? - Les principaux concepts clés de FATCA sous un IGA (Reporting, Non-Reporting) - Quelles sont les différences/ obligations entre un IGA modèle 1 et un IGA modèle 2 ?).

Présentation des principaux statuts FATCA (critères d'éligibilité et obligations associées) :

- Présentation des principaux statuts FATCA hors IGA (PFFI - Deemed-Compliant FI (détails à compléter en fonction de l'activité des participants) - NFFE- NPFFI),
- Présentation des principaux statuts FATCA dans le cadre d'un IGA (Reporting FI - Non Reporting FI).

Calendrier de production des reporting FATCA.

Impacts opérationnels : Gouvernance, Processus, Juridique/conformité, IT, Formation /Communication.

Sanctions en cas de non-conformité.

L'après-FATCA : échanges bilatéraux d'information au niveau de l'OCDE - CRS (Common Reporting Standard) et calendrier d'implémentation.



1 jour

Code : GA-DM-4

Tarif : 950 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# MiFiD 2 – Directives marchés d'instruments financiers

Acquérir une meilleure connaissance de la réglementation - MiFiD est applicable depuis le 3 janvier 2015.  
Anticiper ses impacts sur son activité propre ainsi que sur l'activité de ses clients.  
Etre capable de définir la nature des mesures pertinentes à prendre pour être conforme à cette réglementation.

## Public

Tout public.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est un expert en réglementation financière, tout particulièrement relative à la gestion d'actifs.

## Pré-requis

Connaissances générales en gestion d'actifs.

## Programme

Rappel du contexte réglementaire.

Gestion des conflits d'intérêts et inducements :

- Création du conseil indépendant,
- Third party payments,
- Recherche en investissement/analyse financière,
- Conflits d'intérêts.

Gouvernance du produit et information du client :

- Gouvernance du produit – la clientèle cible,
- Information du client,
- Contrat avec le client,
- Comptes rendus à fournir au client.

Traitement des ordres :

- Produits complexes,
- Best selection,
- Obligation de négociation sur certains marchés,
- Transparence pré et post-trade,
- Position sur dérivés sur matières premières.

Organisation du psi :

- Organe de direction,
- Traitement des réclamations,
- Rémunération du personnel,
- Conservation des données,
- Passeport.



0,5 jour

Code : GA-DM-5

Tarif : 550 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Les nouvelles dispositions de UCITS V : la relation dépositaire – SGP en question

Acquérir une meilleure connaissance de la réglementation UCITS et notamment de ses évolutions récentes.

Anticiper ses impacts aussi bien sur sa propre activité que sur celle de ses clients. Etre capable de définir la nature des mesures pertinentes à prendre pour être conforme à cette réglementation.

## Public

Tout public.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est un expert en réglementation financière, tout particulièrement relative à la gestion d'actifs.

## Pré-requis

Connaissances générales en gestion d'actifs.

## Programme

Introduction.

La rémunération du personnel et les sanctions :

- La rémunération du personnel des SGP,
- Le régime des sanctions.

Focus sur le dépositaire :

- Définition des entités habilitées à exercer la fonction de dépositaire,
- La relation dépositaire – SGP,
- Garde des actifs de l'OPCVM et délégation,
- Autres tâches et responsabilités,
- Réutilisation des actifs,
- Exigence d'indépendance,

Conclusion.



0,5 jour

Code : GA-DM-6

Tarif : 550 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Comment mettre en œuvre la loi Sapin 2 ?

Maîtriser les dernières évolutions du cadre légal anti-corruption français.

Appréhender de façon pragmatique l'article 8 et les 8 mesures de l'article 17 de la Loi Sapin 2.

Adapter les impacts de l'article 17 à vos réalités opérationnelles.

## Public

Responsables et collaborateurs les plus exposés aux risques de corruption et de trafic d'influence.

## Animation

L'animateur de ce module est spécialisé sur les problématiques de fraude et de corruption et intervient dans la mise en place de programme de conformité anti-corruption, aussi bien au sein de grands groupes que de PME. Il a notamment développé un savoir-faire pragmatique sur les sujets suivants : rédaction/mise à jour de Code de conduite, mise en place de dispositif d'alerte, élaboration/mise à jour de cartographie des risques de corruption, due diligences sur les tiers et due diligences dans le cadre d'opérations M&A, conduite d'investigations et audits de conformité, et formation/sensibilisation sur les thèmes de la fraude et de la corruption.

## Pré-requis

Connaissance générale sur la notion de corruption.  
Connaissance générale sur la Loi Sapin II.

## Le plus

Un module pragmatique et partageant un retour d'expérience permettant de :

- mieux comprendre les contraintes et les enjeux de l'article 8 et l'article 17 de la Loi Sapin II ;
- aborder les points clés présidant la mise en place d'un programme de conformité anti-corruption.

## Programme

### Gouvernance

Alignement du programme de conformité anti-corruption sur le système de gouvernance afin d'améliorer l'effet global des mesures prises par l'organisation.

### Code de conduite

Enjeux liés au Code de conduite.  
Exemples de thématiques abordées.

### Dispositif d'alerte

Enjeux liés à la mise en place d'un dispositif d'alerte (considérations techniques, opérationnelles et juridiques).

### Cartographie des risques de corruption

Contraintes et enjeux liés à l'élaboration de la cartographie des risques de corruption.

### Evaluation des partenaires commerciaux

Procédures d'évaluation des partenaires commerciaux au regard de la cartographie des risques.  
Due diligences pré et post acquisition dans le cadre d'opérations M&A.

### Procédures de contrôles comptables

Enjeux liés aux procédures de contrôles comptables et la mise en place audits de conformité.

### Dispositif de formation et de sensibilisation

Les modalités de formation liées à la mise en place d'un programme de conformité anti-corruption.

### Dispositif de sanctions disciplinaires

Régime de sanctions disciplinaires permettant de sanctionner les salariés de la société en cas de violation du code de conduite de la société.  
Exemples de sanctions et dispositifs d'investigation en cas d'allégations.

### Dispositif de contrôle et d'évaluation interne

Dispositif de contrôle et d'évaluation interne des mesures mises en œuvre par l'organisation



0,5 jour

Code : GA-DM-7

Tarif : 550 €

**Modalités pédagogiques** : formation en présentiel complétée par des mises en situation, des cas pratiques et des partages et retours d'expériences.

**Modalités d'évaluation** : quiz de fin de formation.

**Accessibilité PSH** : toutes les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Lorsque la formation a lieu hors de nos locaux, chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

# Contacts



## Agnès Montenvert

Directeur Consulting  
amontenvert@deloitte.fr  
Tél. : +33 1 40 88 71 26  
Mobile : +33 6 32 88 86 73

• Notre Organisme de formation a obtenu la certification qualité « **Qualiopi** » au titre de la **catégorie « actions de formation »**



- **Plus de 1 200 apprenants** formés en 2023
- Un **taux de satisfaction de 92%** en 2023
- Une évolution en **auto-positionnement de 141%** en 2023
- Un **taux de participation de 85%** en 2023

*Ces données sont mises à jour annuellement*

Retrouvez toutes nos informations sur  
<https://www2.deloitte.com/fr/fr/pages/talents-et-ressources-humaines/solutions/learning-and-development.html>

### Inscriptions

Questions pédagogiques, développement de nouveaux programmes et autres services

#### Yousra Hassani

Tél. : +33 (0)1 58 37 02 51  
yhassani@deloitte.fr ou  
frorganismeformation@deloitte.fr

#### Anaïs Ducros

Tél. : +33 1 55 61 41 44  
Mobile : +33 6 42 96 12 97  
aducros@deloitte.fr  
frorganismeformation@deloitte.fr

#### Yseult Boleis

Tél. : +33 1 58 37 03 87  
Mobile : +33 7 72 39 53 52  
yboleis@deloitte.fr  
frorganismeformation@deloitte.fr

### Deloitte Learning & Development

Tour Majunga

6, place de la Pyramide, La Défense 9 – 92908 Paris La Défense Cedex

Deloitte Learning & Development est référencé Data Dock

<https://www2.deloitte.com/fr/fr/pages/talents-et-ressources-humaines/solutions/learning-and-development.html>

# Deloitte.

Deloitte fait référence à un ou plusieurs cabinets membres de Deloitte Touche Tohmatsu Limited (« DTTL »), à son réseau mondial de cabinets membres et à leurs entités liées (collectivement dénommés « l'organisation Deloitte »). DTTL (également désigné « Deloitte Global ») et chacun de ses cabinets membres et entités liées sont constitués en entités indépendantes et juridiquement distinctes, qui ne peuvent pas s'engager ou se lier les uns aux autres à l'égard des tiers. DTTL et chacun de ses cabinets membres et entités liées sont uniquement responsables de leurs propres actes et manquements, et aucunement de ceux des autres. DTTL ne fournit aucun service aux clients. Pour en savoir plus, consultez [www.deloitte.com/about](http://www.deloitte.com/about). En France, Deloitte SAS est le cabinet membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited, et les services professionnels sont rendus par ses filiales et ses affiliés.

Deloitte  
6, place de la Pyramide – 92908 Paris La Défense Cedex

© 2024 Deloitte SAS – Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited  
Tous droits réservés – Designed by Agence dot.